



VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE

Rapport d'étape 2011



BIENVENUE	3
L'IMPORTANCE DU SECTEUR MINIER AU CANADA	5
RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE	6
QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE?	7
RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE	12
RÉSULTATS DU RENDEMENT VDMD	13
GROUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS	18
VÉRIFICATION EXTERNE	21
MESURES PRISES PAR LES ENTREPRISES – POINTS SAILLANTS	22
ARCELORMITTAL MINES CANADA	23
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK	25
BHP BILLITON CANADA	28
DE BEERS CANADA	31
DIAVIK DIAMOND MINES	34
HUBBAY MINERALS	37
IAMGOLD	39
INMET MINING CORPORATION	42
COMPAGNIE MINIÈRE IOC	45
NORTH AMERICAN PALLADIUM	48
SHELL CANADA	50
SUNCOR ENERGY INC.	54
SYNCRUDE CANADA LTD.	57
TECK RESOURCES LIMITED	60
VALE	63
XSTRATA CUIVRE CANADA	67
XSTRATA NICKEL	70
XSTRATA ZINC CANADA	73
LAURÉATS	75

Vers le développement minier durable (VDMD) est une initiative élaborée par l'Association minière du Canada (AMC) afin d'améliorer le rendement de l'industrie minière en alignant ses actions sur les priorités et les valeurs des Canadiens.

Elle permet de trouver un terrain d'entente avec les communautés d'intérêts pour améliorer le rendement de l'industrie, maintenant et à l'avenir.

La participation à l'initiative VDMD est une condition d'adhésion à l'AMC. Les membres doivent souscrire à un ensemble de principes directeurs qui s'appuient sur des indicateurs de rendement précis pour lesquels les membres doivent rendre compte annuellement de leurs résultats. Les évaluations relatives à l'initiative VDMD sont effectuées à l'échelle de l'établissement et les résultats font l'objet d'une vérification externe aux trois ans.

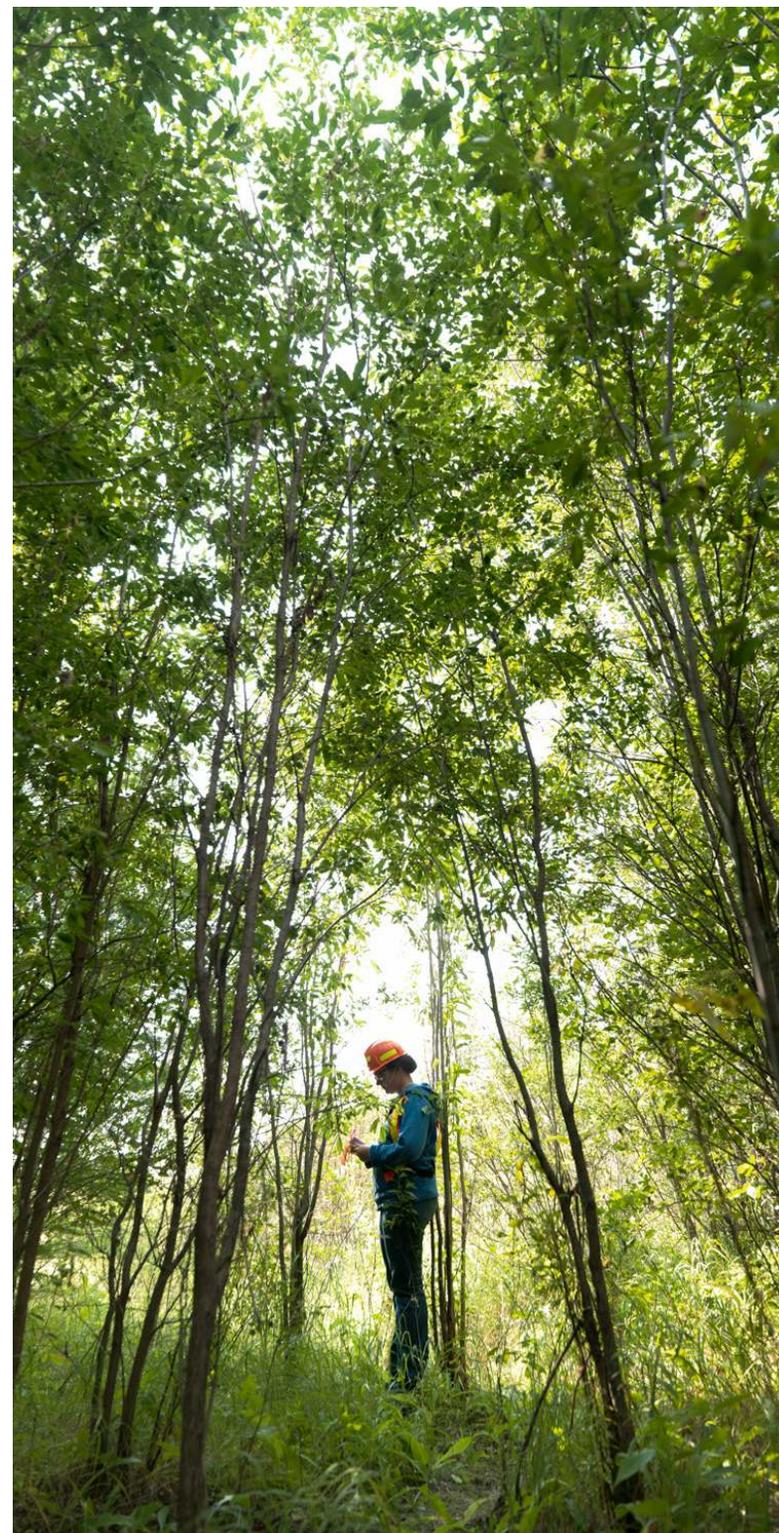
L'initiative comprend un processus de consultation continu auprès de notre Groupe consultatif des communautés d'intérêts. Ce groupe constitué de multiples intervenants a pour mandat de favoriser le dialogue entre nos membres et les communautés d'intérêts, d'améliorer le rendement de l'industrie et d'aider à définir les objectifs de l'initiative VDMD.

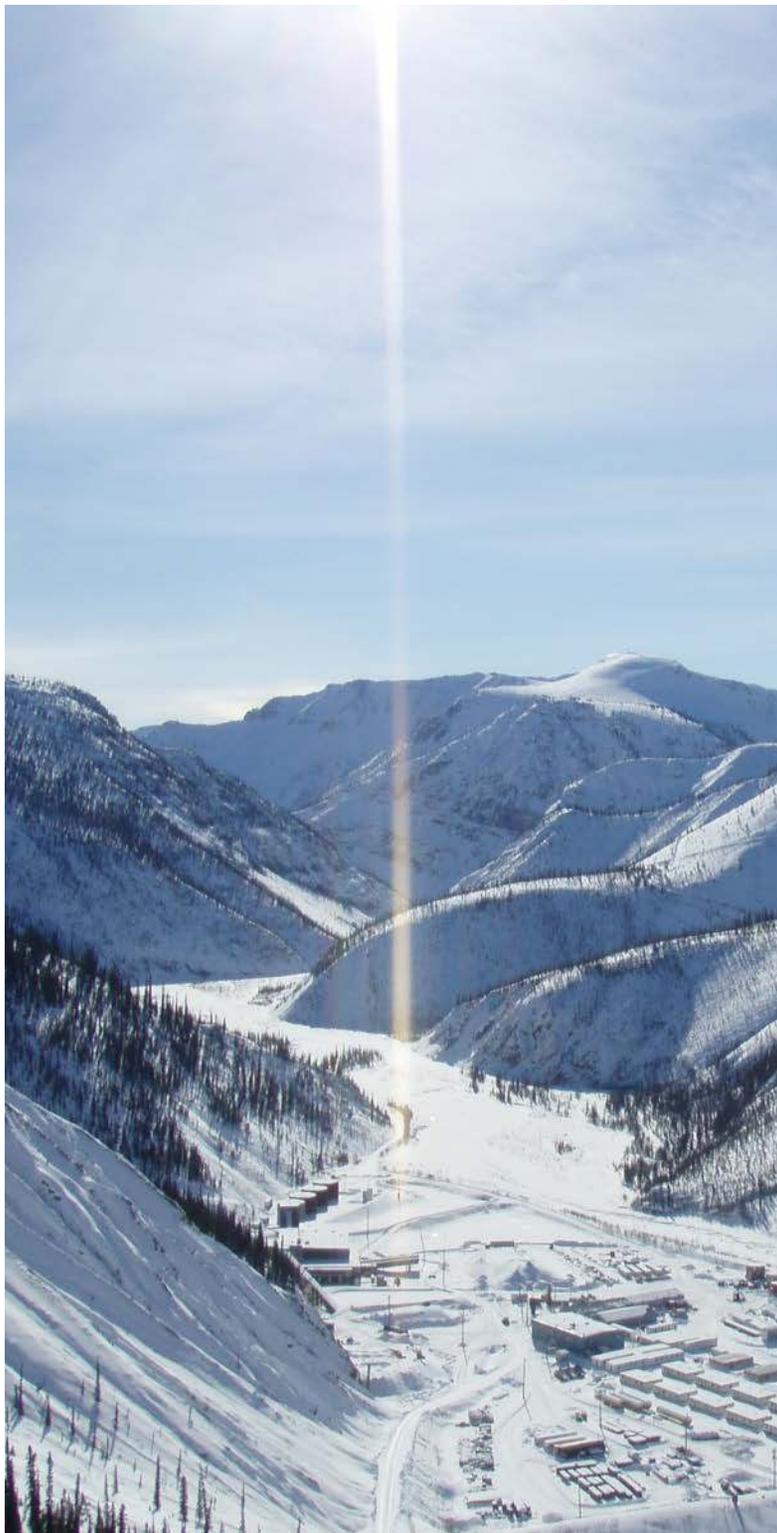
Éléments de rendement

Jusqu'à présent, les membres de l'AMC devaient rendre compte de leur rendement dans quatre secteurs ou éléments : la gestion des résidus miniers, la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES), les relations externes et la planification de la gestion de crises.

L'an dernier, l'AMC a ajouté trois nouveaux éléments de rendement – une première depuis le lancement de l'initiative VDMD en 2004 – qui seront intégrés au cours des prochaines années. En 2010, les membres ont commencé à rendre compte à l'AMC de leurs résultats pour ces trois éléments : la gestion du maintien de la biodiversité, la santé et la sécurité ainsi que les relations avec les Autochtones et les collectivités (ce dernier remplacera les relations externes). D'ici 2013, tous les membres de l'AMC devront rendre publics leurs résultats relatifs à ces nouveaux éléments.

En 2011, nos membres continueront d'élaborer un protocole pour la question de la fermeture des mines. Ils axeront également leurs activités sur l'amélioration de leur rendement dans les secteurs du maintien de la biodiversité ainsi que de la





gestion de l'énergie et des GES.

Vous remarquerez que le système d'évaluation du rendement de l'initiative VDMD est passé du mode numérique au mode alphabétique. Nous jugeons qu'une cote de niveau A correspond à un bon rendement. Les membres de l'AMC qui obtiennent une cote de niveau AAA sont considérés comme des chefs de file.

Portée de l'initiative VDMD

Nous sommes heureux d'annoncer que la Mining Association of British Columbia est devenue en 2010 la première association provinciale à adopter l'initiative VDMD, contribuant ainsi à son déploiement dans un nombre accru d'installations minières au Canada. L'AMC discute actuellement des avantages de la mise en œuvre de l'initiative avec d'autres associations minières provinciales et la communauté internationale.

Nos membres sont tenus de mettre en place l'initiative dans toutes leurs installations du Canada, et nous sommes fiers de constater que bien des membres l'ont aussi intégrée à leurs activités d'exploitation à l'étranger. Outre l'initiative VDMD, de nombreux membres de l'AMC ont adopté d'autres normes et initiatives relatives au développement durable, tant au Canada qu'à l'étranger. Pour mieux comprendre où l'initiative se situe par rapport aux autres cadres, nous avons interrogé nos membres sur les normes et initiatives qu'ils mettent en œuvre dans leurs activités d'exploitation hors du pays. Les résultats seront affichés sur notre site Web (www.mining.ca) à l'automne 2011.

L'initiative VDMD n'aurait pas obtenu le succès qu'elle connaît aujourd'hui sans le dévouement de Gordon Peeling, notre ancien président et le chef de la direction. Nous lui offrons nos meilleurs vœux de retraite. Nous saluons également le retour de Pierre Gratton à titre de nouveau président et le chef de la direction de l'AMC. C'est d'ailleurs sous sa gouverne en tant que vice-président, Développement durable que l'initiative VDMD avait été élaborée et mise en œuvre en 2004.

Nous espérons que vous apprécierez le nouveau format du rapport sur les progrès du développement minier durable. Comme d'habitude, vous y trouverez un exposé détaillé du progrès et du rendement de nos membres au cours de la dernière année.

<<L'initiative VDMD offre un système pratique et tangible pour améliorer continuellement le rendement social et environnemental de l'industrie.>>

– Canadian Business for Social Responsibility

Il est difficile d'imaginer la vie moderne sans métaux ni minéraux.

Qu'advierait-il s'il n'y avait pas d'acier, de béton et de verre pour construire des immeubles? Pas d'avions, de trains, de voitures ni de bicyclettes? Pas d'iPod, d'ordinateurs, de jeux vidéo ni de téléphones cellulaires? On doit à l'activité minière une bonne partie des biens que nous voyons, touchons et utilisons tous les jours.

Elle a toujours occupé une place importante dans l'économie du Canada, et ce, même avant la naissance de la nation. Dès les années 1600, les Autochtones et les explorateurs européens cartographiaient l'emplacement des minéraux. Avec la découverte de diamants par des géologues dans les années 1990, le Canada a consolidé sa place parmi les principaux pays miniers du monde.

Au cœur de l'industrie minière canadienne, on trouve quelque 220 mines en exploitation et 33 fonderies et affineries. Bon nombre d'entre elles ont entrepris des projets d'investissement pour agrandir ou moderniser leurs installations.

De nombreux projets d'exploitation des minéraux sont également en cours dans toutes les régions du Canada. Ces projets ont pour objectif d'explorer, d'exploiter, d'extraire, de traiter et de transporter des minéraux, y compris la potasse, l'uranium, les métaux communs, le minerai de fer, le charbon métallurgique, l'or, les minéraux des terres rares, les sables bitumineux et les diamants.

L'industrie minière joue un rôle primordial dans bien des collectivités éloignées. Elle participe également à la prospérité des grandes villes. Toronto, Vancouver, Montréal, Edmonton, Calgary et Saskatoon accueillent chacune des chefs de file de l'industrie minière mondiale.

L'INDUSTRIE MINIÈRE CANADIENNE...

INJECTE CHAQUE ANNÉE QUELQUE
20 MILLIARDS DE DOLLARS EN DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT

EMPLOIE PLUS DE 300 000 CANADIENS

REPRÉSENTE 19 % DES EXPORTATIONS
DE MARCHANDISES DU PAYS

VERSE ANNUELLEMENT PLUS DE 8,4 MILLIARDS
DE DOLLARS AUX GOUVERNEMENTS

FAIT AFFAIRE AVEC 3 200 FOURNISSEURS, DONT LES ENTREPRISES
FERROVIAIRES CANADIENNES POUR QUI ELLE REPRÉSENTE ENVIRON
LA MOITIÉ DES REVENUS LIÉS AU TRANSPORT DES MARCHANDISES

EST LE PRINCIPAL
EMPLOYEUR PRIVÉ
DES CANADIENS
AUTOCHTONES

Les Canadiens s'attendent à ce que l'industrie minière exerce ses activités dans le respect de l'environnement et de la société. L'industrie n'a donc pas pour seule responsabilité de découvrir et d'exploiter des gisements de minerai en récoltant des profits.

Par sa nature même, l'activité minière perturbe les terres, l'air et l'eau dans une certaine mesure. Le défi des sociétés minières consiste à trouver, à extraire et à traiter les métaux et les minéraux en réduisant au minimum les répercussions sur ces systèmes.

Les lois fédérales et provinciales définissent comment ouvrir et exploiter une mine de façon acceptable sur le plan environnemental. Or, les sociétés minières ne veulent pas se contenter d'appliquer au pied de la lettre ce que dicte la loi. L'AMC croit qu'il est dans l'intérêt commun de l'industrie et de la population canadienne de s'assurer que les activités minières sont menées de façon responsable, d'une manière qui favorise le développement économique, qui respecte les communautés d'intérêts, qui protège l'environnement et qui ne compromet pas la sécurité publique.

Notre initiative Vers le développement minier durable aide les sociétés membres de l'AMC à gérer leurs responsabilités d'entreprise en vue d'assurer la durabilité sociale et environnementale.



Au cours des années 1990, l'industrie minière canadienne a décidé de se doter d'un système officiel afin de s'assurer que ses activités correspondent aux priorités évolutives des collectivités.

De 1998 à 2002, l'AMC a mené des recherches et a rencontré les leaders des collectivités partout au pays afin de déterminer les inquiétudes et les attentes des Canadiens par rapport au secteur minier. A donc suivi la création de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD).

L'initiative VDMD aide l'industrie à être proactive et responsable envers l'environnement et la société. Elle a été conçue par l'AMC afin d'améliorer le rendement de l'industrie minière, en alignant ses actions sur les priorités et les valeurs des Canadiens. Elle aide l'industrie minière à conserver sa position de joueur économique majeur, tout en protégeant l'environnement et en s'adaptant aux exigences des Canadiens.

Afin d'être membre de l'AMC, les entreprises ayant des installations au Canada doivent participer à l'initiative VDMD. Les membres doivent souscrire à un ensemble de principes directeurs qui s'appuient sur des indicateurs de rendement précis pour lesquels les membres doivent rendre compte annuellement de leurs résultats. Les résultats publiés font l'objet d'une vérification externe tous les trois ans et sont passés en revue par le Groupe consultatif des communautés d'intérêts de l'AMC.

L'initiative Vers le développement minier durable est menée par l'équipe de direction de l'AMC qui est dirigée par le conseil d'administration de l'organisation. Au sein de chacune des entreprises membres, l'initiative VDMD est dirigée par des représentants internes : les chefs de l'initiative. Le Groupe consultatif des communautés d'intérêts est également une partie importante de l'initiative VDMD (voir plus bas).

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui – L'initiative VDMD continue d'évoluer et de croître pour répondre aux besoins de la société.

2001-2004

Mise à l'essai de nouveaux protocoles et lancement en 2004 de l'initiative VDMD lors de l'AGA de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole à Edmonton.

1998-2002

à mettre la dernière main aux principes directeurs et à élaborer les principaux éléments d'évaluation du rendement dans les domaines prioritaires cernés pendant les échanges initiaux.

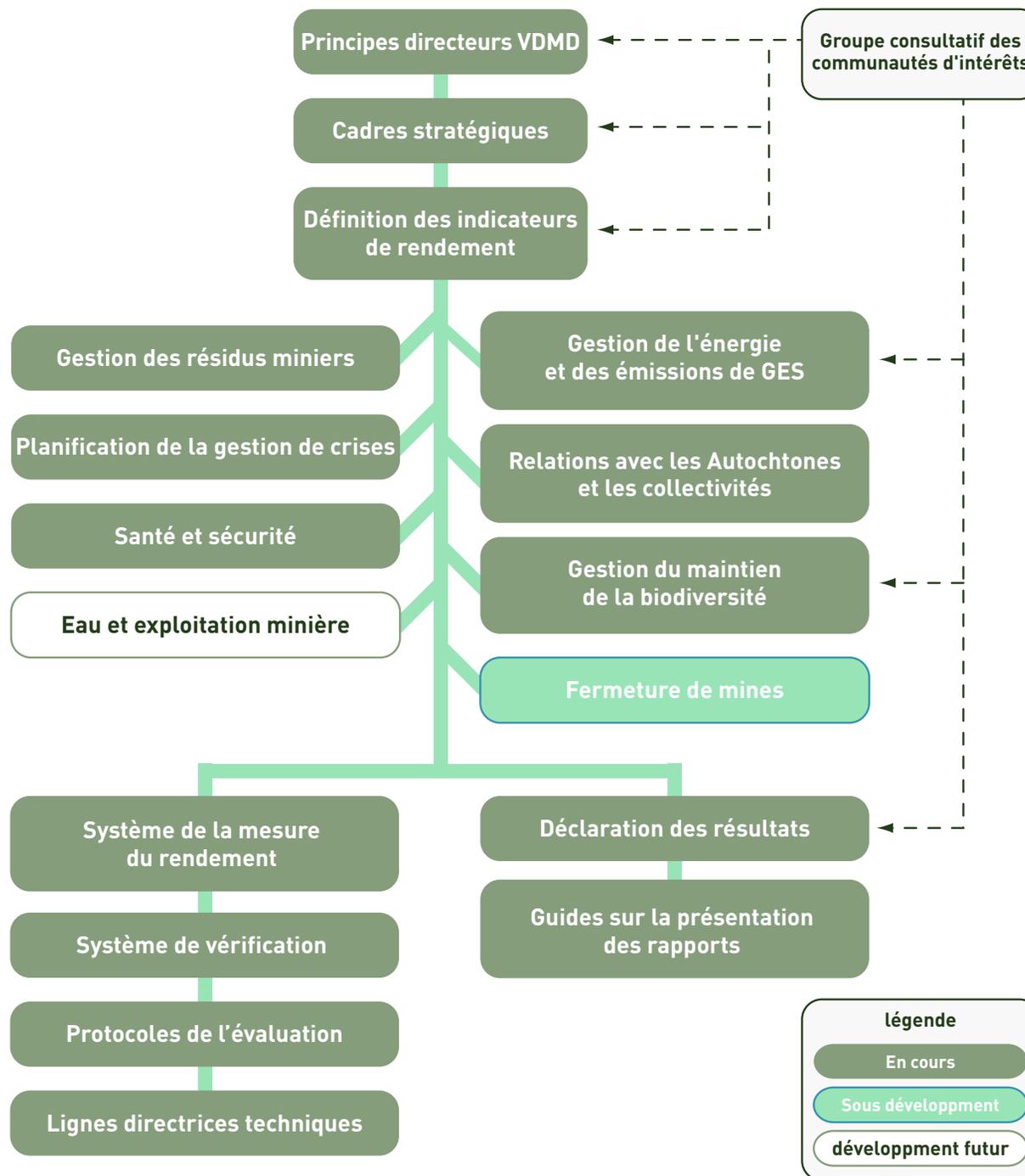
FIN DES ANNÉES 1990

Le conseil d'administration de l'AMC met sur pied un groupe de travail responsable d'évaluer la possibilité de créer un programme en matière de développement durable. Les enjeux touchant le développement durable font l'objet de recherche et de consultation auprès des intervenants, et des principes directeurs sont établis.

L'ARCHITECTURE DE L'INITIATIVE VDMD

Principes directeurs

L'initiative VDMD est basée sur un ensemble de principes directeurs qui représentent les grands énoncés de principe de l'AMC dans des domaines comme l'engagement au sein de la collectivité, la santé et la sécurité, la protection de l'environnement, le maintien de la biodiversité et le développement économique. Les principes directeurs sont essentiels pour élaborer des éléments et des indicateurs de rendement concrets.



Éléments et indicateurs de rendement

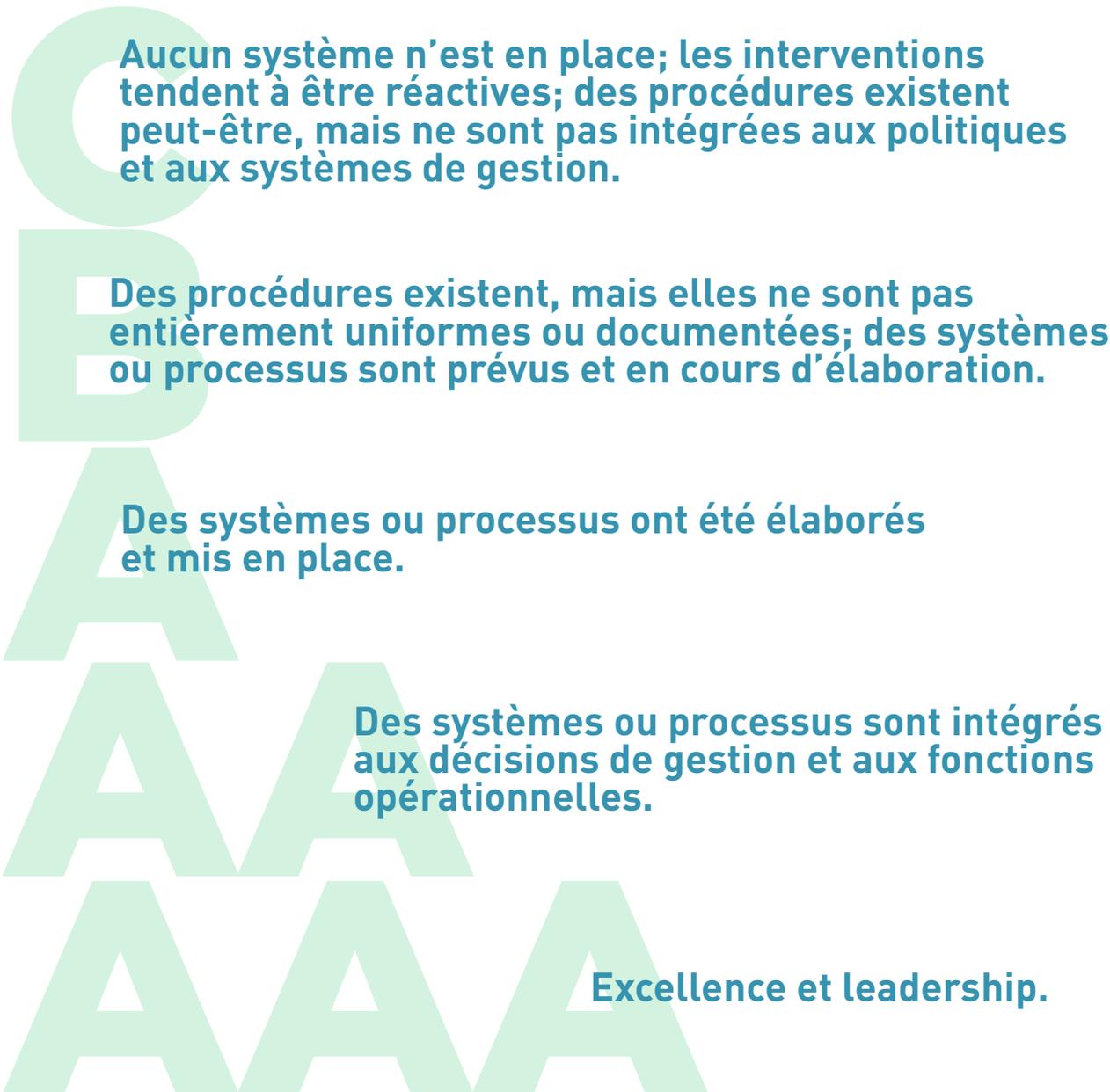
Les principes directeurs de l'initiative VDMD sont soutenus par un ensemble d'éléments de rendement et d'indicateurs de systèmes de gestion, dont les entreprises rendent compte chaque année. Les indicateurs aident les Canadiens à évaluer le rendement actuel de l'industrie et les champs d'amélioration.

Éléments de rendement de l'initiative VDMD	Systèmes de gestion évalués...
Gestion des résidus	Gérer les résidus (les matières restantes une fois les minéraux et les métaux extraits du minerai exploité)
Gestion de l'énergie et des émissions de GES	Diminuer l'utilisation d'énergie et les émissions de GES
Relations avec les Autochtones et les collectivités <i>(auparavant Relations externes)</i>	Maintenir les dialogues avec les collectivités qui sont touchées par les activités de l'entreprise
Planification de la gestion de crises	Être prêt à faire face à toutes crises éventuelles
Gestion du maintien de la biodiversité	Assurer la conservation de la faune au sein des installations et aux alentours
Santé et sécurité	Protéger la sécurité et la santé des travailleurs, des entrepreneurs et des visiteurs de l'entreprise



ÉVALUATION DU RENDEMENT

Chaque indicateur est axé sur un composant de gestion distinct parmi les éléments de rendement. Pour chaque indicateur, les entreprises reçoivent une cote sur une échelle à cinq niveaux en fonction des critères qu'ils ont respectés. Voici la description des critères de chaque niveau:





Vérification externe

L'AMC est la première association minière à l'échelle mondiale à exiger une vérification externe du rendement de ses membres. Chaque entreprise membre de l'AMC doit faire effectuer la vérification des résultats de son rendement VDMD par un tiers, tous les trois ans.

La vérification externe comprend trois étapes:

- vérification de l'autoévaluation de l'entreprise effectuée par un vérificateur externe;
- lettre d'assurance, confirmant la vérification des résultats, signée par le chef de la direction de l'entreprise ou par un agent autorisé;
- examen annuel (suivant la vérification) de deux ou trois résultats de l'entreprise par le Groupe consultatif des communautés d'intérêts.

Groupe consultatif des communautés d'intérêts

Le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI) a été fondé en 2004, au début de l'initiative VDMD. Ce groupe rassemble environ 20 représentants de collectivités autochtones et de syndicats, de communautés où l'industrie mène des activités, d'organisations non gouvernementales (ONG) axées sur l'environnement et la société et du milieu financier. Parmi ce groupe figurent également des membres du conseil de l'AMC et d'autres représentants de l'industrie minière.

Le GCCI surveille les progrès de l'initiative VDMD et constitue une source externe de connaissance et d'expérience. Le Groupe se rencontre deux fois par année afin d'offrir son appui et des conseils. Voici son mandat:

- Aider les membres de l'AMC et les communautés d'intérêts à améliorer le rendement de l'industrie
- Encourager le dialogue entre l'industrie et ses communautés d'intérêts
- Aider à l'atteinte des objectifs de l'initiative VDMD

Le GCCI offre un lien direct avec la société civile, les communautés d'intérêts et les groupes autochtones, permettant ainsi la tenue d'un dialogue ouvert avec les intervenants externes. En rassemblant des personnes de milieux différents, le Groupe agit comme mécanisme indépendant dans l'analyse du développement et de la mise en œuvre de l'initiative VDMD.

La participation à l'initiative VDMD est obligatoire pour les membres de l'AMC qui possèdent des installations au Canada. De plus, bon nombre des membres de l'AMC ont implanté l'initiative VDMD au sein de leurs activités à l'étranger.

En plus du programme VDMD, les entreprises minières canadiennes respectent volontairement un grand nombre de normes et de cadres pour s'acquitter de leurs responsabilités sociales à l'échelle internationale:



En 2010, le conseil d'administration de l'AMC a approuvé la création d'un comité sur la responsabilité sociale des entreprises à l'échelle internationale. Ce comité passera en revue les enjeux internationaux qui ont une influence sur les intérêts commerciaux et la réputation des membres. Il s'occupera également d'établir des priorités et de formuler des conseils sur les politiques pour le conseil d'administration de l'AMC.

L'an prochain, les membres de l'AMC commenceront à rendre compte des diverses normes et initiatives internationales auxquelles ils adhèrent.

L'initiative VDMD a été créée en fonction d'une série d'indicateurs de rendement. Ces indicateurs, en évaluant la qualité et l'exhaustivité des systèmes de gestion des entreprises, offrent au public un aperçu du rendement de l'industrie.

Tous les membres de l'AMC possédant des installations au Canada doivent rendre compte de leur rendement sur la base des indicateurs de l'initiative VDMD. Les nouveaux membres ont trois ans pour se conformer à cette exigence et publier de l'information sur leur rendement.

Comprendre les résultats

Les évaluations en vertu de l'initiative VDMD sont effectuées dans les installations même, là où elles sont les plus significatives. En 2010, 19 entreprises membres ont rendu compte du rendement de leurs installations. Dix d'entre elles se sont soumises à une vérification externe.

À l'AMC, nous avons comme objectif d'aider les membres à atteindre le niveau de rendement A dans chacun des indicateurs pour les domaines suivants : gestion de résidus, gestion de l'utilisation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et relations externes. Pour la planification de la gestion de crises, les sièges sociaux et les installations affichent un bon rendement lorsqu'ils répondent « oui » pour chaque indicateur.

En 2006, tous les membres de l'AMC ayant rendu compte de leurs résultats ont fait l'objet d'une vérification externe de leur rendement VDMD. Les graphiques suivants indiquent la proportion d'installations ayant atteint le niveau A ou plus en 2006 par rapport à la proportion d'installations ayant affiché un bon rendement en 2010. Le graphique sur la planification de la gestion de crises indique la proportion d'entreprises et d'installations ayant répondu « oui » pour chaque indicateur.

Pour voir les résultats détaillés par installation, veuillez consulter la section Mesures prises par les entreprises – points saillants dans le présent rapport.

Comme les résultats du rendement VDMD ne constituent pas une analyse complète de l'industrie, nous vous encourageons également à examiner les données à propos de l'environnement et des émissions de gaz à effet de serre publiées sur notre site Web (www.mining.ca) et à consulter les rapports individuels des entreprises pour obtenir de l'information détaillée sur leur rendement.

Gestion des résidus

Les installations de gestion de résidus sont des systèmes complexes qui comportent des caractéristiques environnementales et physiques uniques, propres à leur site. Comme une défaillance dans les installations de gestion des résidus peut avoir des conséquences graves, il est nécessaire de gérer les résidus de manière cohérente, sécuritaire et respectueuse de l'environnement pendant tout le cycle de vie d'une exploitation minière.

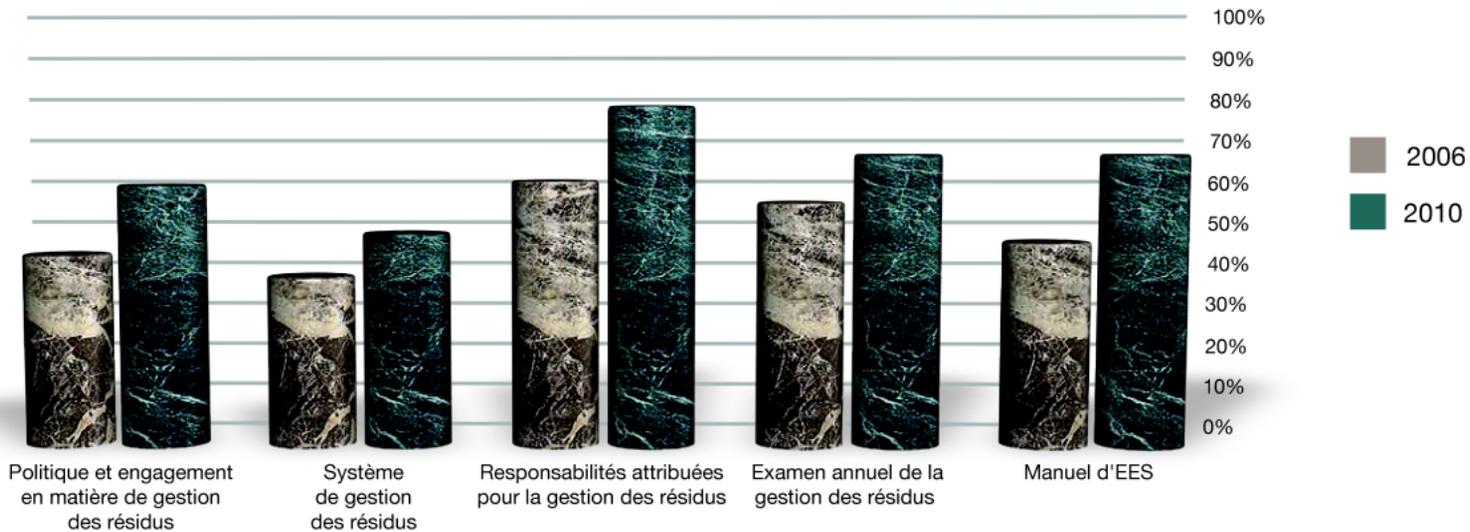
En général, les membres de l'AMC ont amélioré leur rendement pour chacun des cinq indicateurs sur la gestion des résidus, par rapport tant à 2006 qu'à l'année dernière. Les progrès les plus notables de la dernière année ont été réalisés dans le domaine de l'examen annuel de la gestion des résidus.

En 2010, près de la moitié des installations ont déclaré avoir un système de gestion des résidus qui offre une structure officielle et systématique pour évaluer les risques, établir des objectifs, consulter les communautés d'intérêts, mettre en œuvre des activités pour atteindre les objectifs, attribuer des responsabilités et s'assurer, au cours du processus d'assurance, que les installations de gestion des résidus miniers sont gérées efficacement.

L'indicateur de rendement « Responsabilités attribuées pour la gestion des résidus » reste le plus fort. Dans près de 80 % des installations, un dirigeant responsable (président et chef de la direction ou directeur de l'exploitation) doit s'assurer qu'une structure de gestion est établie pour prouver à l'entreprise et ses communautés d'intérêts que la gestion des résidus est effectuée de façon responsable.

ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS

INSTALLATIONS AYANT ATTEINT LE NIVEAU A OU PLUS [%]



INDICATEURS	OBJECTIF
Politique et engagement en matière de gestion des résidus	Démontrer qu'une politique et un engagement en matière de gestion des résidus ont été établis et expriment les intentions, engagements et principes relatifs à la gestion des résidus.
Système de gestion des résidus	Démontrer que les entreprises possèdent un système de gestion des résidus conformément au plan directeur énoncé dans le Guide de gestion des parcs à résidus miniers de l'AMC afin d'offrir une structure systématique et officielle pour l'évaluation des risques, la création d'objectifs, la consultation des communautés d'intérêts, la mise en œuvre d'activités pour l'atteinte des objectifs, l'attribution de responsabilités et le processus d'assurance et, ainsi, s'assurer que les installations de gestion des résidus miniers sont gérées efficacement.
Responsabilités attribuées pour la gestion des résidus	La responsabilisation de la direction à l'égard de la gestion des résidus miniers est nécessaire pour signaler l'importance des installations de gestion des résidus miniers pour notre industrie et les effets négatifs d'une mauvaise gestion des résidus sur l'environnement et notre réputation. Cet indicateur confirme qu'au sein de l'entreprise, un dirigeant responsable s'assure qu'une structure de gestion appropriée est établie pour prouver à l'entreprise et ses communautés d'intérêts que la gestion des résidus est effectuée de façon responsable. On s'attend à ce que le dirigeant responsable délègue la responsabilité de la gestion des résidus, des questions budgétaires et autres fonctions relatives aux résidus à l'équipe chargée des activités et au personnel de direction tout en conservant la responsabilité finale de la gestion des résidus et de ses résultats.
Examen annuel de la gestion des résidus	Démontrer que la direction effectue un examen annuel de la gestion des résidus dont les résultats sont transmis au dirigeant responsable afin de s'assurer que l'entreprise est convaincue que la structure et les systèmes de gestion des résidus sont efficaces et qu'ils continuent de combler les besoins de l'organisation.
Manuel d'EES	Démontrer que l'installation a élaboré et rédigé un manuel d'EES sur la gestion des résidus conformément au document intitulé Comment rédiger un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance des parcs à résidus miniers et des installations de gestion des eaux.

Utilisation d'énergie et gestion des émissions à effet de serre

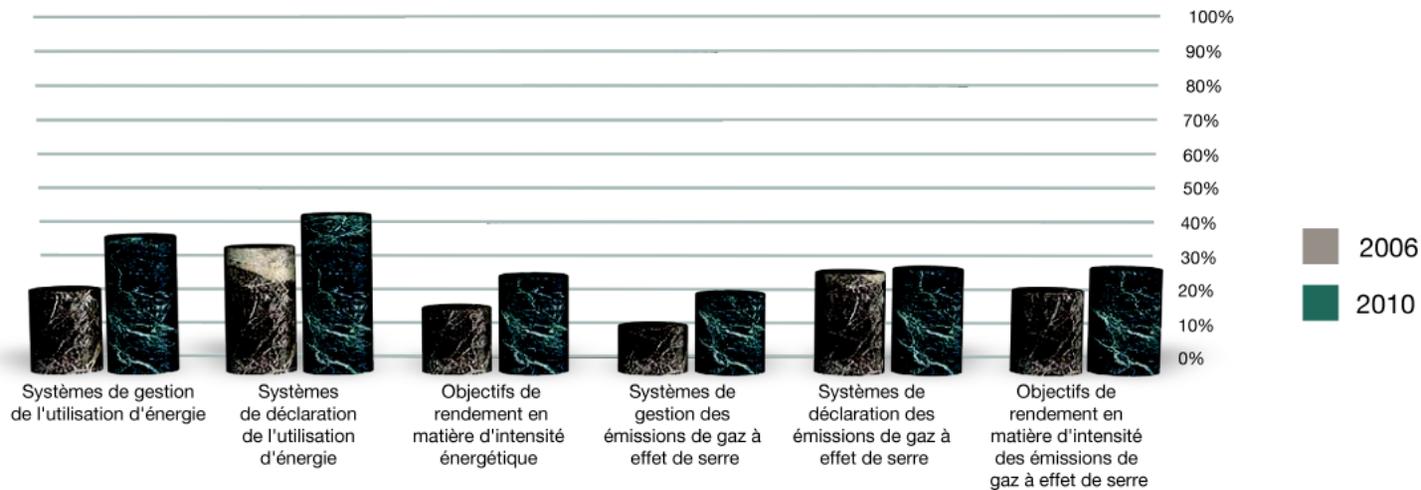
Cet élément de rendement comprend trois indicateurs relatifs à l'utilisation d'énergie et trois indicateurs relatifs à l'évaluation de la gestion des émissions de gaz à effet de serre.

Le rendement dans ce domaine reste le plus faible de tous les domaines de l'initiative VDMD. De 2009 à 2010, aucun changement significatif dans le rendement des membres n'a été remarqué. Des analyses des années 2006 à 2010 indiquent cependant qu'il y a eu une amélioration des systèmes de gestion de l'utilisation de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

En 2011, l'AMC continuera d'effectuer des recherches sur les éléments qui affaiblissent le rendement dans ce domaine. L'AMC élaborera également des stratégies pour s'assurer que des systèmes et des processus sont établis pour gérer l'utilisation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'UTILISATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

INSTALLATIONS AYANT ATTEINT LE NIVEAU A OU PLUS [%]



INDICATEURS	OBJECTIF
Systèmes de gestion de l'utilisation d'énergie	Démontrer que des systèmes de gestion de l'utilisation d'énergie sont établis.
Systèmes de déclaration de l'utilisation d'énergie	Démontrer que des systèmes de suivi et de déclaration de l'utilisation d'énergie sont établis pour usage interne et déclaration au public.
Objectifs de rendement en matière d'intensité énergétique	Démontrer que des objectifs de rendement en matière d'intensité d'énergie ont été établis pour chaque installation.
Systèmes de gestion des émissions de gaz à effet de serre	Démontrer que des systèmes de gestion des émissions de gaz à effet de serre sont établis.
Systèmes de déclaration des émissions de gaz à effet de serre	Démontrer que des systèmes de suivi et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre sont établis pour usage interne et déclaration au public.
Objectifs de rendement en matière d'intensité des émissions de gaz à effet de serre	Démontrer que des objectifs de rendement en matière d'intensité d'émissions de gaz à effet de serre ont été établis pour chaque installation.

Relations externes

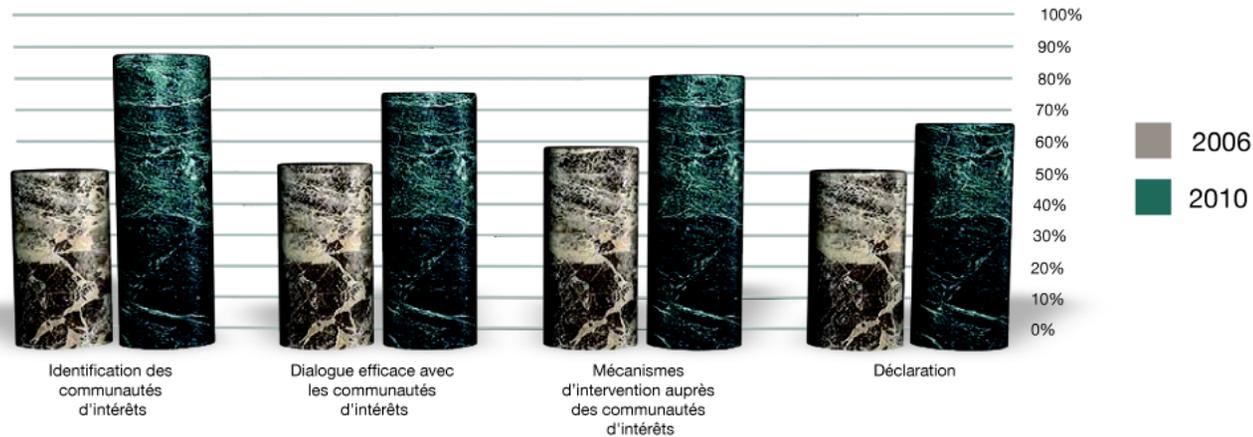
Un des principaux objectifs de l'initiative VDMD est d'améliorer la capacité de l'industrie à collaborer avec les communautés d'intérêts, et à prendre des mesures à l'égard de leurs besoins et inquiétudes. Quatre indicateurs de rendement évaluent la qualité du dialogue des entreprises membres sur des sujets d'intérêts communs avec les groupes clés et les personnes ne faisant pas partie de l'industrie.

En 2004, au début de l'initiative VDMD, beaucoup d'entreprises possédaient des systèmes non officiels pour repérer les communautés d'intérêts et combler leurs besoins, mais certaines entreprises n'en possédaient tout simplement pas. Depuis, les membres de l'AMC se sont améliorées sur ce point.

En 2010, 86 % des installations ont déclaré qu'elles possédaient un système documenté et officiel pour repérer les communautés d'intérêts locales ou situées près des installations. Aussi, 80 % ont déclaré bien comprendre les inquiétudes des communautés d'intérêts et posséder un système officiel de plainte et d'intervention.

L'an prochain, le domaine des relations externes sera remplacé par celui des relations avec les Autochtones et les collectivités. À cette fin, le conseil d'administration de l'AMC a approuvé un cadre stratégique qui énumère les engagements des membres par rapport au développement minier qui pourraient avoir des conséquences pour les collectivités autochtones.

ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES INSTALLATIONS AYANT ATTEINT LE NIVEAU A OU PLUS (%)



INDICATEURS	OBJECTIF
Identification des communautés d'intérêts	Démontrer que des efforts ont été faits pour repérer les communautés d'intérêts qui sont ou semblent être touchées par les activités ou qui portent un véritable intérêt au rendement et aux activités d'une entreprise ou de ses installations.
Dialogue efficace avec les communautés d'intérêts	Démontrer que des processus ont été établis pour communiquer avec les communautés d'intérêts afin de comprendre leur point de vue, de les renseigner avec transparence sur les activités de l'entreprise et son rendement et faire en sorte qu'elles participent activement aux discussions sur les enjeux qui les inquiètent.
Mécanismes d'intervention auprès des communautés d'intérêts	Démontrer qu'il existe des processus pour recevoir les plaintes et les inquiétudes des communautés d'intérêts afin de s'assurer qu'elles sont comprises et que des mesures efficaces sont prises à leur égard.
Déclaration	Démontrer que les déclarations sur les communications avec la collectivité et sur les activités de discussion sont ouvertes et transparentes.

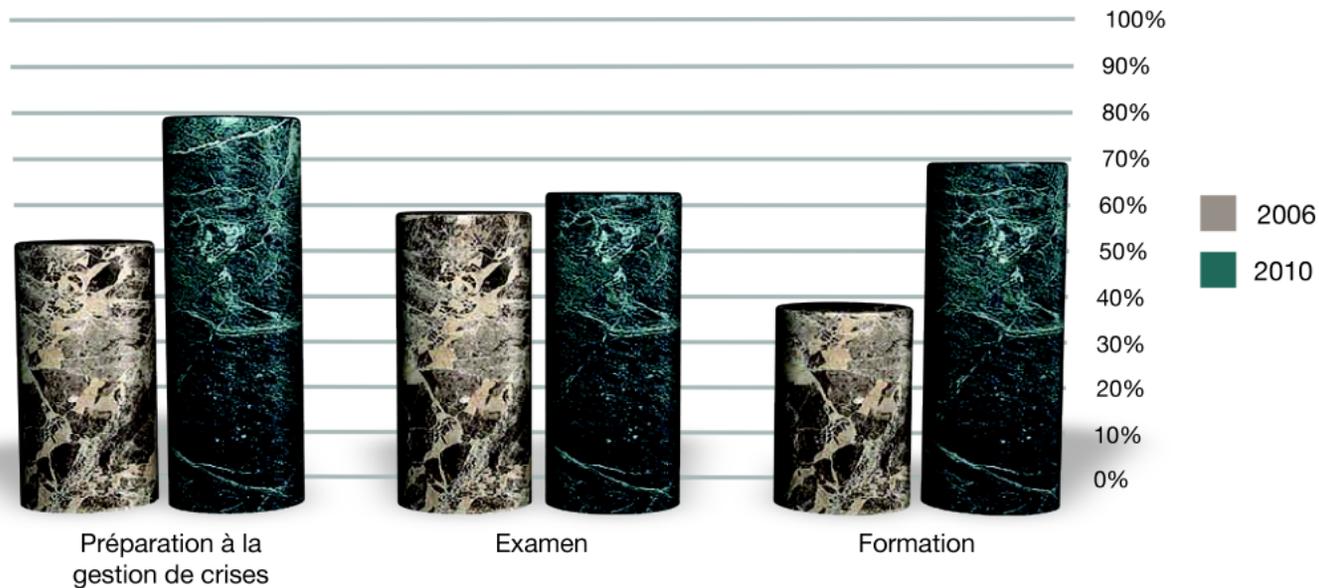
Planification de la gestion de crises

Les trois indicateurs de rendement relatifs à la planification de la gestion de crises ont pour but d'aider les entreprises à miser sur les pratiques exemplaires et à évaluer leur rendement opérationnel d'un œil critique. Lors d'une déclaration, l'entreprise doit répondre « oui » ou « non » pour chaque indicateur. Pour pouvoir répondre « oui », les responsables des sièges sociaux et des installations doivent respecter tous les critères de l'indicateur.

Selon les rapports de 2010, plus des trois quarts des entreprises et des installations ont élaboré un plan de gestion de crises. Près des deux tiers des entreprises ont revu et mis à jour leur plan pour s'assurer qu'il comble toujours les besoins, reflète les risques liés à leurs activités et est conforme aux pratiques exemplaires de l'industrie. Les deux tiers des entreprises et des installations offrent une formation sur la gestion de crises, comprenant des exercices de simulation adéquats. Ce dernier résultat indique une forte amélioration depuis 2006, alors que seulement 40 % des entreprises et des installations atteignaient ce niveau de rendement.

ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DES CRISES

ENTREPRISES ET INSTALLATIONS AYANT RÉPONDU « OUI » (%)



INDICATEURS	EXIGENCE
Préparation à la gestion de crises	Les entreprises membres doivent posséder un plan de gestion de crises conformément au document de l'AMC publié en mars 2007 intitulé Guide de planification de la gestion de crises.
Examen	Les entreprises membres examineront et mettront à jour leur plan de gestion de crises afin de s'assurer qu'il correspond toujours aux besoins de l'entreprise et à ses activités et qu'il reflète adéquatement les risques liés aux activités et les pratiques exemplaires de l'industrie.
Formation	Une formation sur la gestion de crises, lors de laquelle auront lieu des exercices de simulation, sera donnée annuellement.

Groupe consultatif des communautés d'intérêts

L'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) est encadrée par le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCCI), formé d'intervenants externes provenant de divers milieux. Fort des connaissances et de l'expérience de ses membres, le GCCCI évalue la mise en œuvre et les progrès de l'initiative à titre d'organe indépendant.

Le GCCCI offre un lien direct avec la société civile, les communautés d'intérêts et les groupes autochtones, permettant ainsi la tenue d'un dialogue ouvert. Au fil du temps, le GCCCI s'est attardé sur d'importants enjeux qui ne sont pas directement liés au développement de l'initiative VDMD, mais qui concernent les communautés d'intérêts et l'industrie minière.

En 2010, le GCCCI a tenu deux réunions, le 10 mars et le 15 septembre, entre lesquelles il a organisé plusieurs téléconférences sur des sujets précis. Après discussion, il a émis des recommandations sur un éventail de points d'intérêts, notamment sur le nouveau système d'évaluation de VDMD et sur la conception des indicateurs de rendement visant à régler la problématique de la fermeture des mines.

Rencontre du groupe consultatif des communautés d'intérêts, mars 2011 (à partir de la gauche):
Dan Benoit, Alan Penn, David Mackenzie, Alan Young, Chantal Lavoie, Pierre Gratton, Vicky Weekes, and Julie Gelfand.



GRUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS LISTE DES MEMBRES EN 2010

Roger Augustine	Assemblée des Premières Nations
Dan Benoit	Ralliement national des Métis
Richard Briggs	Conseil minier, Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile
Barrie Ford	Société Makivik
Ginger Gibson	Membre à titre personnel
Larry Haber	Kimberley Community Development Society
Brenda Kelley	Bathurst Sustainable Development
Stephen Kibsey	Caisse de dépôt et placement du Québec
Soha Kneen	Inuit Tapiriit Kanatami
David Mackenzie	Syndicat des métallos du Canada
Christy Marinig	Membre à titre personnel
Eric Morris	Assemblée des Premières Nations
Alan Penn	Administration régionale crie
Alan Young	Initiative boréale canadienne
Anne Marie Toutant	Suncor Energy Inc.
Craig Ford	INMET Mining Corporation
Chantal Lavoie	De Beers Canada Inc.
Doug Horswill	Teck Resources Limited
Gordon Peeling	Association minière du Canada
Eira Thomas	Stornoway Diamond Corporation

DÉCLARATION DU GROUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

Cette déclaration annuelle nous permet de transmettre nos commentaires à l'industrie minière. Nous formons un groupe indépendant dont les membres proviennent des quatre coins du Canada, de la société civile, de syndicats, d'organisations autochtones et des gouvernements. Nous nous rencontrons deux fois par année afin d'examiner le rendement de l'industrie en matière de développement durable. Nous conseillons également l'industrie sur la voie à suivre.

À la lumière des réalisations de 2010, nous constatons qu'une bonne partie de nos conseils ont été pris en compte. Nous avons demandé à l'industrie de se pencher sérieusement sur la planification de la fermeture des mines, et l'ébauche d'un protocole sur le sujet nous a été soumise. Dans le cadre de ce protocole, toutes les sociétés membres de l'AMC seront tenues de présenter un plan de remise en état du site selon les normes actuelles. De plus, après que nous ayons proposé à l'industrie d'adopter l'initiative VDMD à l'échelle internationale, l'AMC a entamé l'étude des normes mises en place ailleurs dans le monde. Nous suivrons l'avancement de ces dossiers.

De concert avec le secteur minier, nous avons travaillé de pied ferme à la conception de cadres de présentation de rapports. La préparation de rapports constitue une tâche ardue pour de nombreuses entreprises. Nous en sommes conscients et en avons tenu compte en formulant notre recommandation. Nous pensons néanmoins que ces données sont utiles et pertinentes pour améliorer la façon dont les entreprises fonctionnent. C'est pourquoi nous continuons d'encourager les membres de l'industrie à donner vie aux chiffres en expliquant le contexte et en brossant le portrait de leur région.

Voici les tendances que nous avons relevées dans les rapports fournis:

- **Gestion des résidus** Les sociétés ont réalisé des progrès sur ce plan; elles sont de plus en plus nombreuses à mettre au point des politiques sur les résidus et les systèmes de gestion et à effectuer des examens annuels. Toutefois, seulement 50 % des établissements qui produisent un rapport ont établi une politique. Il s'agit donc d'un domaine où il y a indéniablement matière à de nettes améliorations.
- **Utilisation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre** Les exigences liées à la publication des résultats sont appliquées puisque la consommation d'énergie représente un coût considérable dont il faut faire le suivi. La consommation d'énergie change à mesure que la mine évolue et dépend d'un grand nombre de facteurs échappant au contrôle de l'entreprise. De ce fait, les pointages relativement faibles reflètent principalement les difficultés techniques inhérentes aux cibles.
- **Relations externes** Les sociétés cernent plus aisément qu'auparavant les communautés d'intérêts avec lesquelles elles doivent collaborer, mais elles ont encore du chemin à parcourir dans leurs relations avec celles-ci.
- **Planification de la gestion de crises** Les sociétés adoptent des plans de gestion de crises et des programmes de formation connexes.

C'est par l'intermédiaire des rapports, et des explications qu'ils contiennent, que nous commençons à comprendre les entreprises et leur fonctionnement. Nous les invitons aux réunions de l'AMC afin qu'elles nous renseignent sur leur travail, sur leurs résultats et sur les défis auxquels elles sont confrontées. En 2010, nous avons rencontré Breakwater Resources, IAMGOLD et Teck Resources.

Nous croyons que le système de déclaration mis en place contribue à l'essor de changements au sein de l'industrie parce qu'il suscite une sensibilisation aux priorités publiques stratégiques et permet à la direction des entreprises d'y donner suite. Nous avons pour mandat d'attirer l'attention de l'industrie sur les questions problématiques et de l'aider à trouver des solutions pratiques. Cet exercice, qui vise à hausser la barre, ne pourra cependant couvrir tous les enjeux.

Comme le Canada accorde désormais son appui à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, nous nous attendons à ce que l'industrie traite les questions autochtones en conséquence. L'Assemblée des Premières Nations prendra en main ce dossier, qui lui revient à juste titre. L'industrie peut inciter le Canada à accélérer la mise en œuvre de cette déclaration en devenant le partenaire des Autochtones et en adoptant le principe de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. L'année à venir devrait constituer un point pivot en ce qui concerne les relations avec les Autochtones, dorénavant fondées sur ce principe.

En outre, la volonté des communautés d'appui de collaborer avec les acteurs du secteur minier devrait s'améliorer en 2011. Nous devrions également noter des progrès dans le cadre des protocoles sur la biodiversité. Par ailleurs, une pression est exercée afin de rationaliser les processus réglementaires d'une manière qui pourrait amoindrir la responsabilité des entreprises et du gouvernement si les précautions nécessaires ne sont prises. Nous croyons qu'il est essentiel de comprendre le rôle des études d'impact dans le cadre des décisions touchant l'environnement dans le cadre des projets miniers du monde entier.

Nous nous attendons à ce que l'utilisation finale des produits miniers représente un défi croissant pour l'industrie. Cette tendance pourrait avoir des répercussions tant positives que négatives pour une entreprise, suivant la façon dont elle abordera les questions liées à la chaîne d'approvisionnement. D'un point de vue pratique, cette tendance entraînera probablement l'émergence d'une multitude d'enjeux, dont l'examen de la gestion des métaux utilisés dans les produits de consommation et des déchets qui en découlent. Il faudra aussi revoir la consommation d'énergie et les méthodes d'extraction, de transformation, de transport et d'utilisation des substances possiblement toxiques dans les produits finis.

Le GCCI demeure un forum au sein duquel la société civile, les syndicats, les organisations autochtones et d'autres intervenants de l'industrie minière peuvent échanger sur les enjeux du secteur et influencer ce dernier pour le mieux.

GRUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

<< L'importance du développement durable s'est considérablement accrue au cours des dix dernières années. Pendant cette période, l'AMC a fortement encouragé ses entreprises membres, leurs employés et leurs familles à se familiariser avec les enjeux liés à l'environnement et à la sécurité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu de travail. Gordon Peeling, ancien président-directeur général de l'AMC, a régulièrement assisté aux rencontres portant sur l'initiative VDMD et maintient catégoriquement que les entreprises membres doivent rendre compte à notre comité de ce qui a trait à leur main-d'œuvre et à leurs programmes environnementaux. >>

- Richard Briggs, Conseil minier, Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile

Dans le cadre du système de vérification de l'initiative VDMD, chaque entreprise membre de l'AMC doit faire effectuer la vérification des résultats de son rendement VDMD par un tiers, tous les trois ans.

Vérification externe

Dix membres ont fait vérifier leur autoévaluation de 2010 par un tiers:

- ArcelorMittal Mines Canada
- Société aurifère Barrick
- De Beers Canada
- Diavik Diamond Mines
- Compagnie minière IOC
- Syncrude Canada
- Teck Resources (exploitation de Duck Pond et fonderie de Trail)
- Xstrata Cuivre Canada
- Xstrata Nickel
- Xstrata Zinc Canada

Chaque année, à la suite de la vérification externe, le Groupe consultatif des communautés d'intérêts effectue l'examen des résultats de la vérification de certaines entreprises. Cet examen constitue un élément important du système de vérification de l'initiative VDMD. En 2010, le Groupe a choisi de faire l'examen des résultats après vérification de 2009 de trois entreprises:

- Breakwater Resources
- IAMGOLD
- Teck Resources (Highland Valley Copper)

Le rapport détaillé de l'examen après vérification de 2010 est disponible sur le site Web de l'AMC à l'adresse www.mining.ca.

En 2011, le Groupe consultatif des communautés d'intérêts effectuera l'examen après vérification de De Beers Canada et de la compagnie minière IOC.



Mesures prises par les entreprises – points saillants



ArcelorMittal Mines Canada est l'un des principaux fournisseurs canadiens de produits de minerai de fer destinés au marché mondial de l'acier et génère près de 40 % de la production totale du pays.

L'entreprise est un chef de file des secteurs minier et de première transformation et détient plusieurs vastes installations au Québec. Ses installations minières et de concentration du minerai de Mont-Wright, près de Fermont, sont reliées par un chemin de fer de 420 kilomètres au complexe industriel de Port-Cartier, qui comprend une usine de bouletage, des installations portuaires privées, des ateliers ferroviaires, et qui abrite également le siège social de l'entreprise.

ArcelorMittal est membre de l'AMC et s'applique à améliorer la durabilité de ses processus en fonction de l'initiative VDMD. À cette fin, l'entreprise s'est soumise à sa deuxième vérification externe en février 2011, et utilise un système de gestion environnementale qui s'est vu attribuer la certification ISO 14001:2004.

En 2008, ArcelorMittal a décidé d'accorder la plus haute priorité à la santé et à la sécurité de ses employés. En conséquence, le nombre d'accidents de travail a diminué de 40 % en 2009. L'entreprise s'est engagée à être enregistrée au programme de la norme OHSAS 18001 avant juin 2011.

L'usine de bouletage de Port-Cartier est déjà à la tête du secteur en matière de consommation d'énergie par tonne produite, mais vise tout de même à améliorer encore davantage sa consommation d'énergie totale. Son objectif est de satisfaire aux exigences réglementaires futures en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en réduisant ses coûts de production.

ArcelorMittal poursuit son engagement envers la collectivité avec énergie depuis 50 ans. En 2010, l'entreprise a officialisé son engagement envers les communautés d'intérêts en instaurant un comité consultatif favorisant un dialogue constructif.

ArcelorMittal Mines Canada croit fermement en la recherche de l'amélioration continue au moyen de l'initiative VDMD. Pour en savoir plus, veuillez visiter le site Web de l'entreprise (www.arcelormittal.com/minescanada).



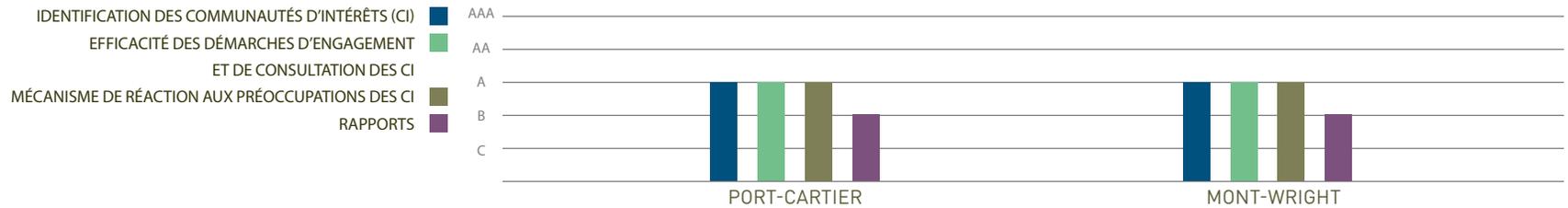
ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

ENTREPRISE	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
MONT-WRIGHT	-	-	-
PORT-CARTIER	-	-	-

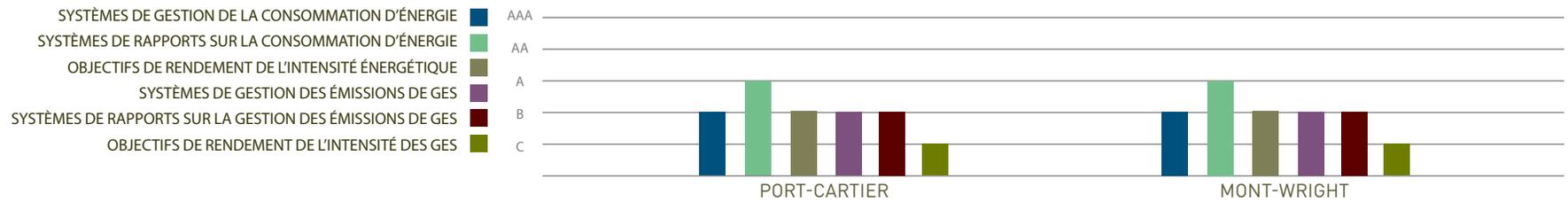


Mesures prises par les entreprises – points saillants

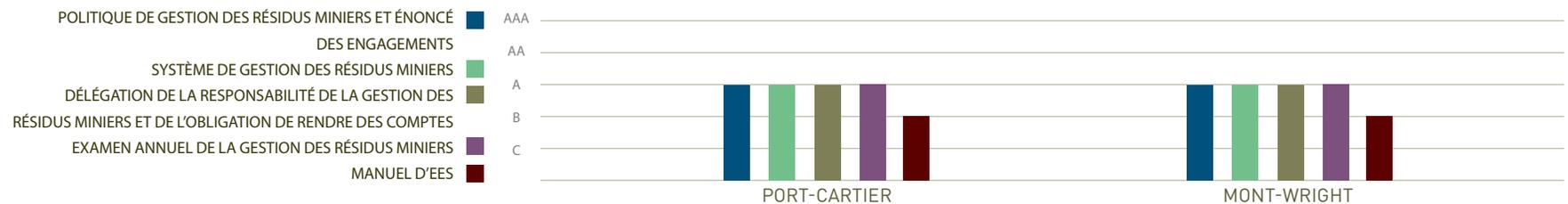
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES



ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES



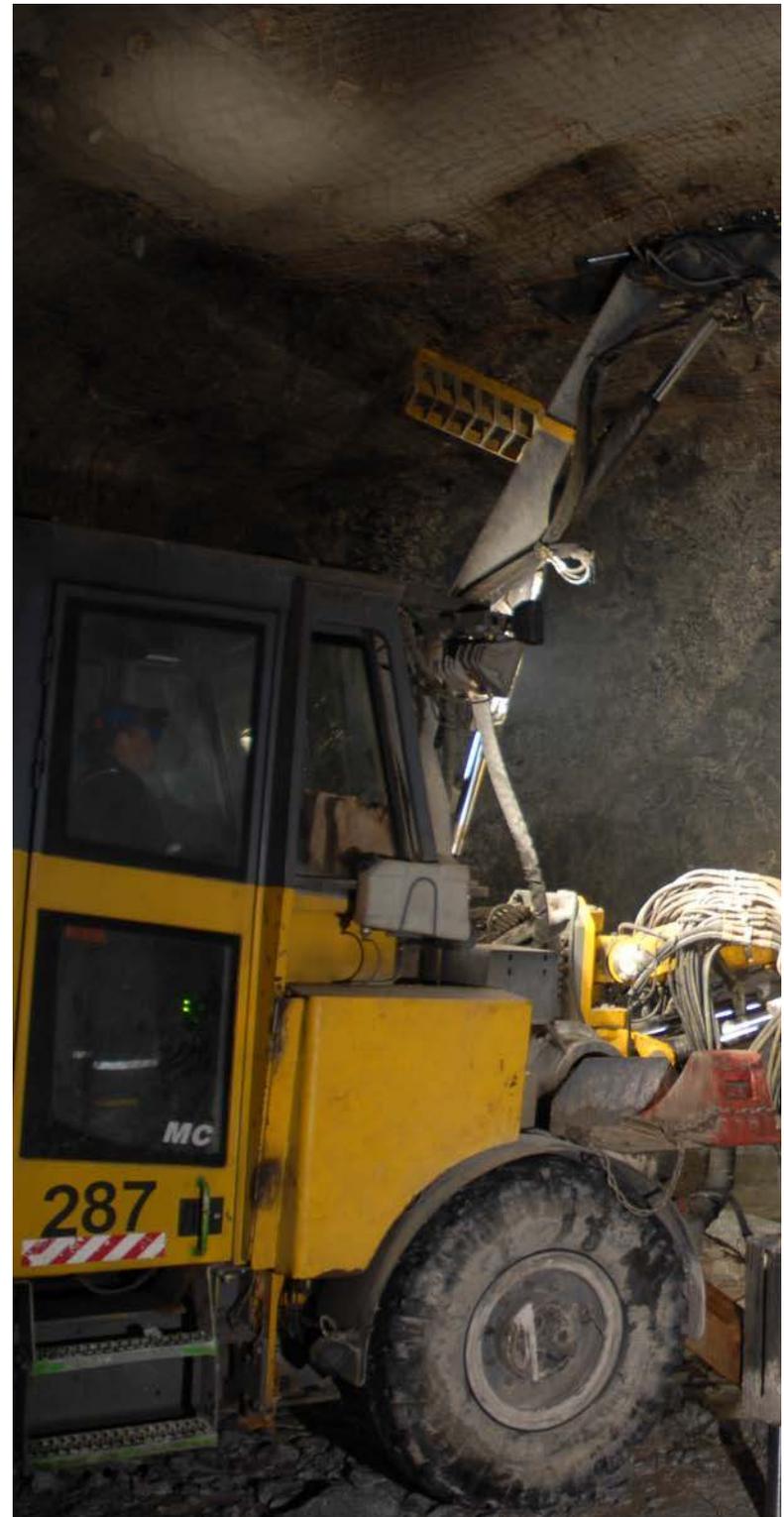
La Société aurifère Barrick est le chef de file mondial de l'exploitation aurifère. Elle exploite 26 mines dans quatre continents, et a entrepris sept projets d'exploration avancée et de mise en valeur en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie et dans la région de l'Australie et du Pacifique. Le siège social de l'entreprise est situé à Toronto.

Grâce au projet d'Hemlo, situé à 46 kilomètres à l'est de Marathon, en Ontario, Barrick produit de l'or en continu depuis 1985. Ce site inclut l'exploitation à ciel ouvert et souterraine de mines d'or, ainsi qu'une installation de transformation partagée.

Le projet était d'abord une coentreprise à parts égales jusqu'à l'acquisition de la pleine propriété par Barrick au début de 2010. Hemlo, dont les activités durent depuis plus de 25 ans, et qui devait entamer la fermeture graduelle du site en 2010, entre dans une nouvelle phase grâce à cette acquisition. Le prix de l'or est à la hausse et l'achat de terres additionnelles augmente les réserves exploitables du site, si bien que la durée de vie de la mine a été prolongée jusqu'en 2016, et l'opération étudie les possibilités d'accroître et d'étendre sa production d'or.

Avant ces faits nouveaux, l'objectif VDMD d'Hemlo était d'atteindre et de maintenir au moins le niveau A pour chaque indicateur de rendement, étant donné la courte durée de vie anticipée de l'exploitation. Maintenant, la durée de vie prolongée de l'exploitation permet à Hemlo de viser des pratiques et des normes opérationnelles améliorées. L'entreprise cherche à obtenir de meilleurs classements en continuant à être consciencieuse et en mettant en application l'initiative VDMD et d'autres pratiques et normes internationales.

L'engagement d'Hemlo envers l'amélioration de son rendement, conformément entre autres avec l'initiative VDMD, se reflète par la certification de l'International Cyanide Management Institute obtenue au terme d'une vérification indépendante par un tiers. Cette certification reconnaît qu'Hemlo satisfait aux exigences du Code international de gestion du cyanure en matière de rendement. Ce code prône la gestion et l'utilisation sécuritaires du cyanure. Il a été constitué sous l'égide du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement); il était alors connu sous le nom de Conseil international des métaux et de l'environnement (CIME).





L'exploitation d'Hemlo continue d'élargir ses relations externes et d'améliorer sa durabilité. Il s'agit du premier site au Canada à participer au programme de formation Mining Essentials and Environmental Monitoring (compétences essentielles à l'industrie minière et surveillance de l'environnement) pour les peuples autochtones. Ce programme a offert une formation à dix membres de la Première nation Pic River et de la Première nation Pic Mobert. Barrick participe à plusieurs autres projets avec ces Premières nations et d'autres communautés d'intérêts.

Hemlo est fière d'avoir remporté deux prix VDMD, pour les relations externes et pour la planification de gestion des situations d'urgence, depuis que le programme a été mis en œuvre. Le site continuera à se concentrer sur l'amélioration en appliquant les indicateurs de rendement VDMD supplémentaires en matière de sécurité et de santé, de gestion de la conservation de la biodiversité, et de relations avec les Autochtones et les collectivités.

Hemlo a eu l'honneur de remporter plusieurs autres prix pour son approche responsable en ce qui concerne le rendement social, économique et environnemental. Il s'agit notamment d'un prix pour la conservation de l'eau décerné pour des améliorations qui ont permis au site d'utiliser à plus de 80 % de l'eau usée comme eau de traitement. Puis un autre prix lui a été attribué pour l'installation d'un réseau novateur de caméras thermiques et analogiques pour surveiller un pipeline pour les résidus. En combinant ces technologies avec un programme informatique exclusif, l'entreprise peut instantanément détecter des écarts thermiques mineurs, agir rapidement et prévenir les défaillances potentielles, protégeant ainsi les zones écologiquement fragiles.

Hemlo s'est engagée à perpétuer le progrès au sein de toutes ses opérations, y compris dans ses communications avec les intervenants et les parties intéressées. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site Web de Barrick (www.barrick.com).

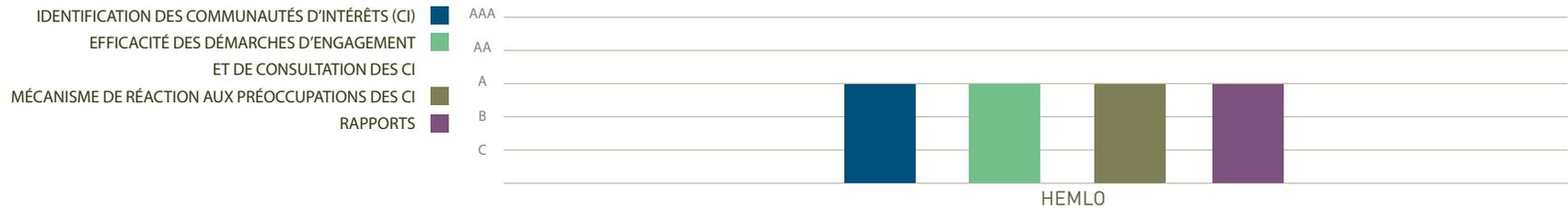
ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
ENTREPRISE	✓	✓	✓
HEMLO	✓	✓	✓



Mesures prises par les entreprises – points saillants

ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES



ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



La mine de diamants EKATI, exploitée par BHP Billiton Canada inc., est une coentreprise de BHP Billiton (80 %) et des géologues fondateurs Charles Fipke et Stewart Blusson (10 % chacun).

La mine est située à 310 kilomètres au nord-est de Yellowknife, dans une région de pergélisol continu.

À EKATI, le rendement signifie donner lieu à une croissance durable en investissant dans l'avenir. Cela suppose d'appuyer l'excellence en leadership et, surtout, de s'acquitter de l'engagement à ne causer aucun tort, que ce soit aux travailleurs, grâce à des pratiques uniformes axées sur le risque aux communautés hôtes, en entretenant un dialogue avec leurs membres et en intégrant leurs opinions et préoccupations au plan de la mine, ou à l'environnement, par une gestion adaptative novatrice et une surveillance soutenue de son impact écologique.

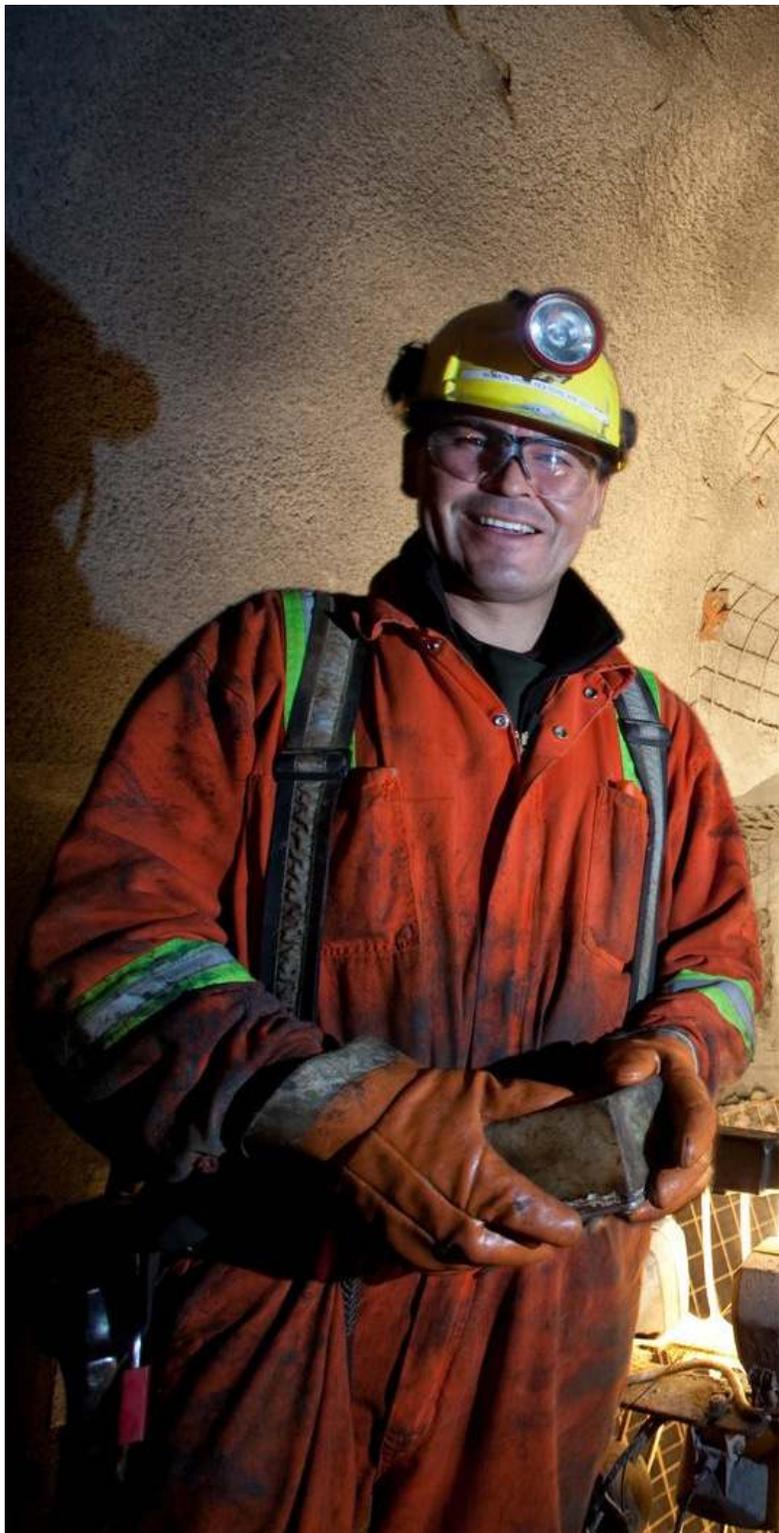
EKATI aura atteint ses objectifs lorsqu'elle parviendra à ne causer aucun dommage, sera estimée par ses communautés hôtes et procurera des avantages sociaux, environnementaux et économiques durables.

BHP Billiton utilise le mécanisme redditionnel de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) et d'autres outils pour améliorer continuellement ses différentes exploitations. EKATI s'est dotée de processus exhaustifs de surveillance interne et de vérification externe pour toutes ses pratiques de développement durable, et l'initiative VDMD rassemble bon nombre de ces processus pour permettre la production de rapports de portée élargie à l'échelle nationale. Un niveau élevé d'autorégulation représente une valeur ajoutée, l'analyse étant différente de celle des systèmes de gestion SSEC (santé, sécurité, environnement et communauté) et ISO.

Les résultats de l'initiative VDMD pour EKATI en 2010 étaient excellents, soulignant l'engagement de BHP Billiton envers l'amélioration continue et la grande importance qu'elle accorde à la santé, à la sécurité et au développement durable.

La planification de gestion des situations d'urgence et les communications externes sont deux domaines où la mine EKATI a toujours été bien cotée, et cette tendance s'est maintenue en 2010. BHP Billiton organise régulièrement des réunions avec les intervenants afin de les renseigner sur les activités de la mine EKATI et de recueillir leurs commentaires sur les décisions qui pourraient les toucher. Les gestionnaires encouragent les relations avec les intervenants et les





communautés d'intérêts de la mine, y compris le dialogue sur les partenariats communautaires durables et la participation à ces derniers. En 2010, BHP Billiton a effectué un sondage sur la perception des intervenants, mené par un tiers indépendant, qui demandait aux gens de faire part de leurs réactions anonymement, les commentaires étant destinés à avoir une influence sur les investissements stratégiques et durables de l'entreprise.

Après des efforts considérables en 2010 pour améliorer le rendement en matière de gestion des résidus, l'évaluation VDMD a révélé des progrès dans tous les domaines, avec dans l'ensemble un excellent résultat pour cet indicateur de rendement clé.

Le programme In Control d'EKATI représente les processus opérationnels de la mine, cerne puis évalue les travaux à risque élevé, et établit les mesures de surveillance nécessaires pour assurer la sécurité des employés lorsqu'ils effectuent ces travaux. En 2010, EKATI a célébré deux ans sans blessures consignées au sein de l'équipe d'exploitation souterraine, plus de 1 000 jours sans blessure consignée pour l'équipe d'exploitation à ciel ouvert et plus de trois ans sans blessure entraînant des absences pour l'équipe des installations de traitement.

Grâce à l'engagement de BHP Billiton envers l'environnement, dont témoigne le projet Powerwise d'EKATI, la mine canadienne s'est vu décerner trois prix d'excellence SSEC. Tout récemment, EKATI a été récompensée en 2010 pour son soutien envers le projet Global Energy Smart, qui a favorisé la réduction des émissions de gaz à effet de serre au sein de l'entreprise. Deux équipes d'EKATI figurant parmi les 32 finalistes aux prix d'excellence SSEC 2010 ont reçu un prix dans les catégories de la sécurité et de l'environnement.

En 2010, l'équipe d'intervention en cas d'urgence d'EKATI a remporté le concours d'exploitation à ciel ouvert et le concours d'exploitation souterraine lors du concours de sauvetage des mines à Yellowknife. Leurs victoires leur ont permis de participer aux Western Regional Championships à Fernie, en Colombie-Britannique.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter le site Web de BHP Billiton (www.bhpbilliton.com).

ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

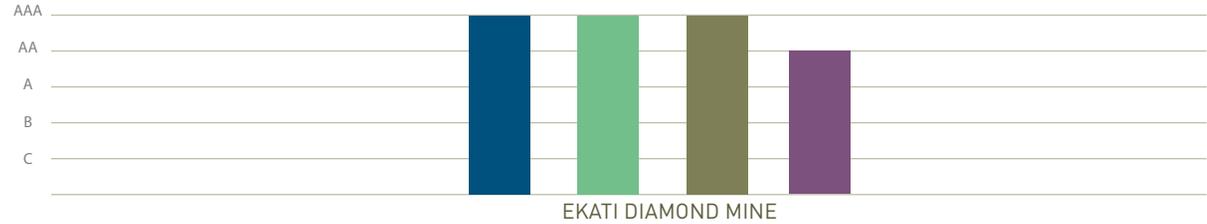
ENTREPRISE	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
EKATI DIAMOND MINE	✓	✓	✓



Mesures prises par les entreprises – points saillants

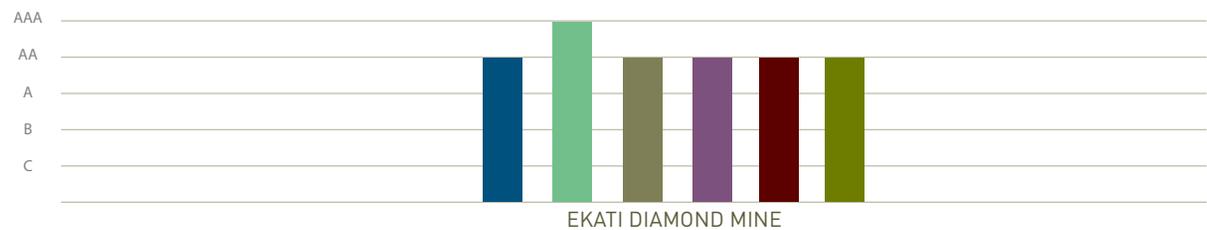
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI A
- RAPPORTS B
- C



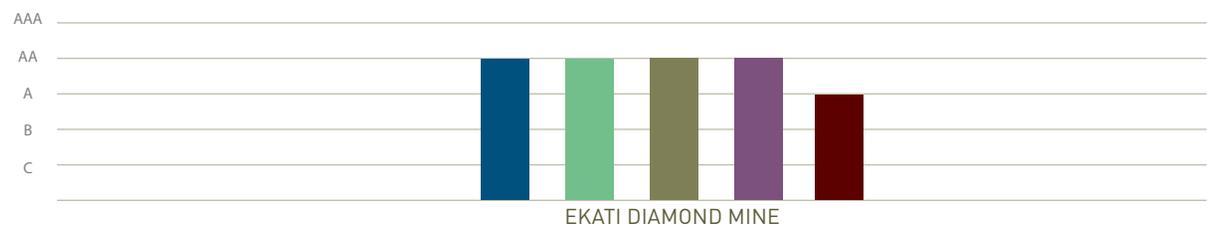
ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES C
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES C



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS B
- MANUEL D'EES C



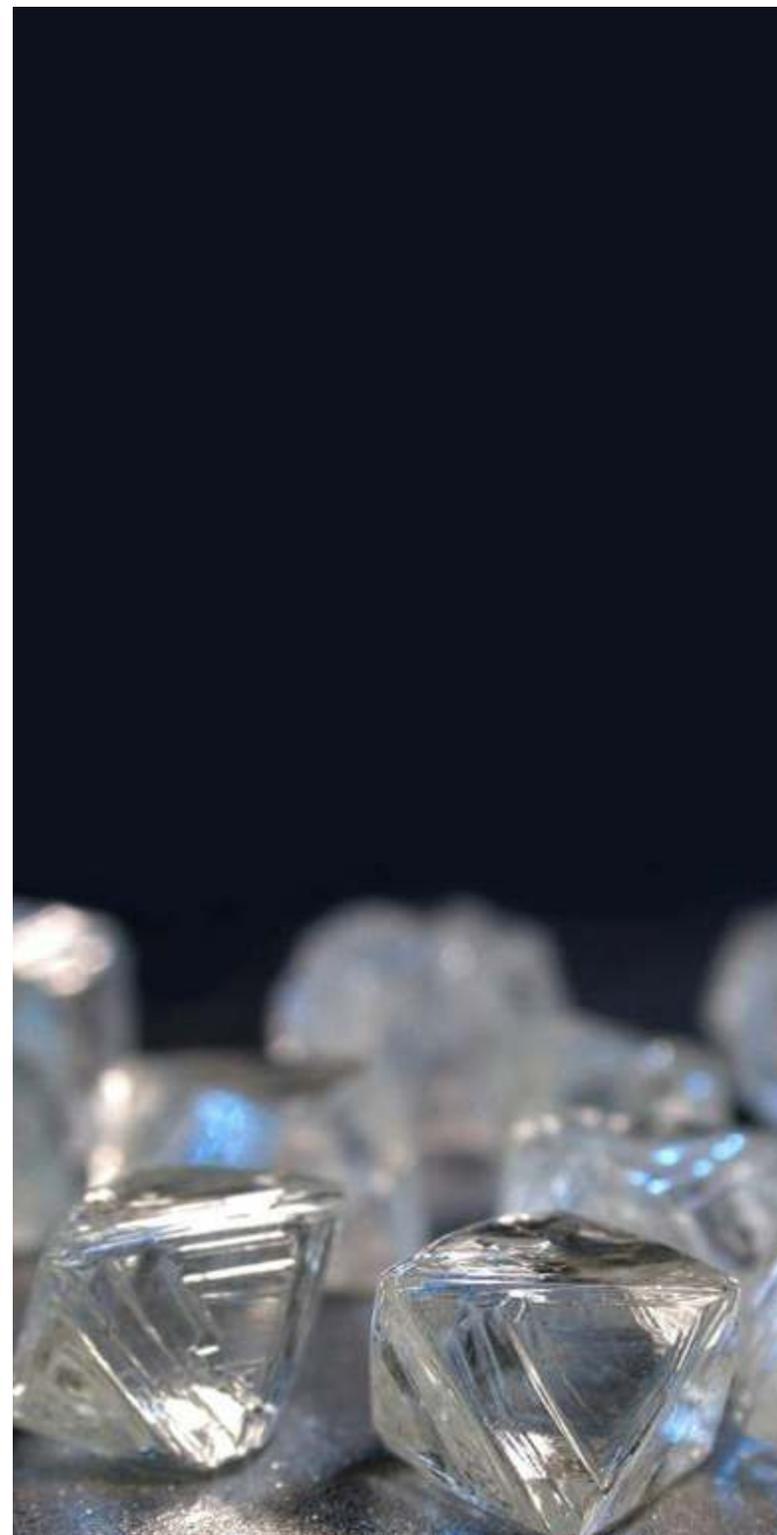
Membre de la famille d'entreprises De Beers fondée il y a 123 ans et présente au Canada depuis 50 ans, De Beers Canada est la seule entreprise exploitant deux mines de diamants au Canada. L'entreprise vise à produire des diamants de façon sécuritaire et rentable sans porter préjudice aux humains ni aux milieux physique, social et culturel.

La mine du lac Snap de De Beers Canada, la seule mine de diamants entièrement souterraine du pays, a ouvert le 25 juillet 2008 dans les Territoires du Nord-Ouest. Le lendemain, la mine à ciel ouvert Victor a été officiellement ouverte, devenant la première et seule mine de diamants de l'Ontario. De Beers Canada est également le partenaire majoritaire du projet Gahcho Kué, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui pourrait devenir la troisième exploitation de l'entreprise.

De Beers Canada s'engage à assurer le développement durable au sein des collectivités où elle mène ses activités. En 2005, pendant les travaux de construction, les sites ont été certifiés conformes à la norme ISO 14001 grâce aux systèmes de gestion environnementale, et ils ont été certifiés à nouveau en 2008, lorsque les travaux d'exploitation minière ont commencé. L'entreprise a également signé des ententes sur les répercussions et les avantages avec huit collectivités des premières nations concernant les deux sites.

De Beers Canada est conforme au Code de conduite sur les diamants canadiens et membre de Joailliers Vigilance du Canada. Au sein du groupe De Beers, l'entreprise est un défenseur, un participant ou un signataire de la Global Reporting Initiative, des normes du Responsible Jewellery Council, du Pacte mondial des Nations Unies et de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

Vous trouverez ci-joint un résumé des résultats vérifiés de De Beers Canada concernant l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) pour 2010.



Planification de la gestion des situations d'urgence

Les plans de gestion des situations d'urgence du bureau central et de la mine Victor sont conformes à toutes les exigences de l'initiative VDMD. Les priorités de l'entreprise pour 2011 comprennent la recherche d'occasions d'amélioration au lac Snap (par exemple, élargir l'évaluation du risque de situations d'urgence, augmenter le nombre de mises à l'essai des plans et collaborer avec les autorités locales d'intervention en cas d'urgence au sujet du plan de gestion des situations d'urgence).

Utilisation d'énergie et gestion des émissions de gaz à effet de serre

Les deux mines sont dotées de systèmes de gestion élémentaires. En 2011, De Beers Canada prévoit élaborer des indicateurs de consommation d'énergie et d'émission de GES et procéder à la mise en œuvre complète des systèmes de gestion de l'information sur l'énergie. Ces activités jetteront les bases de systèmes complets de gestion de l'énergie et des GES et permettront l'évaluation continue du rendement.

L'un des défis consiste à rendre compte des besoins accrus en énergie et des émissions de GES supérieures pendant le développement minier, comme le carburant nécessaire pour le roulage accru du minerai, la ventilation et la gestion de l'eau. En 2010, l'exploitation du lac Snap a terminé une étude exploratoire sur l'utilisation d'éoliennes et des projets sur des énergies de remplacement du diesel. Des travaux de suivi seront réalisés en 2011.

Gestion des rejets

L'engagement de De Beers Canada envers le développement durable et la gestion responsable des rejets minéraux est inscrit dans sa politique de développement durable et dans une lettre d'engagement approuvée par le président et chef de la direction. Les deux documents sont affichés sur le site Web de l'entreprise (voir ci-dessous).

En 2011, l'entreprise travaillera à élargir le contenu du manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance pour le lac Snap de sorte qu'il couvre tous les aspects des directives de l'AMC. La mine Victor et celle du lac Snap disposent de plans exhaustifs d'intervention en cas d'urgence, qui sont examinés par les autorités responsables de l'application de la réglementation et font l'objet d'exams annuels par la direction.

Communications externes

De Beers Canada continuera de s'améliorer sur ce plan en 2011 en cernant les communautés d'intérêts touchées de façon indirecte par les activités de l'entreprise ou concernées par les enjeux propres à ces activités. L'entreprise travaillera également à appliquer les mécanismes de réponse aux communautés d'intérêts au lac Snap et à la mine Victor, et la haute direction examinera l'efficacité des processus de communication avec les communautés d'intérêts chaque année.

Pour obtenir un complément d'information sur De Beers Canada et son engagement envers le développement durable, et pour consulter le rapport annuel Report to Society (en anglais seulement), veuillez visiter le site Web de l'entreprise (www.debeerscanada.com).

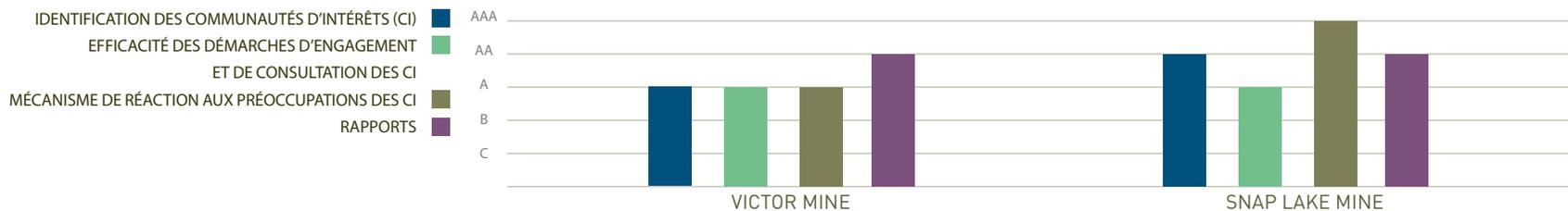
ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
ENTREPRISE	✓	✓	✓
SNAP LAKE MINE	-	-	✓
VICTOR MINE	✓	✓	✓

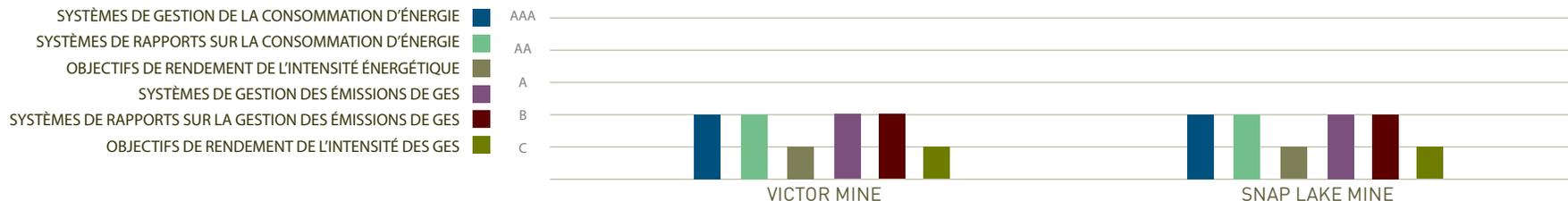


Mesures prises par les entreprises – points saillants

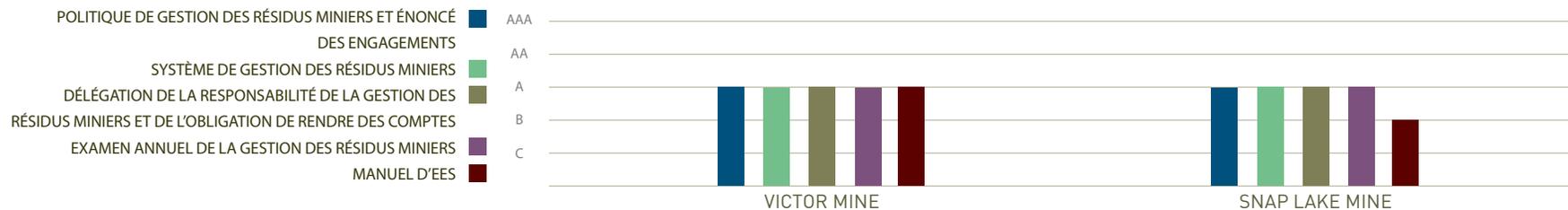
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES



ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



Située à 300 km au nord-est de Yellowknife, la mine de diamants Diavik est une coentreprise non constituée en société, fondée par Diavik Diamond Mines inc. (60 %) et Harry Winston Diamond Limited Partnership (40 %), qui ont toutes deux leur siège social à Yellowknife.

La première est une filiale exclusive de Rio Tinto plc (Londres), tandis que la deuxième en est une de la Harry Winston Diamond Corporation de Toronto. Diavik Diamond Mines inc. gère la mine.

À la lumière d'une étude de préfaisabilité réalisée à la fin des années 1990, Diavik a décidé de transformer son exploitation à ciel ouvert en mine souterraine. La production de cette nouvelle installation a débuté au cours du premier trimestre de 2010 et a été officiellement lancée le 25 mars 2010. L'exploitation à ciel ouvert se poursuivra en 2011 et devrait prendre fin en 2012, lorsque toutes les activités se dérouleront en sous-terrain.

Diavik offrira de la formation et du soutien aux nombreux employés des mines à ciel ouvert qui ont choisi de travailler dans les mines souterraines. En plus d'offrir une formation sur place, Diavik a participé à un programme pilote mené par le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, pour permettre aux employés d'obtenir le statut professionnel pour l'exploitation souterraine. En 2010, dix employés, dont la première et l'unique femme, ont reçu leur certification de mineur de fond de niveau 1.

Le programme de stages de Diavik a toujours du succès. Neuf personnes sont devenues compagnons d'apprentissage en 2010, ce qui porte le total à 27 personnes depuis 2004. Au 31 mars 2011, Diavik comptait 25 stagiaires, dont 17 nouveaux en 2011.

En 2010, on a apporté quelques changements au Programme de leadership autochtone de Diavik. Le programme s'est élargi de façon à inclure deux employés de De Beers, en plus de quatre autres de Diavik. Depuis qu'il a été créé, 53 employés de Diavik ont terminé ce programme. En 2011, le programme a été transféré de Diavik au Collège Aurora, où il constitue la base du Northern Leadership Development Program (programme de développement du leadership - NLDP) du collège. Grâce à cette transition, toutes les sociétés minières, la Mine Training Society et d'autres industries du Nord peuvent bénéficier de ce programme. Le NLDP a débuté en mai 2011.





À cause de ses exploitations à ciel ouvert et souterraine, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie de Diavik ne cesseront de croître annuellement par rapport aux niveaux de l'année de référence. À l'avenir, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie augmenteront malgré la diminution globale de la production et demeureront élevées, à cause du carburant nécessaire pour le chauffage, l'aération, la gestion de l'eau, le roulage accru et les autres exigences des opérations souterraines.

Deux projets qui atténueraient les émissions de gaz à effet de serre en réduisant la consommation de diesel sont considérés. Construire un petit parc éolien est une première possibilité. Diavik poursuit également son analyse d'un projet de prolongement d'une ligne électrique pour fournir de l'énergie hydroélectrique aux mines de diamants du Nord.

Diavik a publié deux documents dignes d'intérêt récemment. Le premier, Diavik's Community Legacy Projects, souligne les investissements et le soutien que Diavik a apportés depuis les dix dernières années pour aider à construire et à améliorer les infrastructures dans les communautés du Nord. Le second, 2010 Socio-Economic Monitoring Agreement Report, expose en détail les processus d'embauche de Diavik, la participation et les dépenses de l'entreprise dans le Nord, ainsi que de ses programmes de formation et des faits saillants de ses activités.

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez consulter les documents de Diavik 2010 Sustainable Development Report et 2009 Environmental Agreement Annual Report, ainsi que le bulletin de l'entreprise, Dialogue. Pour obtenir tout autre renseignement d'ordre général, veuillez visiter le site Internet (www.diavik.ca).

ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

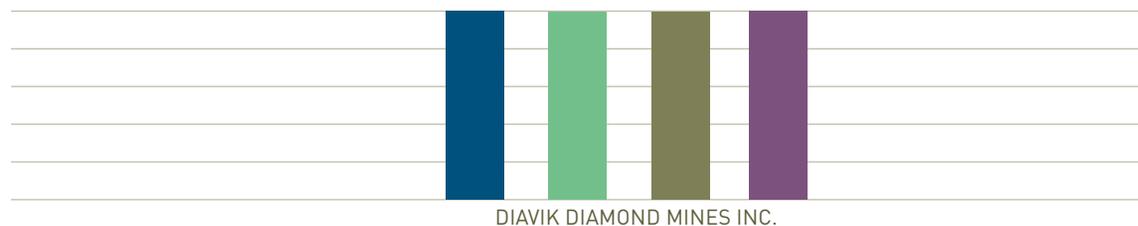
ENTREPRISE	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
DIAVIK DIAMOND MINES INC.	-	✓	✓



Mesures prises par les entreprises – points saillants

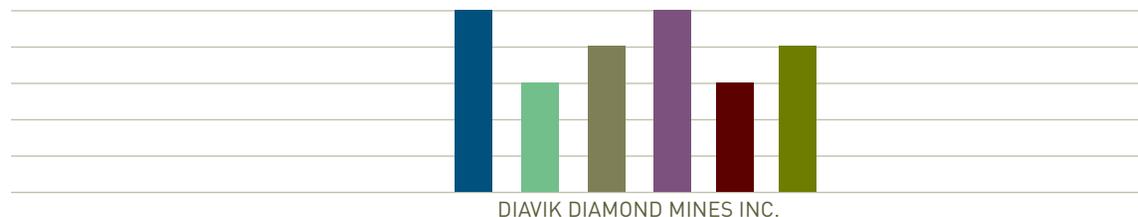
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) ■ AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI ■ AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI ■ A
- RAPPORTS ■ B



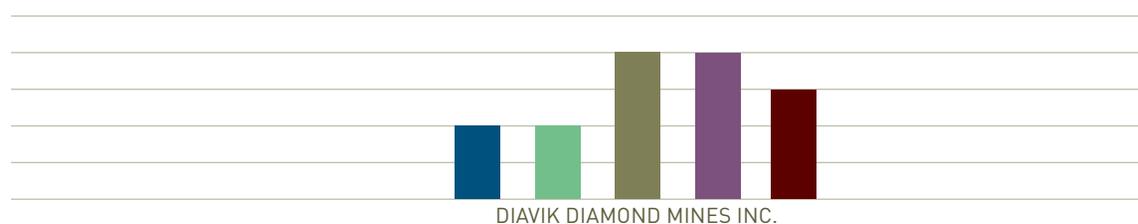
ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ■ AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ■ AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE ■ A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES ■ A
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES ■ B
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES ■ C



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS ■ AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ■ AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES ■ A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ■ B
- MANUEL D'EES ■ C



HudBay Minerals est une entreprise minière qui mène des activités d'exploration, d'exploitation et de traitement du minerai.

Sa filiale en propriété exclusive, la Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson limitée (CMMB), voit aux opérations des installations intégrées de Flin Flon et de Snow Lake, au Manitoba, ainsi qu'à celles de Zochem, à Brampton, en Ontario. La filiale CMMB rend compte des données relatives à l'initiative VDMD de ses installations en les regroupant en un seul rapport intégré.

En 2010, l'entreprise a de nouveau mérité la cote de niveau AA, reçue en 2009, pour chacun des cinq indicateurs relatifs à la gestion des résidus. Pendant la majeure partie de l'année, soins et maintenance ont été les principales activités des installations de gestion des résidus de Snow Lake. Pendant cette période, le manuel des installations de Snow Lake a été révisé pour s'assurer de la conformité de l'usine en vue de la reprise de ses activités.

Les résultats en matière de planification de gestion des situations d'urgence, tant au siège social et qu'aux installations, sont demeurés les mêmes en 2010. Il en va de même pour les résultats relatifs aux communications externes. En ce domaine, cependant, plusieurs éléments de niveau AA ont été mis en place relativement aux indicateurs 2 et 4; il pourra donc être possible d'atteindre la cote de niveau AA se rapportant à cet aspect du rendement.

L'entreprise a cette année constaté de légères améliorations en matière de consommation d'énergie et de gestion des émissions de gaz à effet de serre, principalement en raison de la cessation définitive des activités de fonte de cuivre en juin 2010.

Le prochain défi de HudBay consiste à maintenir ou à améliorer son rendement relatif aux protocoles actuels de l'initiative VDMD et de faire état d'un bon rendement dans le cas des nouveaux protocoles, tout en développant une nouvelle exploitation minière. Il sera particulièrement difficile d'améliorer la consommation d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, étant donné que la majeure partie des usages restants sont continuels. L'entreprise misera sur des idées innovatrices et espère améliorer ses indicateurs afin de mieux comprendre le rendement au fil de l'évolution de l'ensemble des installations et des produits.

Pour en savoir plus au sujet de HudBay, incluant rapports annuels portant sur la durabilité et performance environnementale et sociale, veuillez visiter le site Web de l'entreprise (www.hudbayminerals.com).



ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

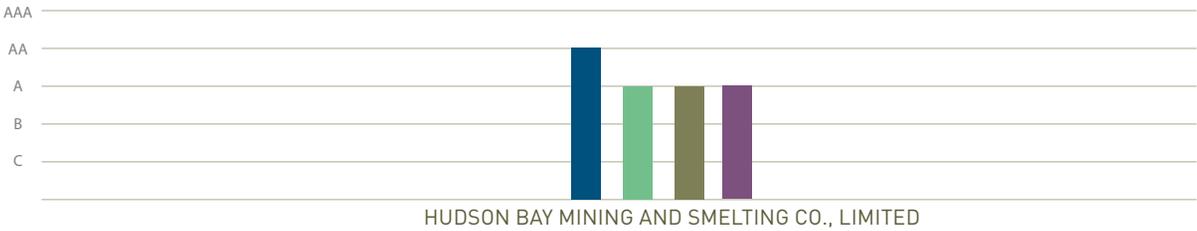
ENTREPRISE	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED	✓	✓	✓



Mesures prises par les entreprises – points saillants

ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

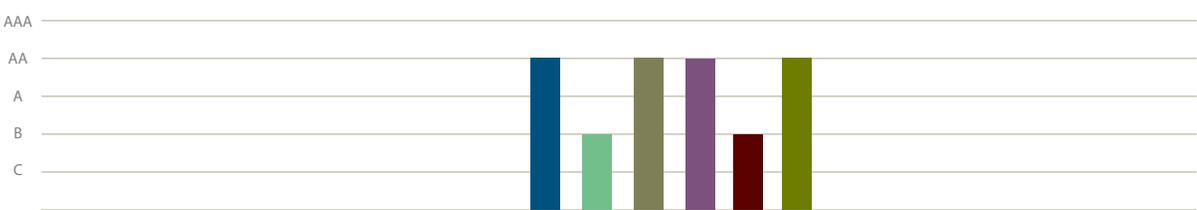
- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) ■ AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI ■ AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI ■ A
- RAPPORTS ■ B



HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED

ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

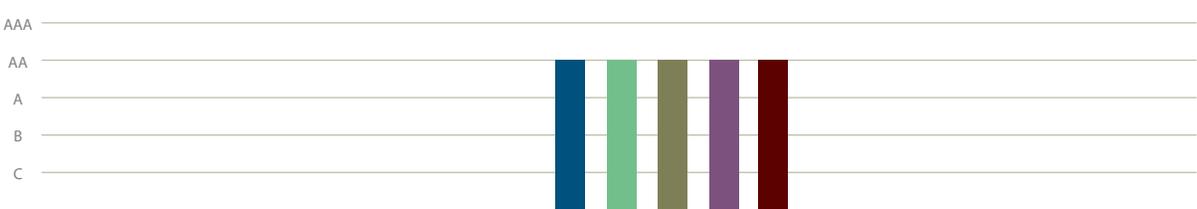
- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ■ AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ■ AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE ■ A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES ■ B
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES ■ B
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES ■ C



HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED

ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERES ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS ■ AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERES ■ AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES ■ A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES ■ B
- MANUEL D'EES ■ C



HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED

IAMGOLD est un important producteur aurifère de rang intermédiaire qui produit environ un million d'onces par année dans huit mines réparties sur trois continents.

Grâce à une solide situation financière, à une gestion serrée, à une expertise opérationnelle ainsi qu'à son éventail de projets de mise en valeur et d'exploration et à son évaluation continue des possibilités d'acquisition, la situation d'IAMGOLD est favorable à la croissance de l'entreprise. Les plans de croissance d'IAMGOLD visent l'Afrique occidentale, certains pays de l'Amérique du Sud, ainsi que les provinces de l'Ontario et du Québec, où l'entreprise exploite également une mine de niobium.

C'est la première fois que la mine d'or Essakane d'IAMGOLD rend compte de ses activités à l'égard de l'initiative VDMD; cette mine, qui est située au Burkina Faso, a entrepris la production commerciale le 16 juillet 2010. Cette année, il n'y aura pas de rapport effectué pour la mine Doyon au Québec, car ses activités ont cessé en décembre 2009. Cependant, IAMGOLD rendra compte du projet Westwood. Ce dernier est situé à deux kilomètres et demi à l'est de la mine Doyon et utilisera certaines des infrastructures de la mine.

Le terme « aucun dommage » démontre les nombreux objectifs d'IAMGOLD : s'efforcer d'atteindre les normes les plus élevées en matière de santé humaine, réduire au minimum les répercussions de l'entreprise sur l'environnement et travailler en collaboration avec les communautés hôtes. Le rapport VDMD est un des nombreux outils qu'utilise la Compagnie pour améliorer ses activités.

IAMGOLD a reçu deux prix en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Le Collège algonquin d'Ottawa a reconnu l'entreprise pour sa vision « aucun dommage » et pour avoir établi plus de 28 partenariats avec des communautés et des ONG au Botswana, au Burkina Faso, en Équateur, en Guyane française, au Suriname et au Canada. Aussi, l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) a choisi de remettre à IAMGOLD le prix de la responsabilité sociale et environnementale pour son engagement envers l'excellence dans la gérance de l'environnement, l'engagement communautaire et la santé et la sécurité, particulièrement pendant l'exploration.

Les cadres pour la gestion de la santé, de la sécurité et de la durabilité d'IAMGOLD, qui sont basés sur les normes et les bonnes pratiques internationales (comme le cadre e3 Plus de l'ACPE), aident à élaborer des critères de rendement et des résultats mesurables pour toutes les activités de l'entreprise. IAMGOLD a été classée première parmi les entreprises d'extraction et troisième parmi l'ensemble des entreprises de l'année 2010 pour



son rendement environnemental et social et sa gouvernance par le Globe and Mail, classement visant les plus grandes entreprises canadiennes faisant parties de l'indice S&P/TSX 60.

En 2010, IAMGOLD a fait des progrès réguliers dans tous les éléments de rendement de l'initiative VDMD à l'exception de la gestion de l'utilisation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, qui sont restés constants. Les faits saillants suivent.

Gestion des résidus

En créant, à la fin de 2009, un outil d'autoévaluation pour la gestion des résidus détaillé et complet, IAMGOLD a été en mesure, en 2010, de mettre en œuvre les guides de gestion des résidus de l'AMC, et ce, avec une efficacité accrue. L'entreprise a implanté des plans d'action au sein de toutes ses installations afin d'améliorer la gestion et d'évaluer les améliorations en utilisant le pointage de l'initiative VDMD et a ainsi découvert que chacune des installations s'est grandement améliorée. La mine d'Essakane continue d'élaborer son système de gestion des résidus et travaille à la mise en œuvre de son manuel d'EES, « ce qui explique les » des faibles résultats de l'entreprise en 2010.

Communications externes

En 2010, IAMGOLD a créé un groupe de travail dans le but de développer un cahier des relations avec la collectivité et un outil de vérification. L'amélioration de l'encadrement renforce la transparence concernant les problèmes soulevés par les communautés d'intérêts ainsi que les moyens utilisés par l'entreprise pour résoudre ces problèmes. Les efforts d'IAMGOLD en matière de communication avec les communautés et de développement de ces dernières continuent d'évoluer et de s'améliorer.

Planification de la gestion des situations d'urgence

Pour cet aspect, la mine Rosebel au Suriname et le siège social de la société ont tous deux obtenu « oui » à chaque indicateur. IAMGOLD mène régulièrement des exercices d'intervention en cas d'urgence, y compris la simulation en salle et sur place, afin de s'assurer que tout le personnel reçoit la bonne formation et est soumis aux exercices adéquats. L'entreprise prévoit améliorer son rendement VDMD dans l'avenir.

Utilisation d'énergie et gestion des émissions de gaz à effet de serre

Cet aspect a obtenu le plus bas rendement global et il sera au centre de l'attention à l'avenir. IAMGOLD a prolongé sa participation au Carbon Disclosure Project en 2010 et prévoit la même chose pour 2011.

Pour en savoir plus sur les programmes de durabilité et d'engagement d'IAMGOLD (comme le Rapport sur la santé, la sécurité et la durabilité 2010) ainsi que sur les progrès de l'entreprise, visitez son site Web au www.iamgold.com.

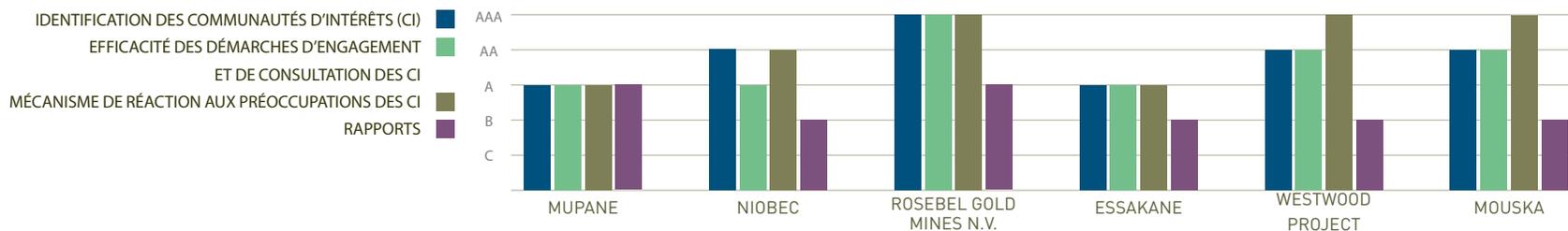
ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
ENTREPRISE	✓	✓	✓
ESSAKANE	-	✓	-
MOUSKA	✓	-	-
MUPANE	-	-	-
NIOBEC	✓	-	-
ROSEBEL GOLD MINES N.V.	✓	✓	✓
WESTWOOD PROJECT	-	-	-

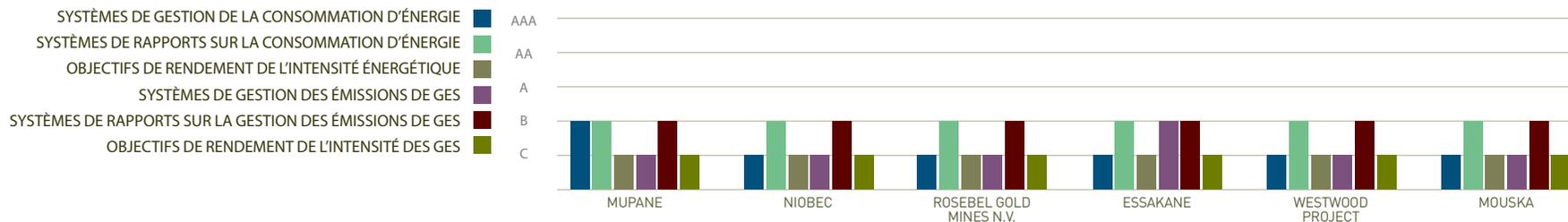
Towards Sustainable Mining
Vers le développement minier durable

Mesures prises par les entreprises – points saillants

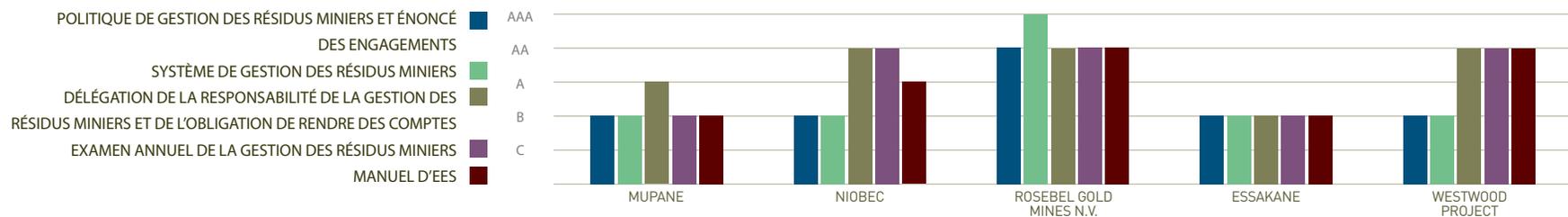
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES



ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES



Inmet met l'accent sur une gestion prudente des risques et s'efforce d'être responsable. L'entreprise, qui reconnaît que les défis liés au développement social et environnemental ne peuvent être relevés seuls, travaille en collaboration avec les clients, les fournisseurs, les pairs de l'industrie, les ONG, les gouvernements et les communautés afin de faire une différence positive dans ses activités.

VDMD est un des outils utilisés par Inmet pour la gestion des risques. Les six sites, fermés ou en activité, de l'entreprise en Finlande et en Turquie continuent, chaque année, d'effectuer des autoévaluations VDMD. Pour la première fois, l'exploitation de Crobe Las Cruces, la plus récente des installations, a procédé à des autoévaluations alors qu'elle passait à la production commerciale. Bien qu'elle ne rende pas encore de comptes, l'équipe du Panama a également effectué des autoévaluations qui ont permis de cerner les lacunes et d'améliorer la gestion des risques au sein de ce site en développement.

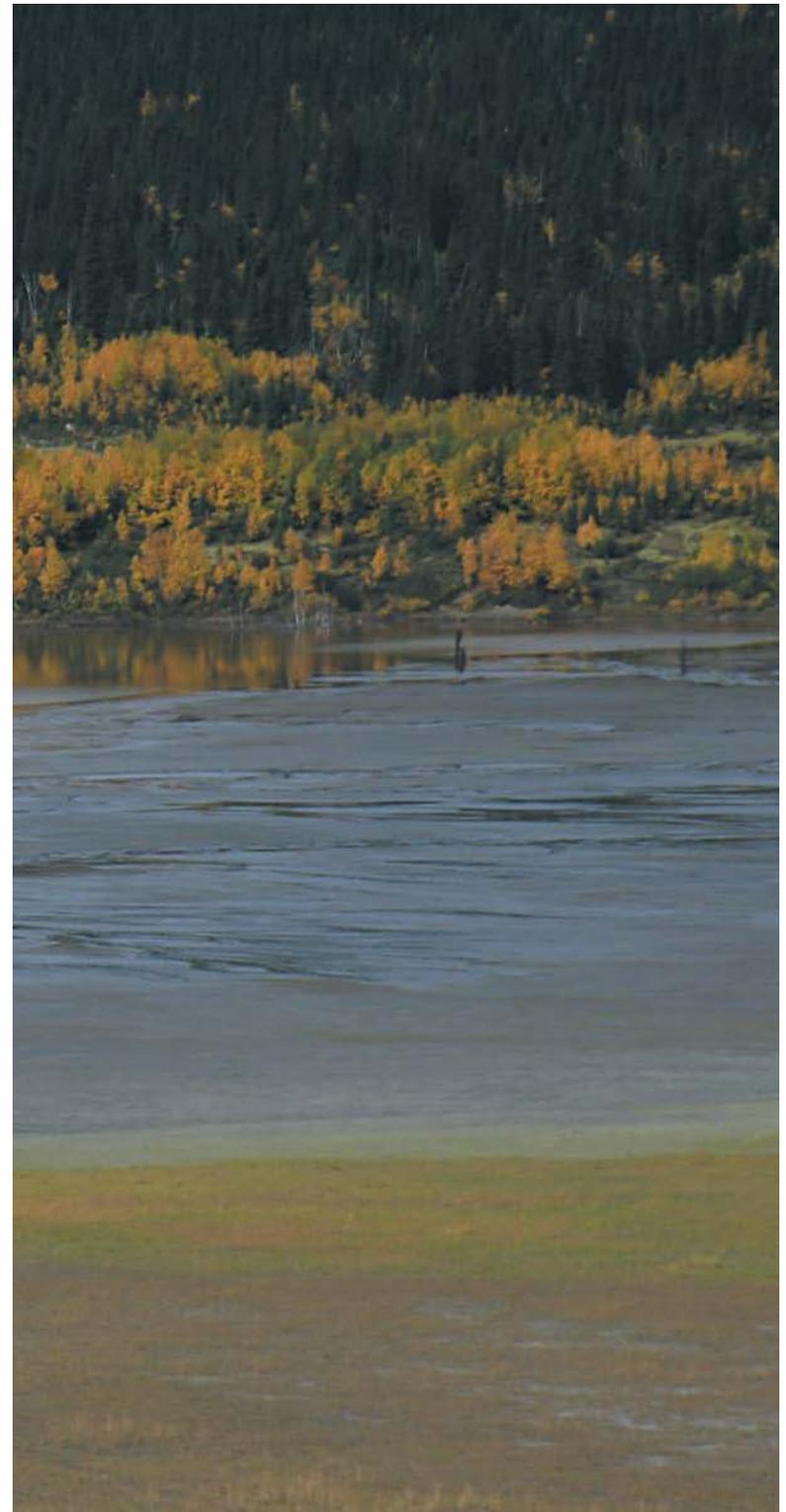
Inmet a encore une fois obtenu de bons résultats pour la gestion des situations d'urgence et les relations externes. Les résultats de l'entreprise pour la gestion des résidus commencent également à s'améliorer. Les installations d'Espagne et de Turquie prévoient mettre en œuvre les plans du manuel EES sur les résidus en 2011. Les sites en activité et ceux qui sont fermés évaluent également leur rendement en ce qui concerne les nouveaux aspects VDMD (sécurité et santé, gestion de la biodiversité, relations avec les Autochtones et les collectivités) afin de cerner les domaines communs qui pourraient être améliorés au sein de l'entreprise.

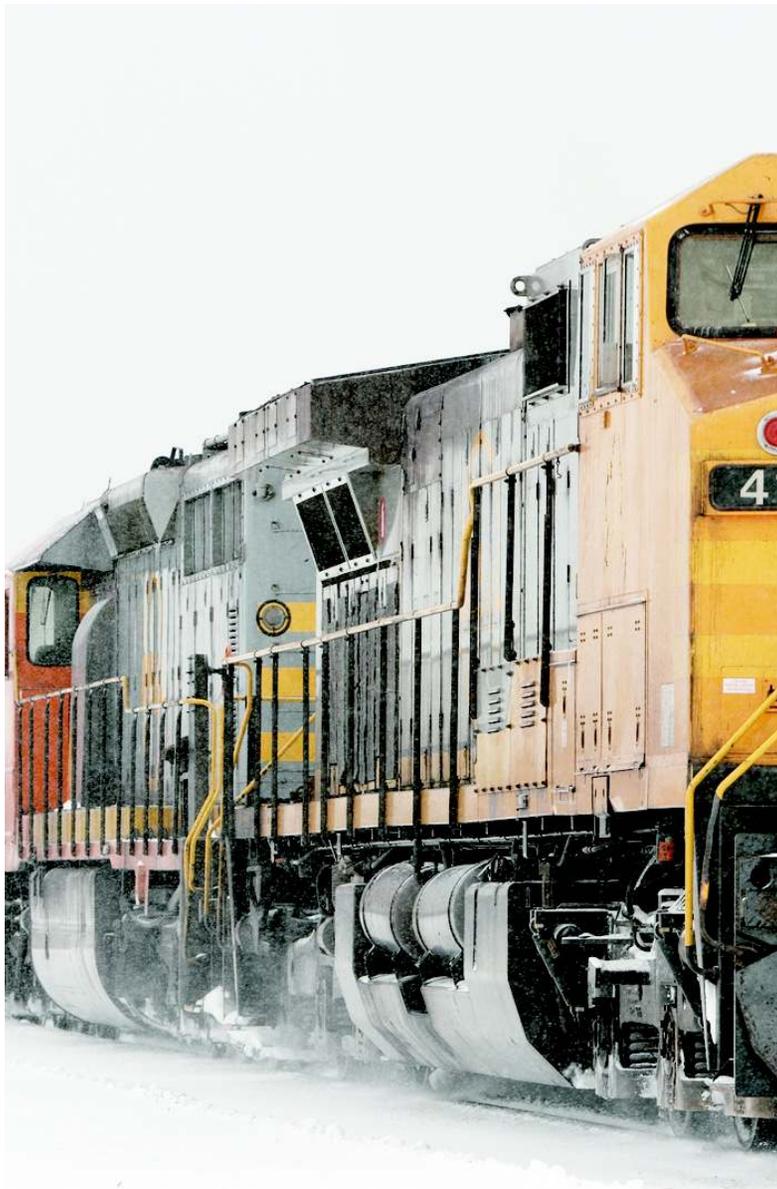
Gestion des résidus

Des manuels d'EES sont en place pour les exploitations d'Inmet en Finlande, en activité ou non, et ils sont révisés une fois par année. Le rendement de l'entreprise en matière de gestion des résidus en Turquie et en Espagne s'est quelque peu amélioré cette année, mais elle n'a pas pu remplir les manuels conformes à l'initiative VDMD. Des plans sont mis en œuvre pour que tous les sites aient rempli et appliqué un manuel d'ici la fin de 2011.

Communications externes

Toutes les installations d'Inmet, en activité ou non, possèdent des systèmes





permettant de cerner les communautés d'intérêts et de communiquer avec elles. Au Panama, Inmet met l'accent sur le renforcement des aptitudes et des capacités au sein des communautés locales, sur la communication active avec les résidents à proximité des exploitations, sur la définition de la structure, de la portée et de la démarche des activités visant à jeter de solides bases pour les communautés, et sur le parachèvement d'un processus pour la gestion des plaintes de la communauté. Les exploitations d'Inmet en Turquie et en Espagne, en activité ou non, continuent d'utiliser la trousse d'évaluation socioéconomique (SEAT) d'Anglo American pour les communications avec les communautés. L'entreprise a également approuvé une nouvelle politique en matière de droits de la personne qui sera lancée en 2011.

Planification de la gestion des situations d'urgence

En 2010, Inmet a effectué des exercices de simulation de situations d'urgence au sein de toutes les installations dont elle possède des parts majoritaires et à son siège social, ainsi que sur les sites qui ne sont plus en activité. Le siège social et l'installation d'Espagne ont chacun trouvé des façons d'améliorer les plans de gestion des situations d'urgence, qui seront mis en œuvre en 2011.

Utilisation d'énergie et gestion des émissions de gaz à effet de serre

Les exploitations d'Inmet en Finlande et en Turquie sont les chefs de file de l'entreprise en matière de conservation d'énergie. Cependant, en 2010, l'utilisation élevée d'énergie de l'installation d'Espagne a été causée par le passage à la production commerciale et le développement continu des activités d'exploitation à ciel ouvert. Ces résultats ont affecté les chiffres totaux de l'entreprise en matière de consommation d'énergie. En 2011, l'exploitation de Las Cruces s'attend à créer un plan de référence sur l'utilisation normale d'énergie et à cerner les occasions de conservation d'énergie. Inmet continue de participer au Carbon Disclosure Project.

Pour en savoir plus sur la responsabilité d'entreprise d'Inmet, visitez son site Web au www.inmetmining.com ou le site Web de la communication sur le progrès du Pacte mondial de l'ONU 2010 au www.unglobalcompact.org.

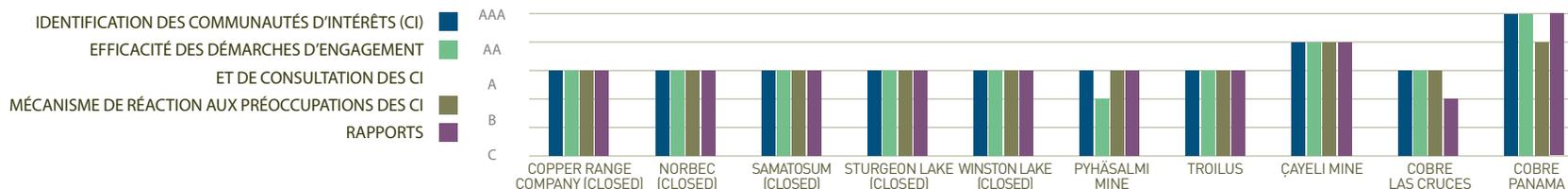
ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
ÇAYELI MINE	✓	✓	✓
COBRE LAS CRUCES	✓	✓	✓
COBRE PANAMA	✓	✓	✓
COPPER RANGE COMPANY (CLOSED)	✓	✓	✓
ENTREPRISE	✓	✓	✓
NORBEC (CLOSED)	✓	✓	✓
PYHÄSALMI MINE	✓	✓	✓
SAMATOSUM (CLOSED)	✓	✓	✓
STURGEON LAKE (CLOSED)	✓	✓	✓
TROILUS	✓	✓	✓
WINSTON LAKE (CLOSED)	✓	✓	✓

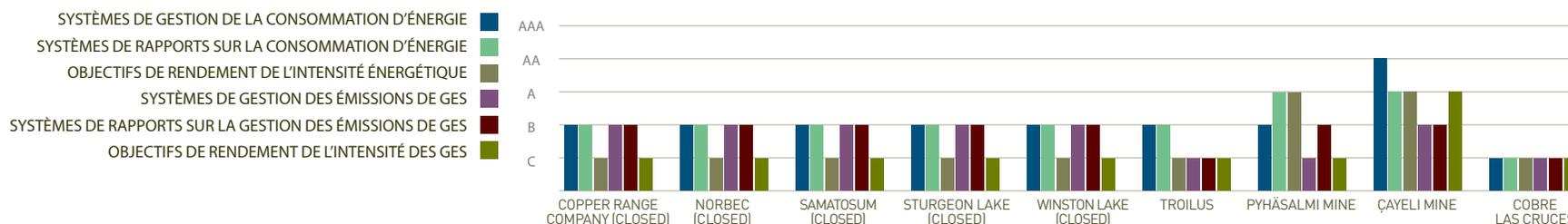
Towards Sustainable Mining
Vers le développement minier durable

Mesures prises par les entreprises – points saillants

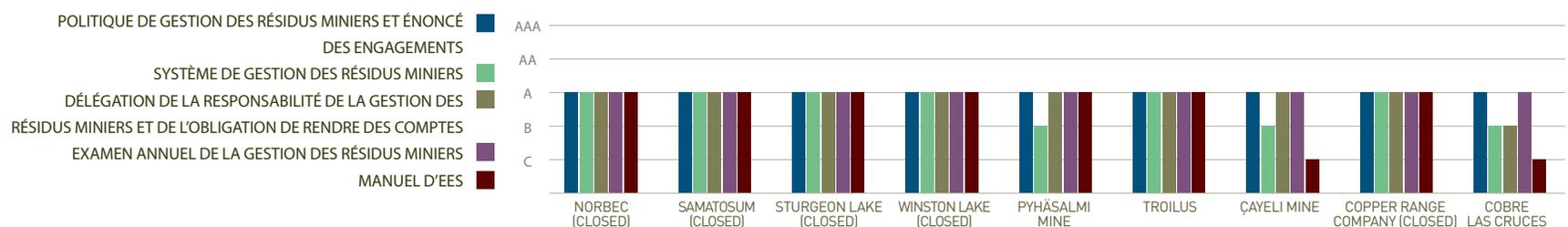
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES



ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



La Compagnie minière IOC est le plus important producteur de boulettes de minerai de fer au Canada et l'un des principaux fournisseurs de boulettes et de concentré de minerai de fer à l'échelle mondiale.

Plus de 2 000 personnes travaillent pour l'entreprise dans ses mines et ses installations de broyage et de boulettage de Labrador City à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les installations portuaires de Sept-Îles au Québec et sur le couloir ferroviaire de 418 kilomètres qui relie les deux provinces.

Les principes de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l'AMC vont de concert avec les principes de développement durable d'IOC et les normes et politiques de Rio Tinto, l'actionnaire et l'exploitant majoritaire d'IOC.

En 2010, IOC a effectué un audit interne pour faire l'évaluation du rendement de l'entreprise par rapport à l'initiative VDMD. Bien que la plupart des domaines ont démontré un progrès, il y a encore beaucoup de travail à faire pour améliorer le système de gestion des résidus ainsi que certains indicateurs de gestion des situations d'urgence.

Communications externes

Au cours des dernières années, IOC a grandement amélioré son rendement en matière de communications avec les intervenants. L'entreprise s'engage à ce que ses actionnaires s'impliquent dans la communauté où ont lieu les activités. IOC cerne les problèmes de la communauté avec l'aide du comité consultatif communautaire (CCC) et l'entreprise se fait un devoir d'être un voisin de choix en travaillant avec les personnes touchées afin de mieux comprendre les préoccupations et d'en tenir compte.

En 2010, les membres du CCC, d'importants intervenants de la communauté, se sont rencontrés dans les installations de Labrador City et de Sept-Îles. Plusieurs sujets ont été abordés, notamment les activités d'IOC, les sujets communs de préoccupation et les problèmes et les possibilités de chaque communauté. Cependant, les mécanismes d'intervention des installations de Sept-Îles ont connu une certaine baisse en 2010, comme l'année précédente, ce qui a mené à de moins bons résultats. Ce problème sera abordé en 2011.

Planification de la gestion des situations d'urgence

Le plan de résilience et de signalement des activités d'IOC est établi conformément aux exigences de l'initiative VDMD, et ce, au sein des trois installations de l'entreprise : au siège social (Montréal), à Labrador City et à Sept-





Îles. Au bureau de Montréal, le plan de reprise des activités et de gestion des opérations en cas de catastrophe a été mis en place en 2009 et s'est maintenu en 2010. De solides plans de gestions des opérations en cas de situation d'urgence sont toujours en place dans les installations de Labrador City et de Sept-Îles.

Bien que l'entreprise ait constaté des améliorations dans toutes ses installations, il y a toujours un problème de formation en ce qui concerne les installations de Labrador City. Ce problème sera abordé en 2011.

Gestion des résidus

Des améliorations quant à certains indicateurs de gestion des résidus ont eu lieu en 2010. Par exemple, IOC a adopté les principes directeurs sur la gestion des résidus. Cependant, les résultats ne démontrent toujours pas tout le travail qui est fait.

IOC s'engage à améliorer sa gestion de ses résidus chimiquement inertes et a mis en œuvre un plan d'amélioration de la gestion de ses résidus, et ce, étapes par étapes. Un atelier de deux jours, qui a eu lieu en avril 2010, a permis de cerner les problèmes et d'élaborer un plan d'action afin que l'entreprise améliore son rendement quant à la gestion des résidus. Des réunions ont régulièrement lieu dans le but de faire avancer le processus.

À Sept-Îles, l'emplacement des résidus est considéré comme fermé, car les infrastructures ne sont plus en place. De plus, on a pris la décision de ne pas réactiver le concentrateur ni l'usine de bouletage. Aucune activité d'entretien ni autre n'a lieu au sein de l'emplacement des résidus de l'installation de Sept-Îles, laquelle sera rénovée dans les prochaines années.

Utilisation d'énergie et gestion des émissions de gaz à effet de serre

Les installations d'IOC de Labrador City et de Sept-Îles ont atteint les objectifs de rendement par rapport à la gestion de l'utilisation d'énergie et de gaz à effet de serre et leur rendement en général a continué de s'améliorer en 2010. L'audit interne avait pour but de vérifier que les normes élevées dans le domaine de l'utilisation d'énergie et de la gestion des gaz à effet de serre étaient toujours en vigueur et qu'elles étaient une priorité pour IOC.

L'ingénieur en chef des projets environnementaux et énergétiques de l'entreprise continue de cerner les problèmes et de faire en sorte de réduire l'utilisation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Comme en 2009, IOC a atteint et même dépassé les objectifs d'intensité qui avaient été fixés pour 2010.

Pour en savoir plus sur les activités de développement durable d'IOC, veuillez visiter le site Web de l'entreprise (www.ironore.ca).

ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

ENTREPRISE	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
LABRADOR CITY	✓	✓	✓
SEPT-ILES	✓	✓	-



Mesures prises par les entreprises – points saillants

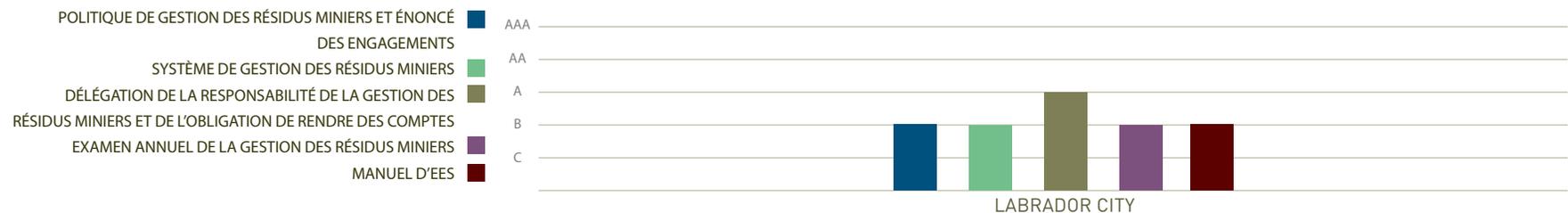
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES



ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



North American Palladium (NAP) est une entreprise canadienne de métaux précieux qui cherche à accroître sa production de palladium et d'or sur les territoires propres à l'exploitation minière.

NAP possède en propriété exclusive deux mines au Canada. La mine du lac des Îles, la mine phare, est l'un des deux principaux producteurs de palladium du monde. Les activités d'extraction d'or de NAP en Abitibi, au Québec, sont également en pleine expansion; l'entreprise y exploite la mine Géant Dormant. NAP possède de vastes terres à proximité des deux mines, et un certain nombre de projets d'exploration sont à un stade avancé.

NAP vise l'excellence dans tous ses champs d'activité, et la croissance durable est un élément clé des opérations quotidiennes. En se conformant aux principes directeurs de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD), l'entreprise manifeste son engagement envers l'environnement et les collectivités environnantes. NAP travaille de façon continue à améliorer ses systèmes et procédures, et à faire en sorte que la responsabilité sociale demeure une priorité.

À NAP, le suivi du rendement environnemental signifie la réalisation de tests visant à cerner les points à améliorer. L'entreprise se donne pour objectif d'atteindre ou de surpasser les exigences réglementaires et les normes environnementales prévues par la législation. En 2010, NAP a fait appel à Innotain inc. pour élaborer un plan de gestion de l'énergie pour la mine du lac des Îles. L'entreprise continue de mesurer sa consommation d'énergie et ses émissions de GES sur le site de l'exploitation Géant Dormant et dans le cadre de ses projets d'exploration.

NAP communique avec les communautés des Premières nations et d'autres parties intéressées, et est fière de soutenir divers organismes dans les collectivités, comme l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à Rouyn-Noranda.

En 2011, NAP continuera de s'améliorer en mettant en œuvre un plan de gestion des situations d'urgence conforme aux directives de l'AMC.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez visiter le site Internet (www.nap.com).



ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

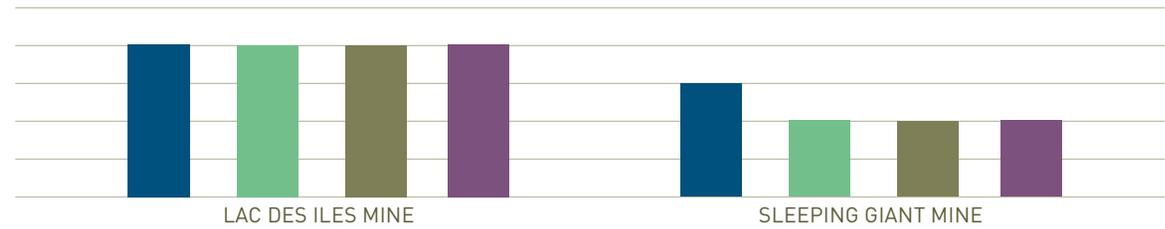
ENTREPRISE	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
LAC DES ILES MINE	✓	✓	✓
SLEEPING GIANT MINE	✓	✓	✓



Mesures prises par les entreprises – points saillants

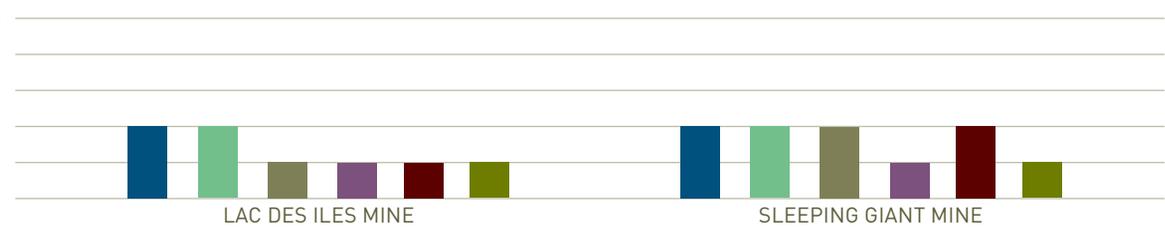
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI A
- RAPPORTS B
- C



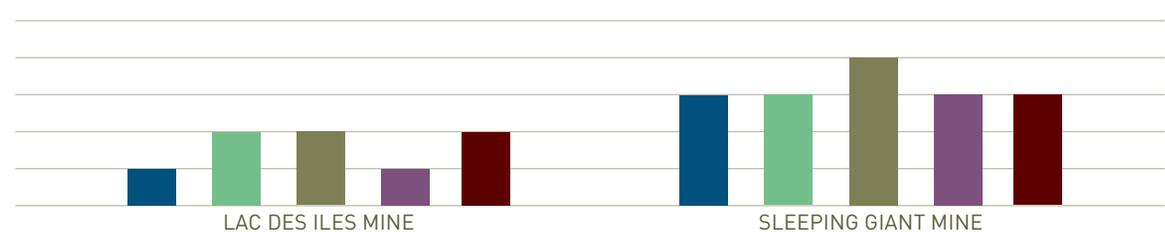
ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES C



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS B
- MANUEL D'EES C



Shell Canada (Shell) dirige le projet minier de la rivière Muskeg, situé à 75 kilomètres au nord de Fort McMurray en Alberta, au nom des propriétaires du projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca : Shell Canada limitée (60 %), Chevron Canada limitée (20 %) et Marathon Oil Sands LP (20 %).

Shell soutient les projets environnementaux et sociaux qui sont avantageux non seulement pour ses affaires, mais également pour les besoins environnementaux et sociaux de ses communautés.

Durabilité économique

Shell dépense environ 663 millions de dollars par année dans des entreprises de la municipalité régionale de Wood Buffalo, où la société mène ses activités, et plus de 185 millions de dollars pour des affaires avec les fournisseurs autochtones, dont plusieurs font partie de la communauté autochtone avoisinante de Fort McKay.

Les bureaux de l'entreprise à Fort McKay et au centre-ville de Fort McMurray permettent au personnel de Shell de garder le contact avec la communauté et de s'entretenir quotidiennement avec les actionnaires. Quelque 70 % des personnes travaillant à la mine de la rivière Muskeg habitent dans la municipalité régionale de Wood Buffalo.

Durabilité environnementale

Pour la gestion de l'environnement, Shell vise à être le meilleur de sa catégorie. En 2004, le projet minier de la rivière Muskeg est devenu la première exploitation axée sur les sables bitumineux à obtenir la certification de la norme ISO 14001 de 1996. L'exploitation a gardé sa certification jusqu'en 2005, où elle a obtenu en 2005 la certification de la nouvelle norme ISO 14001 de 2004. Elle a renouvelé sa certification de trois ans à deux reprises, la plus récente ayant été obtenue en 2010. La conformité aux normes ISO, quoique facultative, fait l'objet d'une vérification externe, et ces normes sont reconnues comme les meilleures normes internationales en matière de systèmes de gestion environnementale (SGE).

En 2010, le gouvernement de l'Alberta a encore une fois reconnu la mine de la rivière Muskeg comme le chef de file du programme EnviroVista. EnviroVista, un



programme facultatif, souligne les exploitations qui ont, depuis au moins cinq ans, un rendement environnemental exemplaire en plus d'un SGE vérifié et qui sont conformes, depuis au moins cinq ans, aux lois sur l'environnement de l'Alberta.

Les systèmes de gestion éprouvés continuent de permettre à Shell d'atteindre ses objectifs environnementaux, et ce, malgré la croissance de l'entreprise. Shell vise l'exploitation minière responsable en maximisant son utilisation d'eaux usées, en gérant les effets cumulatifs de l'exploitation des sables bitumineux et en utilisant les nouvelles technologies.

La collaboration continue et approfondie avec des groupes multilatéraux est une partie importante de la stratégie de gestion environnementale de Shell. L'entreprise est un membre actif de la Cumulative Environmental Management Association, de la Wood Buffalo Environmental Association et du programme régional de surveillance du milieu aquatique.

Afin de relever les défis environnementaux, Shell utilise une technologie innovatrice. Un exemple de cette technologie est le projet de coentreprise de capture et de stockage du carbone à l'usine de traitement Scotford à Fort Saskatchewan. Shell, en collaboration avec l'Agence spatiale européenne, fait également partie du Projet d'observation de la Terre. Ce projet fait l'utilisation d'images satellites pour établir une image de base de la couverture terrestre dans le but de créer une carte des zones de restauration et des changements dans la région.

Durabilité sociale

Les activités de Shell sont effectuées dans une région à croissance rapide et l'entreprise aide à la gestion des répercussions sur les infrastructures engendrées par cette croissance. Par exemple, à Fort McMurray, Shell s'est associé au collègue Keyano pour différents projets éducatifs et communautaires. L'entreprise a d'ailleurs effectué un investissement important dans le centre des sports et du bien-être de Keyano, un établissement récréatif ouvert à tous les membres de la communauté.

Shell est également un donateur important du programme de technologie environnementale du collègue Keyano et du programme de certification des entrepreneurs autochtones. En 2010, Shell et ses partenaires du projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca ont annoncé un investissement de plus de deux millions de dollars pour le collègue Keyano. Ce don, qui est le plus important don versé par Shell dans la municipalité régionale de Wood Buffalo, aidera à soutenir financièrement les programmes d'éducation et les nouvelles initiatives du collègue.

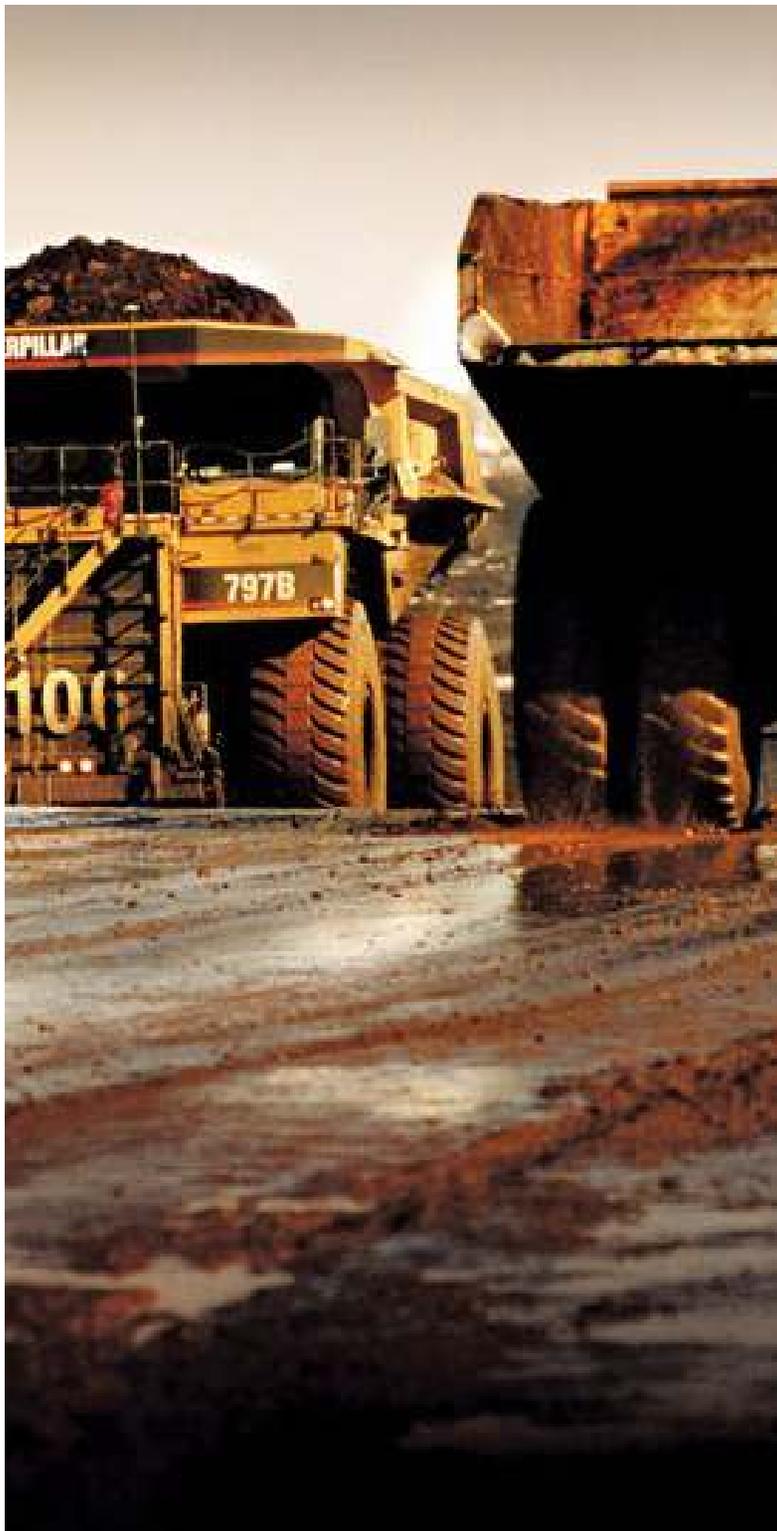
Shell est l'un des principaux donateurs du programme Leadership Wood Buffalo, qui est axé sur la communauté et qui repère et forme de futurs leaders dans la région. Shell et ses employés offrent également un grand soutien à Centraide de Fort McMurray; ils amassent des fonds pour les programmes visant les priorités de la communauté.

Plus de 2 000 employés de Shell travaillant à temps plein vivent et travaillent dans la communauté. Ces employés sont d'actifs bénévoles et défenseurs d'organisations et événements aussi divers que le festival des arbres de la Northern Lights Health Foundation et le nettoyage printanier annuel des sentiers de Birchwood.

Examen annuel des installations selon l'initiative VDMD

Shell continue d'obtenir d'excellents résultats dans le cadre de l'initiative VDMD pour son rendement en matière de planification de la gestion des situations d'urgence et de communications externes. Les programmes de gestion en place sont examinés, évalués et documentés. L'entreprise travaille beaucoup sur le dialogue avec les communautés d'intérêts; des consultations au sein de la communauté sont effectuées et des membres de la communauté sont accueillis dans les installations de la société. Avec son rapport annuel sur l'environnement, Shell informe la communauté de son rendement environnemental par l'intermédiaire d'un rapport annuel sur cette question. Des représentants de l'entreprise en font la présentation dans chacune des communautés, favorisant ainsi le dialogue.

Les initiatives de gestion des résidus de Shell se sont poursuivies en 2010 avec la politique sur la santé, la sécurité et l'environnement, qui est adaptée à chaque installation, mais qui correspond également à la politique mondiale et aux pratiques commerciales de Royal Dutch Shell. La politique de l'entreprise, inscrite dans le rapport sur les progrès du développement minier durable de l'an dernier, comprend des éléments faisant parties des directives de gestion des résidus ainsi que d'autres normes et exigences propres à la



région. En 2010, le manuel EES (exploitation, entretien et surveillance) des installations a été mis à jour afin de comprendre chacun des trois aspects à la gestion des résidus. Le manuel EES a été complète et a fait l'objet d'un examen officiel par un tiers.

Alors que Shell adopte de nouveaux systèmes automatisés pour perfectionner sa collecte de données dans le but de se conformer aux exigences réglementaires, la gestion des gaz à effet de serre et la production de rapports continuent de s'améliorer. Les programmes de gestion de l'utilisation d'énergie font toujours partie intégrante de l'entreprise et sont inscrits dans l'EES. Shell a lancé divers projets en 2010, et ce, dans le but de réduire l'utilisation d'énergie d'endroits spécifiques au sein des installations.

En septembre 2010, l'exploitation de la mine Jackpine de Shell, une installation d'exploitation des sables bitumineux nouvellement construite, a débuté. Ce nouvel emplacement et la mine de la rivière Muskeg étant tous deux en activité, Shell continue de mettre l'accent sur le rendement en matière de sécurité et de personnes, ainsi que de rendement environnemental et social, tout en apportant sa contribution à la mise en valeur des ressources de sables bitumineux du Canada.

Pour en savoir plus, visitez le site Web de Shell Canada au www.shell.ca/sablesbitumineux.

ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

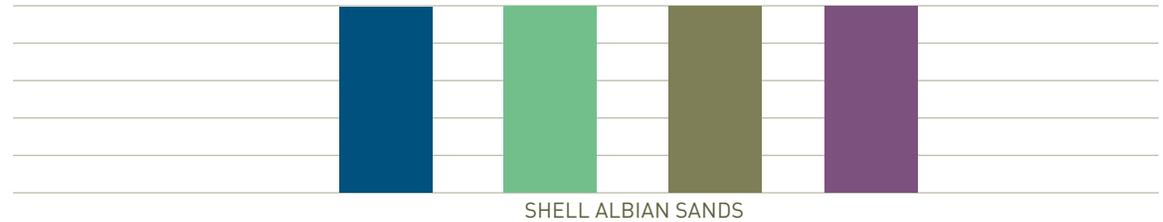
ENTREPRISE	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
SHELL ALBIAN SANDS	✓	-	✓



Mesures prises par les entreprises – points saillants

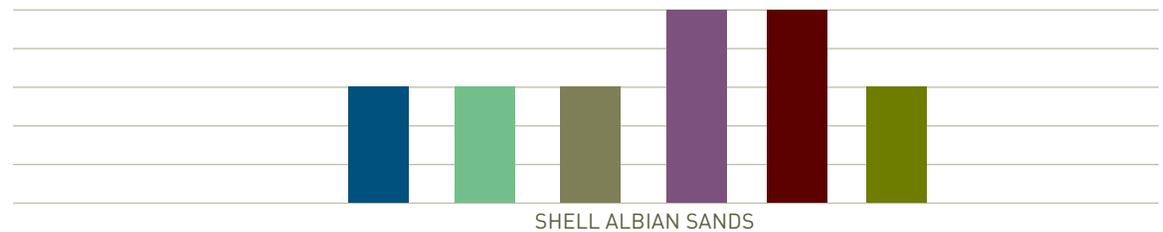
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI A
- RAPPORTS B
- C



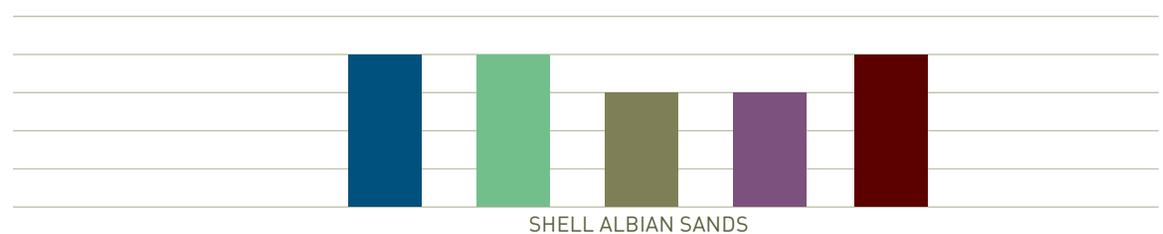
ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES C
- C



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERES ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERES AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES B
- MANUEL D'EES C
- C



Près de Fort McMurray, en Alberta, Suncor récupère le bitume des sables pétrolifères et le transforme ensuite en charge d'alimentation prête pour le raffinage et en diesel. Avec une capacité de production d'environ 300 000 barils par jour et des réserves suffisantes pour maintenir la production pendant les 50 prochaines années, Suncor demeure le chef de file en matière de développement des sables pétrolifères.

En 2009, Suncor et Petro-Canada ont fusionné pour devenir la plus importante société énergétique du Canada. Pour Suncor, cette fusion se traduira par une deuxième exploitation minière des sables pétrolifères dans la région.

Les résultats VDMD de Suncor pour 2010 ont fait l'objet d'une vérification interne. Ils correspondaient en général aux résultats précédents, y compris à ceux de 2009 de vérification externe.

Planification de la gestion des situations d'urgence

La planification de la gestion des situations d'urgence est cruciale pour des installations d'exploitation et de valorisation de l'importance et de la taille de celles de Fort McMurray. À cet égard, Suncor satisfait aux critères en vigueur pour tous les indicateurs de rendement.

Utilisation d'énergie et gestion des émissions de gaz à effet de serre

L'efficacité énergétique et la gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont des éléments importants d'une exploitation des sables pétrolifères. Les résultats 2010 de Suncor indiquaient une légère amélioration au chapitre de l'utilisation d'énergie, mais une baisse équivalente pour la gestion des GES. Malgré le règlement de l'Alberta sur les GES, l'absence d'une politique fédérale officielle sur les GES signifie qu'il n'existe aucune ligne directrice quant aux outils de gestion des GES. Il demeure toutefois que l'amélioration de 10 % de l'efficacité énergétique visée par Suncor à l'échelle de la Société soutient les efforts dans ce domaine.





Gestion des résidus

Depuis les dernières années, les résidus des sables pétrolifères font l'objet d'un examen du public. C'est pour cette raison qu'une surveillance réglementaire accrue, par l'intermédiaire de nouveaux règlements et directives, est maintenant en vigueur. Suncor a développé de nouvelles technologies de gestion des résidus, et elle continue à travailler à la documentation nécessaire pour assurer la planification de cette gestion aux fins de l'initiative VDMD.

Relations avec les Autochtones et engagement envers les collectivités

Pour Suncor, les relations avec les différentes collectivités ont toujours été un élément social essentiel au soutien de ses activités. Suncor examine régulièrement ses communautés d'intérêts (y compris plusieurs collectivités autochtones), ainsi que ses interactions avec ces dernières. Ces communautés d'intérêts ont un important mot à dire sur la façon dont la Société dirige ses activités, et le succès de Suncor est tributaire de la confiance et de l'approbation des résidents de ces collectivités.

La politique de Suncor sur les relations avec les intervenants souligne l'engagement de la Société à collaborer, à faire preuve de transparence et à respecter tous les points de vue. Cette politique guide Suncor dans le développement de relations à long terme avec ceux touchés par ses activités, y compris les employés, les membres des collectivités, les actionnaires, les clients et les organismes et gouvernements.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le site de Suncor (www.suncor.com).

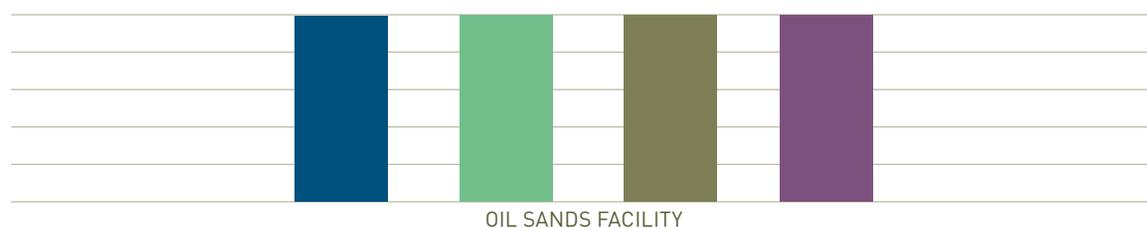
ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES



Mesures prises par les entreprises – points saillants

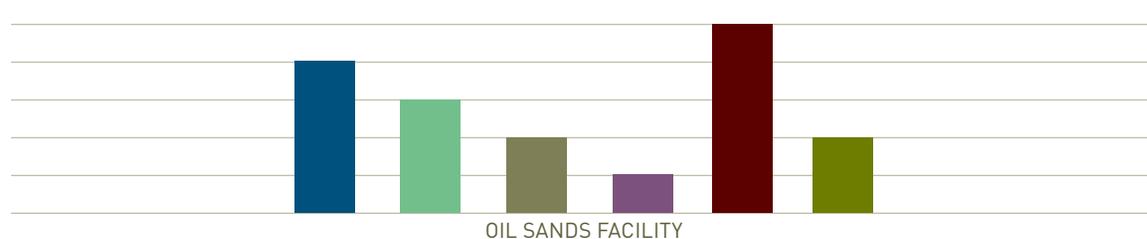
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI A
- RAPPORTS B
- C



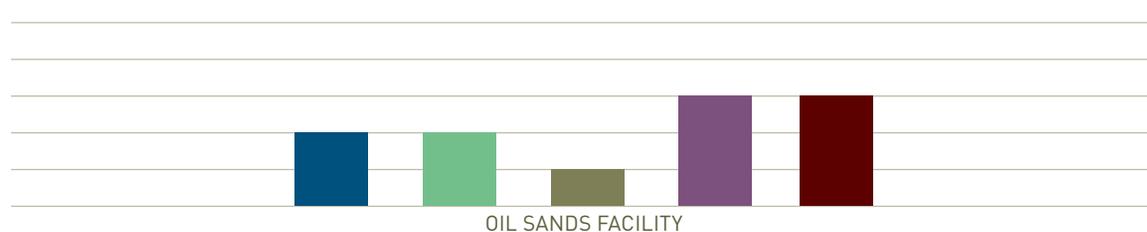
ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES C



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS B
- MANUEL D'EES C

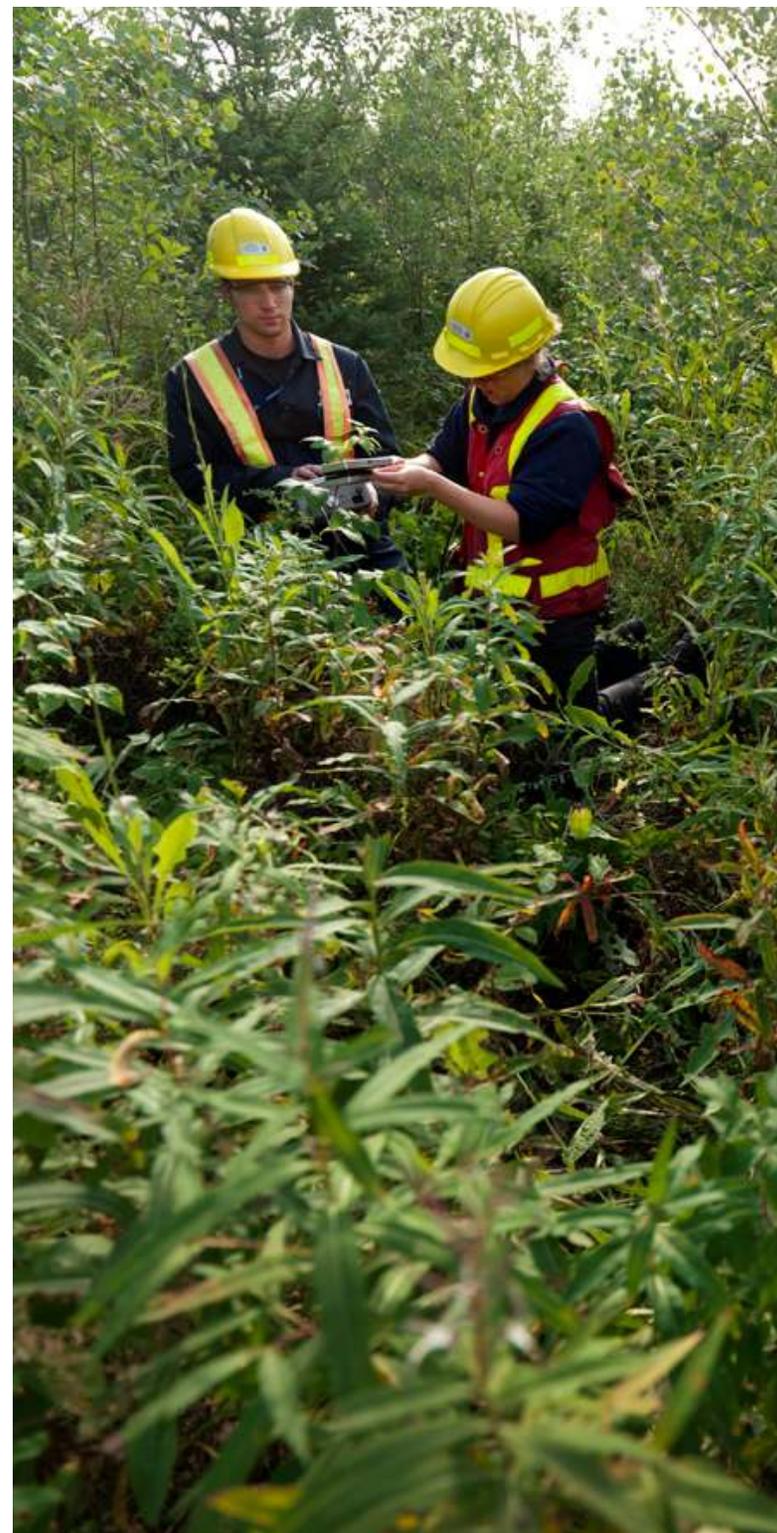


Chef de file du secteur des sables bitumineux au Canada, Syncrude répond à 15 % des besoins en pétrole brut du pays. La société exploite des gisements de sables bitumineux, des installations d'extraction et de valorisation, ainsi que des usines de services de pointe à ses deux sites au nord de Fort McMurray, en Alberta. Sa capacité de production actuelle est de 350 000 barils de pétrole brut par jour.

Depuis qu'elle participe à l'initiative VDMD, Syncrude a amélioré son rendement en environnement, en santé-sécurité et en relations avec les communautés. En fait, la société s'est vu décerner le tout premier prix VDMD pour avoir satisfait aux normes de rendement dans toutes les catégories.

En 2010, le rendement de Syncrude s'est maintenu, mais la société n'a pas atteint les objectifs fixés en matière d'énergie à cause d'une production insuffisante. Voici quelques faits saillants.

- Un projet important pour réduire les émissions est en cours à Syncrude. Une fois terminé, il réduira les émissions de dioxyde de soufre de 60 % et les émissions de particules de 50 %.
- Syncrude a maintenu sa cote de niveau A dans tous les secteurs liés à la gestion des résidus miniers. La société concentre ses efforts sur la mise à jour régulière des manuels d'EES pour tous ses parcs à résidus miniers. Elle procède à un examen régulier de tous ses barrages et fait l'objet de vérifications techniques externes. De plus, elle a mis en place des plans d'urgence afin de répondre à tous les types d'incidents qui pourraient se produire à ces installations.
- Malgré un progrès constant grâce à un système de gestion de l'énergie qui améliore le rendement global, Syncrude n'a pas atteint les objectifs fixés en matière d'énergie en 2010. Une production plus faible que prévu a influé sur ce résultat, qui se répercute sur le rendement global de la société. Chaque année, Syncrude se fixe des objectifs ambitieux. C'est ainsi qu'en 2011, l'entreprise maintiendra ses efforts visant à améliorer son rendement et à réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.





- Grâce à un solide rendement de ses systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, Syncrude a obtenu une cote AAA.
- La société a toujours atteint la cote de niveau AAA pour ses relations externes. En 2010, pour la cinquième fois, elle s'est vu décerner par le Conseil canadien pour le commerce autochtone une médaille d'or
- dans la catégorie des relations autochtones progressistes. Un comité consultatif des employés autochtones appuie le travail du comité directeur autochtone, un groupe de niveau de gestion qui supervise le plan stratégique de Syncrude en matière de communication avec les Autochtones.
- Syncrude collabore beaucoup avec les intervenants régionaux pour gérer les effets sociaux et environnementaux de ses activités d'exploitation des sables bitumineux, notamment en coopérant avec trois groupes multilatéraux et associations de l'industrie engagées dans les retombées socioéconomiques et les enjeux politiques sur le plan local.
- Syncrude satisfait à tous les indicateurs pour la planification de la gestion des situations d'urgence. Elle mène régulièrement des exercices d'intervention en cas d'urgence, y compris la simulation en salle et sur place, afin de s'assurer que tout le personnel reçoit la bonne formation et est soumis aux exercices adéquats. Des plans préliminaires ont été établis pour les niveaux de risque moyen à élevé.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site de Syncrude (www.syncrude.com).

ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

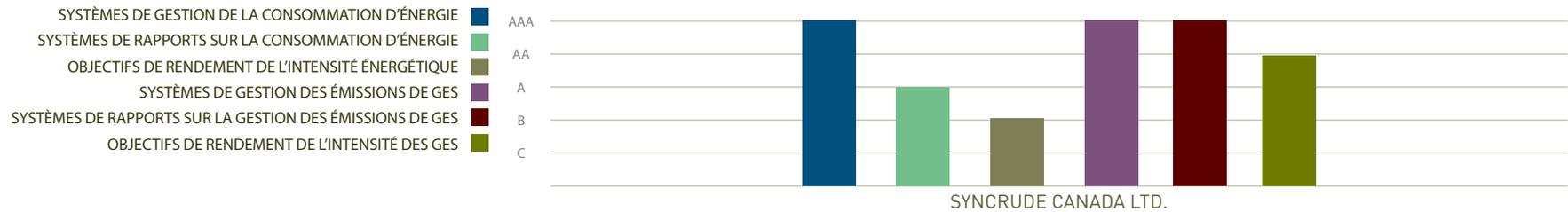


Mesures prises par les entreprises – points saillants

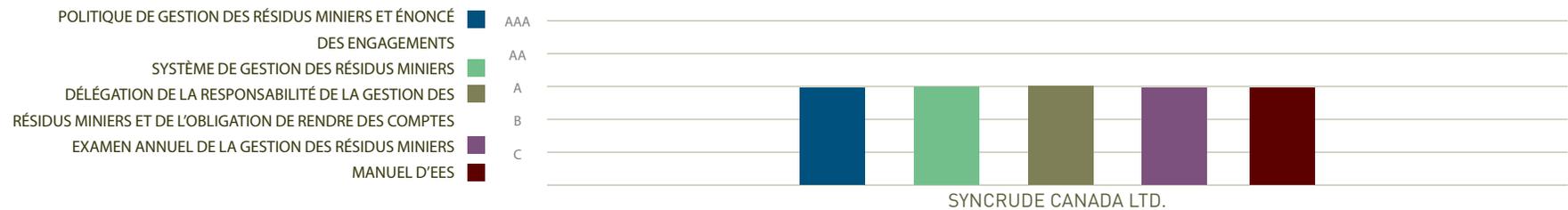
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES



ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



Teck Resources Limited est une société minière diversifiée résolue à mener ses activités de façon responsable.

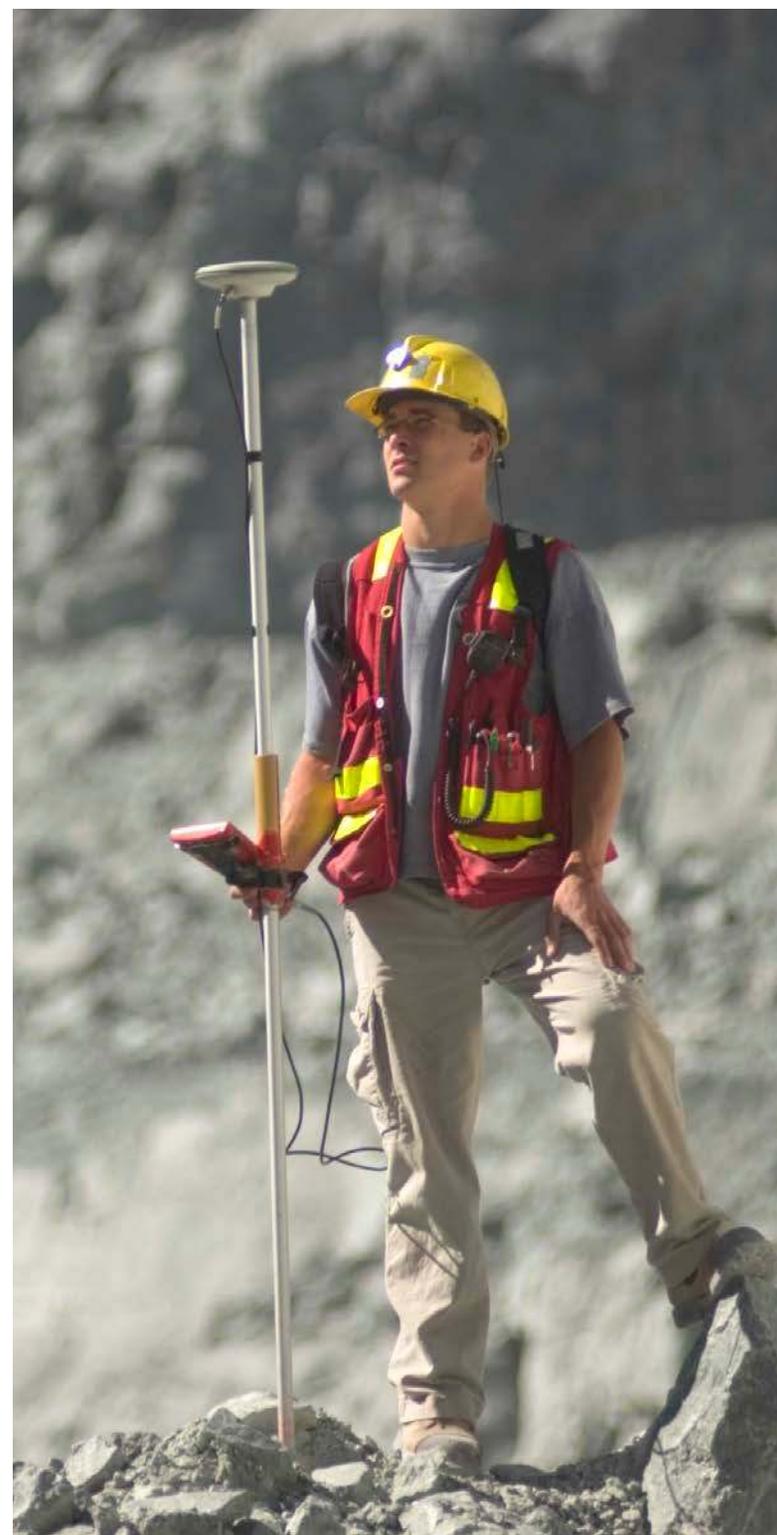
Ses intérêts dans des exploitations au Canada, aux États-Unis et en Amérique du Sud lui confèrent une expertise qui s'étend à toutes les activités minières. Elle se concentre dans les produits de base, dont le cuivre, le charbon métallurgique, le zinc et l'énergie. À l'échelle mondiale, Teck est une importante société productrice de cuivre et se classe au deuxième rang en matière de production de concentré de zinc et de charbon métallurgique sous-marin.

Résultats de l'initiative VDMD

Sept des neuf exploitations de Teck qui ont pris part à l'initiative VDMD ont publié leurs résultats pour la deuxième fois en 2010. Il s'agit de Duck Pond ainsi que de six exploitations de charbon, soit Cardinal River, Coal Mountain, Elkview, Fording River, Greenhills et Line Creek. Les exploitations de Highland Valley Copper et de Trail ont également pris part à l'initiative VDMD depuis 2005.

Au cours de l'année, les exploitations de Duck Pond et de Trail ont été soumises à une vérification externe. L'examen a permis de cerner les progrès et les lacunes qui auront une influence sur leur rendement au cours des prochaines années. Duck Pond faisait l'objet de cette vérification pour la première fois, et Teck a été ravie de constater des résultats prometteurs, surtout dans les secteurs de la gestion des résidus miniers et de la planification de gestion des situations d'urgence. Trail obtient toujours un bon rendement dans ce domaine et dans le secteur des relations externes.

Les cotes de rendement de Teck se sont quelque peu améliorées au cours de l'année, mais comme la majorité de ses exploitations appliquent l'initiative VDMD depuis relativement peu de temps, Teck s'attend à des améliorations accrues pour les années à venir, en particulier grâce à son nouveau plan d'amélioration du rendement VDMD (précisions ci-dessous). Teck s'attaque aux défis auxquels doivent couramment faire face les membres de l'AMC dans les secteurs de la gestion des résidus miniers, ainsi que de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.





À la fin de 2010, les exploitations internationales de Teck se sont engagées à prendre part à l'initiative VDMD. Elles rapporteront leurs résultats de 2011 en 2012. En ce qui concerne ces exploitations, 2011 sera une année d'acquisition de connaissances et de renforcement des capacités en ce qui a trait aux protocoles relatifs à l'initiative VDMD. Ce sera aussi l'occasion de cerner et de combler des lacunes et de planifier des améliorations.

Plan d'amélioration du rendement VDMD

En janvier 2011, Teck a intégré le plan d'amélioration du rendement VDMD à ses opérations. Ce plan, axé sur les résultats et les recommandations de la vérification de l'entreprise en 2009, est conçu pour soutenir les opérations de Teck au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'initiative VDMD. Il s'appuie sur quatre démarches qui favoriseront l'amélioration:

- Consolider les connaissances et les capacités
- Attribuer les responsabilités
- Préciser l'engagement
- Stimuler la mise en œuvre

Pour réaliser ce plan, Teck a pris des mesures à l'égard de ces quatre démarches. Par exemple, l'entreprise a organisé deux ateliers de formation sur l'initiative VDMD, avec la participation de ses exploitations, de l'AMC et des vérificateurs de l'initiative VDMD. Teck ayant des exploitations au Chili, l'atelier y a également été animé en espagnol. Teck a demandé aux responsables de chaque site de désigner des coordonnateurs de l'initiative VDMD et de déterminer des protocoles afin de clarifier les responsabilités et de faciliter la communication et la planification.

Teck s'est fixé un objectif pour tous les sites : atteindre le niveau A dans les secteurs de la planification de la gestion des situations d'urgence, des relations externes, de la gestion des résidus miniers et de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. À l'avenir, l'entreprise continuera à travailler avec ses exploitations, et à les soutenir par la planification et au moyen d'un nouvel outil pour cerner les lacunes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de Teck (www.teck.com).

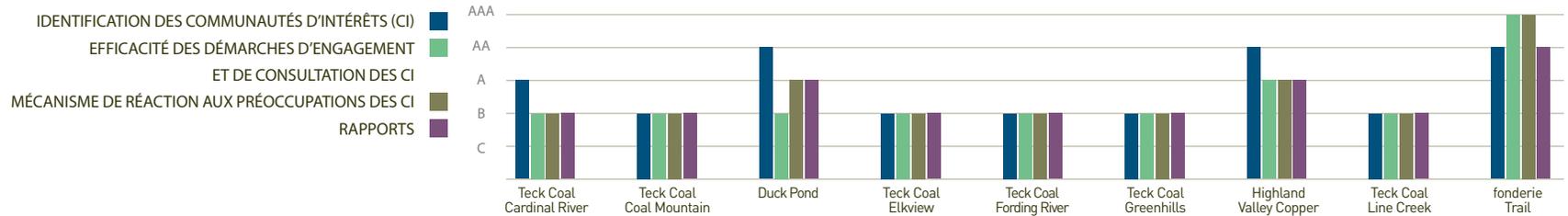
ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
DUCK POND OPERATIONS	✓	✓	✓
HIGHLAND VALLEY COPPER	✓	✓	✓
TECK COAL - CARDINAL RIVER OPERATIONS	-	-	-
TECK COAL - COAL MOUNTAIN OPERATIONS	-	-	-
TECK COAL - ELKVIEW OPERATIONS	-	✓	✓
TECK COAL - GREENHILLS OPERATIONS	-	-	-
TECK COAL - LINE CREEK OPERATIONS	-	-	-
FONDERIE TRAIL	✓	✓	✓
ENTERPRISE	✓	✓	✓

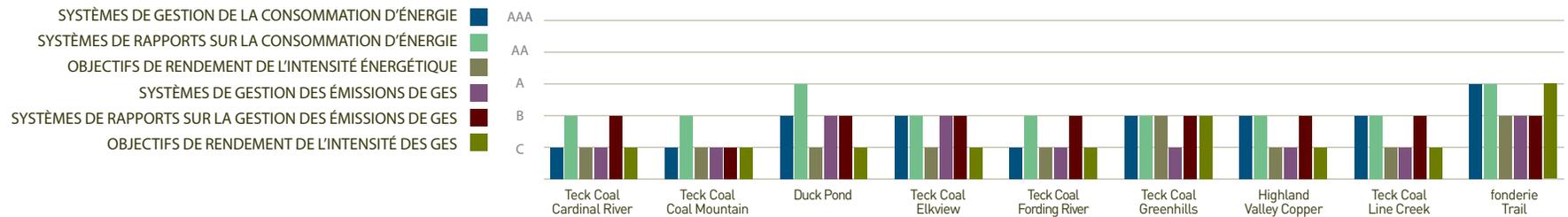
Towards Sustainable Mining
Vers le développement minier durable

Mesures prises par les entreprises – points saillants

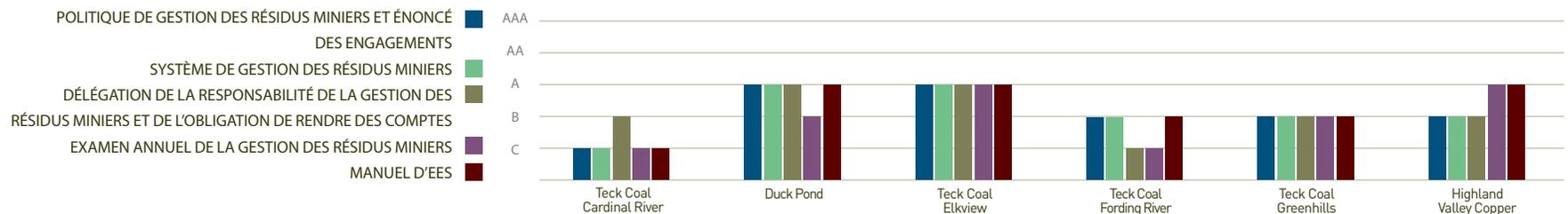
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES



ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS



Vale est un pionnier de l'industrie minière à l'échelle internationale. L'entreprise trouve et transforme des minéraux essentiels aux produits de tous les jours.

Ce deuxième producteur de nickel en importance au monde mène d'importantes activités au Canada. Au pays, Vale exploite le cuivre, le cobalt, les métaux du groupe du platine, l'or et l'argent. À Sudbury, en Ontario, et à Thompson, au Manitoba, Vale exploite des mines, des installations de broyage, des fonderies et des raffineries. À Voisey's Bay, à Terre-Neuve-et-Labrador, l'entreprise compte des installations d'exploitation minière et de broyage. Vale emploie environ 6 000 personnes au Canada.

L'entreprise compte également un certain nombre de projets de développement en cours, dont une usine de traitement du nickel à Long Harbour, à Terre-Neuve-et-Labrador, qui devrait entrer en activité en 2013, la mine Totten, à Sudbury, en Ontario, qui devrait rouvrir en 2012, et le projet Kronau, en Saskatchewan, qui devrait démarrer en 2015 et produire 2,8 millions de tonnes métriques de potasse par année.

Vale est déterminée à mener ses activités de façon durable, et elle estime accomplir cette vision lorsqu'elle établit l'équilibre entre la production de valeur pour les actionnaires d'une part et une démarche responsable de gestion, des mesures volontaires et des partenariats avec un éventail d'intervenants d'autre part. L'entreprise cherche sans relâche à laisser un héritage positif sur les plans social, économique et environnemental dans les zones où elle mène ses activités.

Le rapport sur l'initiative VDMD de Vale comprend de l'information sur chacun de ses sites au Canada. 2010 a été une année de grands progrès pour Vale. Lorsque l'économie mondiale a rebondi, l'entreprise a annoncé un important plan d'investissement sur cinq ans pour le Canada : plus de 10 milliards de dollars seront consacrés à la réduction des émissions et à la modernisation des installations de production à Sudbury, au parachèvement de l'usine de traitement de Long Harbour à Terre-Neuve-et-Labrador, à des travaux d'exploration au Manitoba et à des travaux de développement de la potasse en Saskatchewan. Tous ces projets entraîneront des retombées considérables pour les collectivités où Vale est installée ainsi que pour le Canada. Sur le plan du développement durable, soulignons le projet « clean AER » (Atmospheric Emissions Reduction – réduction des émissions atmosphériques). Ce projet, dont les coûts sont évalués entre 1,5 et 2 milliards de dollars, vise à réduire les émissions de dioxyde de soufre de plus de 80 % par rapport aux niveaux actuels. L'entreprise a également su résoudre un conflit de travail aux installations de Sudbury en établissant une nouvelle convention collective pour cinq ans avec Le Syndicat des Métallos, qui



prévoit des avantages concurrentiels tout en protégeant la compétitivité à long terme de l'entreprise. L'année a également apporté son lot de difficultés, comme la nécessité de prendre la dure décision de convertir les activités de fonderie et d'affinerie à Thompson, au Manitoba, en de simples activités d'exploitation minière et de broyage d'ici 2015.

Relations externes

Les responsables des installations du Manitoba ont tenu, comme à leur habitude, des journées portes ouvertes à Thompson et dans les collectivités des Premières nations. Ils ont également tenu des réunions du comité de liaison avec le public et organisé un certain nombre d'activités visant précisément les relations externes. Il s'agissait par exemple d'expliquer les travaux de modernisation de l'aire de gestion des résidus et des installations de broyage. Il a également été question de l'utilisation sécuritaire des motoneiges dans l'aire de gestion des résidus, et le modèle de production sécuritaire SafeProduction a été présenté à la Ville de Thompson. En 2010, l'entreprise a jeté les bases d'un processus de consultation auprès du gouvernement, de ses employés et de la communauté de Thompson pour garantir une transition réussie vers les activités d'exploitation minière et de broyage. L'annonce ayant été faite en 2010, l'entreprise dispose d'assez de temps pour planifier la fermeture ordonnée des installations, établir une stratégie judicieuse de planification des effectifs et ajuster le plan de fermeture en conséquence. Dans le cadre du processus de consultation, l'entreprise s'est également engagée à former un groupe de travail multi-intervenants dont le mandat ciblera la diversification économique de la ville de Thompson.

À Sudbury, l'entreprise a prolongé sa journée portes ouvertes annuelle aux installations de Copper Cliff au cours d'une deuxième journée où les intervenants venant du Grand Sudbury et des alentours étaient invités à se renseigner sur le rendement de l'entreprise en matière de développement durable, formuler des commentaires et exprimer leur point de vue ou leurs inquiétudes au sujet des activités de l'entreprise.

À Port Colborne, l'évaluation des risques dans la collectivité (comité de liaison avec le public et portes ouvertes) s'est poursuivie dans le but d'entretenir le dialogue avec la collectivité sur ses préoccupations concernant le legs de l'entreprise et les autres retombées.

2010 a été une année de défis pour l'équipe du Labrador. Un conflit de travail prolongé avec les employés de la production et de l'entretien a fortement perturbé la production et les activités sur le site. Malgré tout, Vale a continué de s'acquitter avec succès de ses engagements auprès des collectivités autochtones dans un certain nombre de secteurs. Les employés ont travaillé d'arrache-pied, et de façon sécuritaire et intelligente tout au long de l'année, qui s'est terminée avec un seul accident entraînant une absence, soit un excellent résultat dont chacun peut être fier. Le comité de liaison avec la collectivité de Long Harbour, composé de représentants de l'administration locale, de groupes communautaires, d'entreprises de la région et d'organismes de réglementation, a formulé des commentaires pertinents sur les enjeux locaux qui ont fait surface pendant le programme de construction de Long Harbour.

Gestion de l'énergie et des émissions de GES

En 2010, l'entreprise a nommé un responsable de l'énergie à l'échelle de l'établissement et a investi des fonds pour susciter une amélioration du rendement dans ce domaine. Des professionnels de l'énergie ont travaillé activement à cerner les possibilités d'économie d'énergie à court et à long terme et à assurer une transition vers des technologies plus propres. Les travaux de mise sur pied d'un programme de gestion de l'énergie satisfaisant aux normes de l'initiative VDMD se poursuivent.

En 2008, Vale a lancé ses lignes directrices sur les changements climatiques et le carbone. À l'échelle internationale, Vale participe volontairement au Carbon Disclosure Project et à la Global Reporting Initiative. Grâce à sa politique et à sa participation à ces activités, l'entreprise a consolidé sa connaissance de son empreinte de carbone et de son exposition aux risques et aux possibilités que suscitent les changements climatiques. En 2010, Vale Canada Ltée a appuyé ces initiatives et continuera de collaborer avec son groupe responsable du développement durable à cerner des occasions d'améliorer son rendement et à prendre des mesures en ce sens.



Gestion des résidus et planification de la gestion de crises

Vale Canada Ltée a maintenu son rendement dans le domaine de la planification de la gestion de crises.

En 2010, l'entreprise a continué d'améliorer ses systèmes de gestion des résidus afin de satisfaire aux normes de l'initiative VDMD. Les trois installations de l'entreprise au Canada disposent de politiques de gestion des résidus qui ont été soumises aux communautés d'intérêts. Aux sites de l'Ontario et du Manitoba, les manuels relatifs aux opérations, à la maintenance et à la surveillance ont été améliorés. En Ontario comme à Terre-Neuve-et-Labrador, on a entrepris un processus d'examen de la gestion en collaboration avec la haute direction. Les travaux visant à améliorer le programme de gestion des résidus se poursuivront en 2011.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez visiter le site Web de l'entreprise (www.nickel.vale.com).

ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

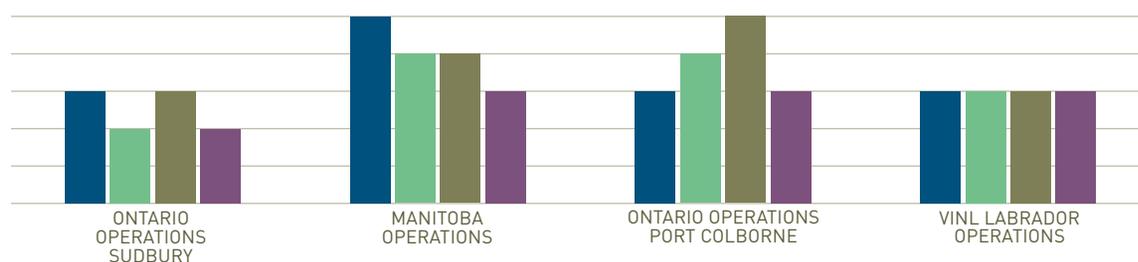
	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
ENTREPRISE	✓	✓	✓
MANITOBA OPERATIONS	✓	✓	✓
ONTARIO OPERATIONS - PORT COLBORNE REFINERY	✓	✓	✓
ONTARIO OPERATIONS - SUDBURY	✓	✓	✓
VINL LABRADOR OPERATIONS	✓	✓	✓



Mesures prises par les entreprises – points saillants

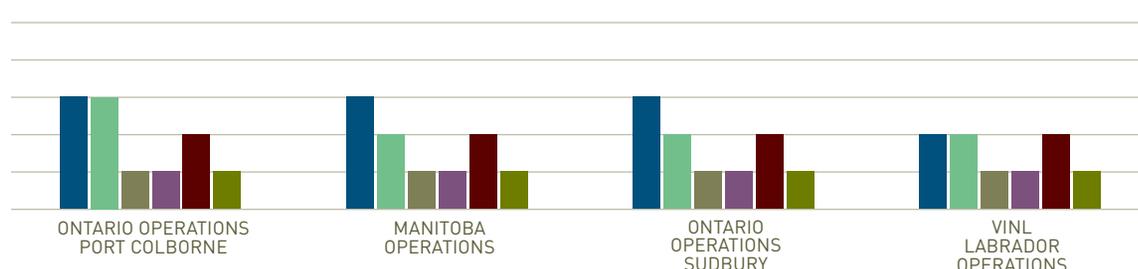
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI A
- RAPPORTS B
- C



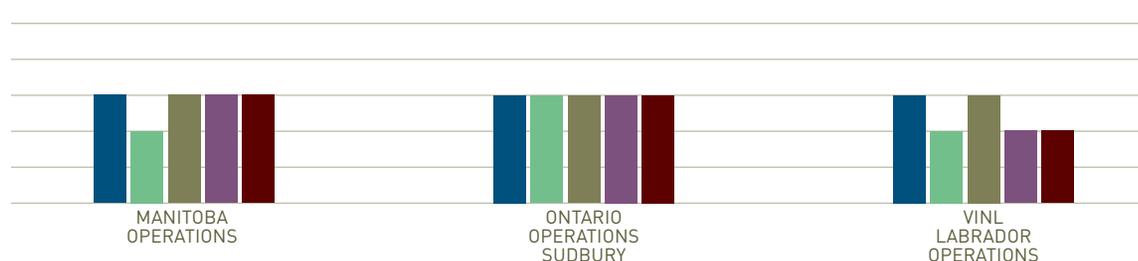
ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES C
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES C



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS B
- MANUEL D'EES C



Xstrata Cuivre Canada est une filiale de la société Xstrata Copper, quatrième producteur de cuivre en importance au monde, dont le siège social se situe à Brisbane, en Australie. La société produit surtout du cuivre et des métaux précieux qu'elle vend principalement sur les marchés nord-américain, européen et asiatique. L'acide sulfurique est produit à la Fonderie Horne, la dernière fonderie de cuivre au Canada.

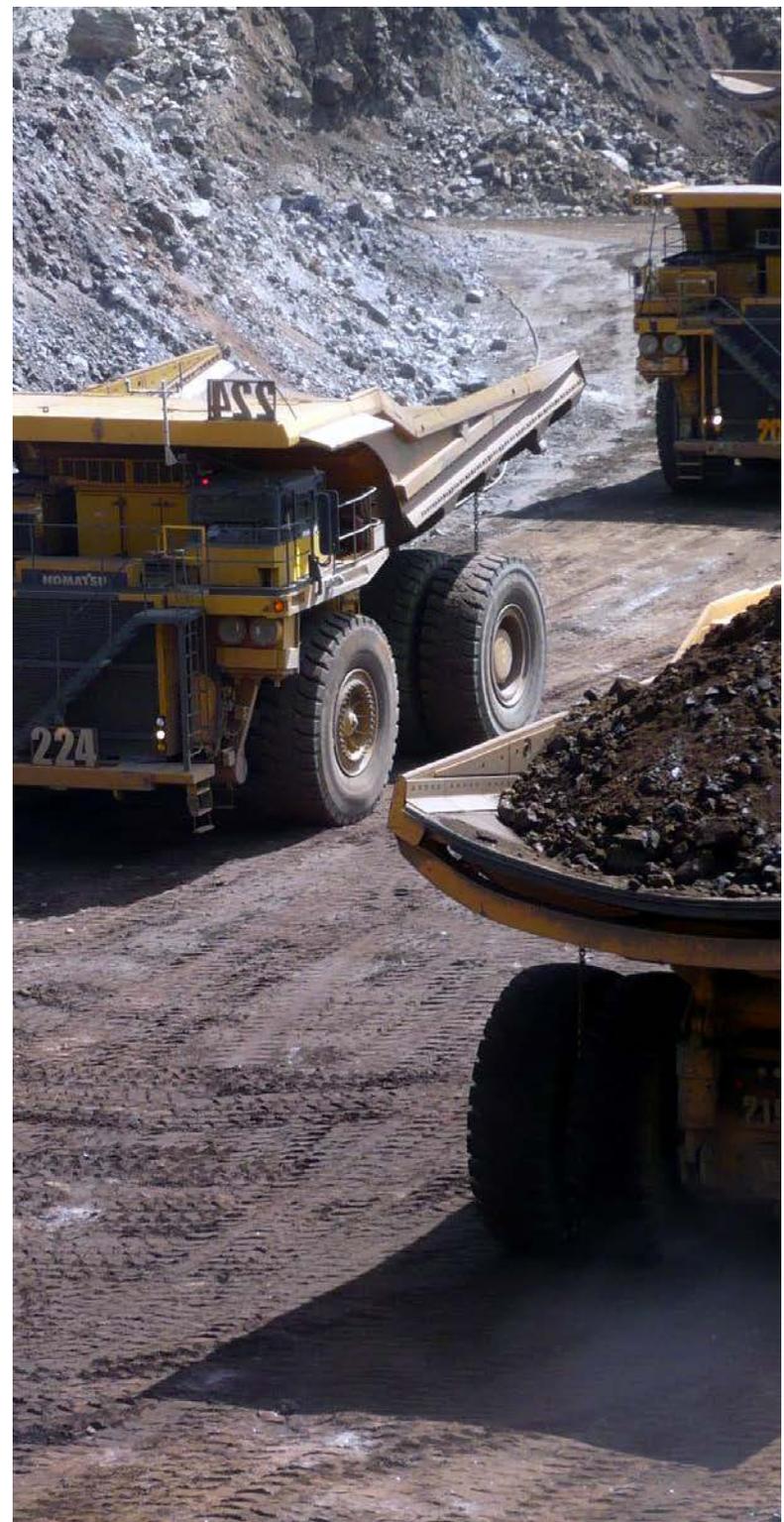
Près de 3 000 personnes travaillent aux installations de Kidd Creek (Timmins, Ontario), à la Fonderie Horne (Rouyn-Noranda, Québec), à l'affinerie CCR (Montréal-Est, Québec), aux installations de recyclage, à 16 sites fermés et au bureau de la division à Toronto. En 2010, Xstrata Cuivre Canada a procédé à une restructuration pour devenir une entreprise plus petite, mais plus solide à l'échelle régionale. Pour ce faire, il a fallu rationaliser et consolider les activités métallurgiques canadiennes et fermer de façon permanente les usines de cuivre et de zinc de Kidd Creek, le 1er juin. Tout le concentré de cuivre provenant de la mine de Kidd Creek est maintenant expédié à la Fonderie Horne, éliminant ainsi les matières de charge pour la concentration à faible marge provenant de l'étranger. La société a amélioré ses résultats financiers et renforcé la viabilité à long terme de la division.

La fermeture des usines de zinc et de cuivre de Kidd Creek, ainsi que l'amélioration des résultats des tests de toxicité (*Daphnia magna*) à la Fonderie Horne ont permis un meilleur rendement environnemental. Les dépassements des limites réglementaires sont passés de 21 en 2009 à 7 en 2010.

De plus, une réduction de 35 pour cent de la capacité de la fonderie de cuivre a contribué à une diminution de la consommation d'énergie, et les émissions atmosphériques ont diminué ou sont restées stables. Après les émissions de gaz à effet de serre, celles de dioxyde de soufre sont les plus importantes provenant des activités métallurgiques de la société. La société a réalisé son objectif de capturer et de traiter plus de 95 pour cent du dioxyde de soufre de la Fonderie Horne et des installations de Kidd Creek en 2009 et a maintenu un taux de capture égal ou supérieur à ce niveau en 2010.

La consommation d'énergie à la mine de Kidd Creek a diminué de quatre pour cent grâce à des projets tels que celui d'améliorer l'efficacité de la ventilation et de réparer les fuites d'air comprimé dans le système.

Un des défis que représente cette mine particulièrement profonde est que,



plus la mine est profonde, plus les besoins énergétiques sont élevés, ce qui atténue les résultats obtenus en matière d'efficacité énergétique dans d'autres domaines. Toutefois, les émissions indirectes de gaz à effet de serre sont à la baisse étant donné que l'Ontario Power Generation, le fournisseur d'électricité, utilise moins l'électricité produite à partir de combustible fossile et davantage l'hydroélectricité et autres technologies.

D'autres projets ont permis à la société d'obtenir un rendement plus intéressant en 2010.

Au cours des années passées, la quantité de gaz naturel reçue par l'affinerie CCR pendant les mois d'hiver était fixe et une amende importante était imposée lorsque cette limite était dépassée. L'affinerie utilisait alors le combustible de soute C pour répondre à ses exigences en matière de vapeur, ce qui entraînait des coûts et des émissions de gaz à effet de serre supplémentaires. En 2010, l'affinerie a modifié ses ententes tarifaires avec Gaz Métropolitain et peut maintenant acheter du gaz naturel aux périodes de pointe hivernales pour un montant inférieur à celui de l'amende auparavant imposée et au prix du combustible de soute C. La réduction des gaz à effet de serre ainsi obtenue est importante. En effet, rien qu'en janvier et en février, elle s'élevait à 304 tonnes d'équivalents de CO₂.

À la Fonderie Horne, une stratégie pluriannuelle est en place pour réduire les concentrations d'arsenic dans l'air. En 2010, la société a finalisé l'installation d'une hotte secondaire pour son four d'anode. Une première hotte, installée en 2008, avait réduit les émissions d'arsenic de plus de 33 pour cent. La société recueille des données pour mesurer l'efficacité de cette seconde hotte et discutera des résultats avec le comité des résidents de la région en 2011.

Xstrata Cuivre Canada est une pionnière et un chef de file international dans le recyclage des déchets de cuivre et électroniques, notamment les cartes de circuit imprimé, les puces et les téléphones cellulaires. La Fonderie Horne extrait le métal de ces matériaux pour le refondre et l'affiner. En 2010, la quantité de matière recyclée traitée par la Fonderie Horne a augmenté de 16 pour cent pour atteindre 127 630 tonnes, produisant 35 500 tonnes de métal.

La société a atteint une étape importante au cours de l'année avec la fin des travaux de récupération à la mine de Murdochville et près des installations portuaires de Gaspé. Toutes les surfaces contaminées sur le site et à l'extérieur ont été retirées et remplacées. Les fossés d'eau et les digues ont été modifiés là où nécessaire, pour faciliter une gestion environnementale à long terme. La société est présente sur le site en tout temps afin de surveiller les digues, le traitement des eaux et la sécurité.

Pour renforcer son engagement communautaire en 2010, Xstrata Cuivre Canada a rencontré les membres des Premières Nations qui vivent près des sites de prospection en Ontario et en Colombie-Britannique pour discuter des projets et répondre aux questions. Ces rencontres représentaient une étape importante pour le développement d'une relation à long terme mutuellement avantageuse. La société a également analysé les besoins de la communauté pour s'assurer que ses dons et ses ressources ciblent les priorités de la région.

En 2011, Xstrata Cuivre Canada continuera d'œuvrer sur plusieurs fronts reliés au développement durable et à l'initiative VDMD.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter le site Internet (www.xstratacopper.com).

ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

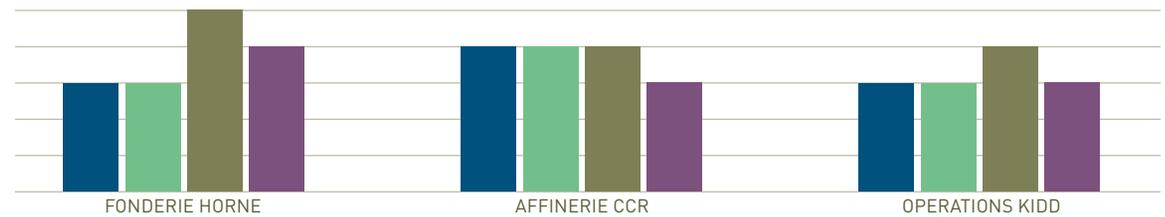
	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
AFFINERIE CCR	✓	-	-
ENTREPRISE	✓	✓	-
FONDERIE HORNE	✓	-	-
OPERATIONS KIDD	✓	✓	✓

Towards Sustainable Mining
Vers le développement minier durable

Mesures prises par les entreprises – points saillants

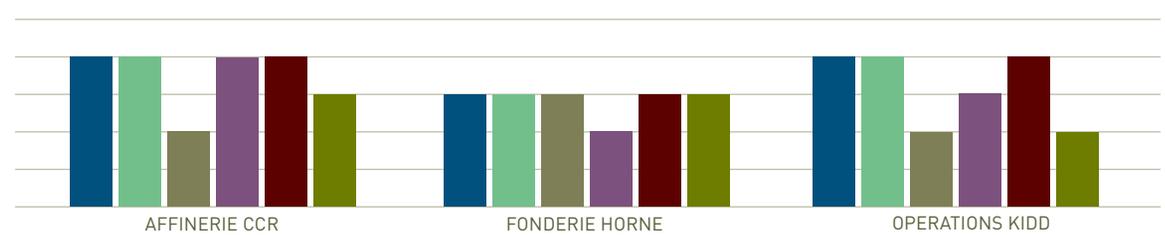
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI A
- RAPPORTS B
- C



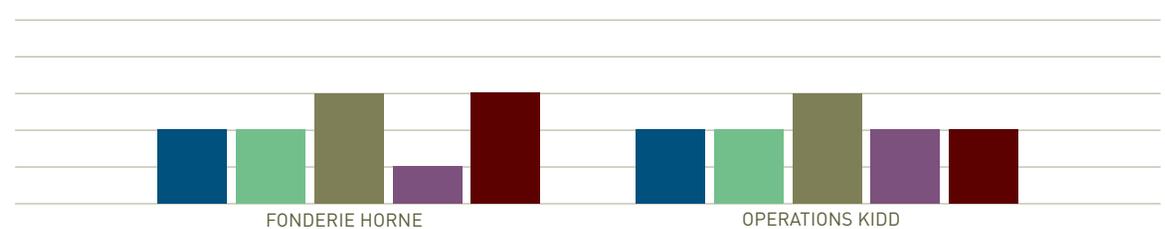
ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES C
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS B
- MANUEL D'EES C



Cinquième producteur en importance au monde, Xstrata Nickel gère une production annuelle de plus de 92 000 tonnes de nickel affiné. Xstrata Nickel constitue également l'un des principaux recycleurs et transformateurs de matières contenant du nickel et du cobalt à l'échelle mondiale. Xstrata Nickel, dont le siège social est établi à Toronto, au Canada, est l'une des unités commerciales de produits de base d'un important groupe minier mondial, Xstrata plc.

Les mines et usines de traitement canadiennes d'Xstrata Nickel se trouvent en Ontario et au Québec. La société possède également des exploitations en République dominicaine, en Australie-Occidentale et en Norvège. Xstrata Nickel détient un portefeuille de projets de croissance prometteurs au Canada, en Nouvelle-Calédonie, en Tanzanie et au Brésil.

Le développement durable, qui exige un engagement sérieux envers les communautés d'intérêts, repose au cœur de la stratégie et des activités commerciales de Xstrata Nickel. Ce principe requiert également la plus grande vigilance en matière de gérance environnementale, de responsabilité sociale, de gouvernance d'entreprise et de reddition de comptes, tout en maximisant le rendement des actionnaires. Pour l'entreprise, ces valeurs marquent son appui à l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD).

En 2010, les exploitations de Sudbury et de Raglan de Xstrata Nickel ont toutes deux fait l'objet d'une vérification de leur rendement dans le cadre de l'initiative VDMD. Par rapport aux résultats de 2007, les deux exploitations ont réalisé des progrès sur le plan de l'utilisation d'énergie et de la gestion des émissions de GES, des relations externes et de la gestion des résidus, tous des éléments de rendement du développement minier durable.

L'exploitation de Sudbury a affiché des améliorations marquées pour chaque indicateur lié aux relations externes. Cela résulte principalement d'une planification efficace de la mobilisation au sein des collectivités et des activités menées de pair avec le comité civique de Falconbridge et la Première Nation Wahnapiatae, entre autres. La responsabilisation claire de l'entreprise, appuyée par la direction du site, ainsi que la mise en place d'un mécanisme formel permettant d'aborder les préoccupations ont permis de créer un dialogue ouvert et transparent.





La mine Raglan a pour sa part nettement amélioré son rendement dans les catégories de l'utilisation d'énergie et de la gestion des GES. La mine est désormais dotée d'un système de gestion de l'énergie intégré aux installations qui effectue le suivi des GES émis par source d'énergie et par activité de transformation. L'énergie est gérée au niveau opérationnel, comme dans toutes les autres installations de Xstrata Nickel. Chez Xstrata Nickel, la gestion de l'énergie et la réduction des GES font l'objet de tâches déterminées, et le rendement en la matière est évalué régulièrement.

Les 17 normes prônées par Xstrata plc en matière de développement durable sont à la source des progrès de Xstrata Nickel dans le cadre de l'initiative VDMD. Ces normes décrivent en détail les objectifs et les critères de rendement inhérents à des domaines fonctionnels tels que la planification et le leadership, la protection de la biodiversité, les communications et l'engagement, la gestion des risques et des accidents ainsi que les collectivités. Les éléments de rendement de VDMD constituent un complément aux normes et au programme d'assurance de Xstrata.

Pour en savoir plus sur le rendement de Xstrata Nickel en matière de développement durable, veuillez visiter le site Web de l'entreprise (www.xstratanickel.com).

ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
ENTREPRISE	✓	✓	✓
RAGLAN MINE	✓	-	✓
SUDBURY OPERATIONS	✓	✓	✓



Mesures prises par les entreprises – points saillants

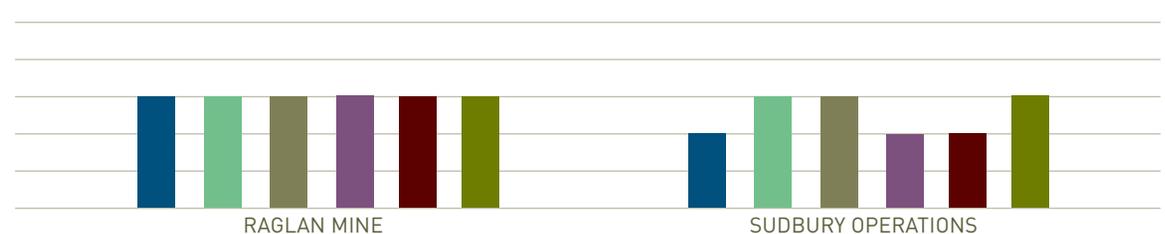
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI A
- RAPPORTS B
- C



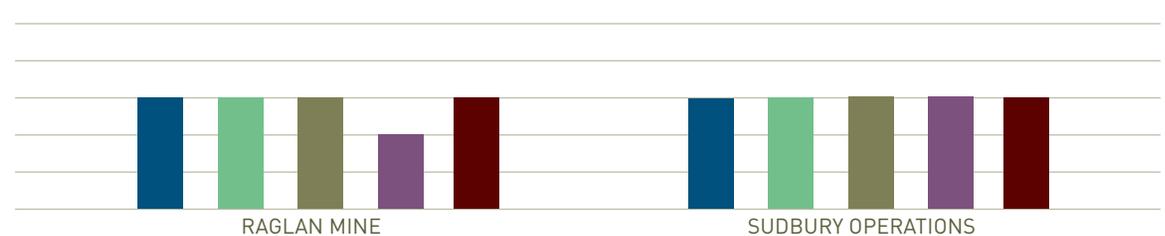
ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES C



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS B
- MANUEL D'EES C



Xstrata Zinc Canada gère les activités de l'unité commerciale du zinc de Xstrata plc en Amérique du Nord. Elle dirige des exploitations minières et métallurgiques dans l'est du Canada.

Les installations suivantes ont adopté l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD):

- Mine Brunswick, Bathurst, Nouveau-Brunswick
- Fonderie Brunswick, Bathurst, Nouveau-Brunswick
- le Fonds de revenu Noranda et l'affinerie CEZ (25 % d'intérêts), Valleyfield, Québec

La mine Persévérance, à Matagami, au Québec, a démarré ses activités à la fin de 2008. La mise en œuvre de l'initiative y a été amorcée récemment et les progrès réalisés feront l'objet de rapports dans le futur.

Xstrata plc s'est dotée d'un cadre directeur rigoureux en matière de développement durable; de calibre international, il aborde 17 domaines fonctionnels. Toutes les installations de l'entreprise sont tenues de mettre en œuvre ce cadre et doivent en faire effectuer la vérification externe. (Pour en savoir plus, visitez le site Internet www.xstrata.com/sustainability.)

Plusieurs normes-cadres de Xstrata rejoignent directement les indicateurs de l'initiative VDMD. Ainsi, la communication et l'engagement (norme 4) tout comme la mobilisation sociale et communautaire (norme 12) renvoient aux éléments de rendement indiqués dans la catégorie Relations externes de VDMD. Xstrata Zinc a obtenu un rendement optimal dans ce domaine, comme l'ont démontré des vérifications menées par de tierces parties. La durée de vie de la Mine Brunswick arrivant bientôt à terme, les relations externes prennent de plus en plus d'importance. L'entreprise a recours à d'importantes ressources pour réduire autant que possible l'incidence de la fermeture sur les employés et sur la collectivité.

La gestion des bassins de retenue des résidus constitue une préoccupation environnementale de premier plan. La défaillance d'un bassin de retenue est considérée comme un danger catastrophique en vertu du cadre sur le développement durable de Xstrata (norme 6). La Mine Brunswick a mis en place un système de gestion extrêmement solide en raison des risques inhérents à ce type d'exploitation. Le système de gestion, de même que le manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance du site, fait régulièrement l'objet de vérifications menées par de tierces parties et par l'entreprise. On ne prévoit pas effectuer de travaux supplémentaires liés au système de gestion de la Mine Brunswick, la priorité étant désormais de planifier efficacement la fermeture du site.

Les gaz à effet de serre et la conservation de l'énergie demeurent des mesures de rendement primordiales pour toutes les installations de Xstrata Zinc, qui met l'accent sur la réduction de l'utilisation d'énergie.

Chez Xstrata, la prévention des crises se trouve en tête de liste des priorités. Par conséquent, la planification des communications en cas de crise arrive au deuxième rang. Il s'agit d'un domaine que l'entreprise prendra en compte au cours de l'année à venir.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter le site Internet de l'entreprise (www.xstrata.com).



ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

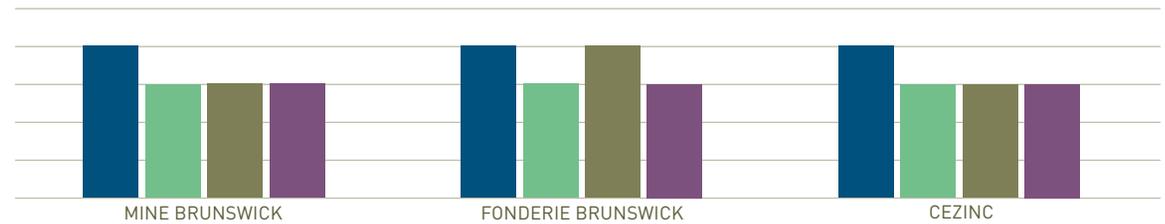
	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
MINE BRUNSWICK	✓	-	-
FONDERIE BRUNSWICK	✓	-	-
CEZINC	✓	✓	-
ENTREPRISE	-	-	-



Mesures prises par les entreprises – points saillants

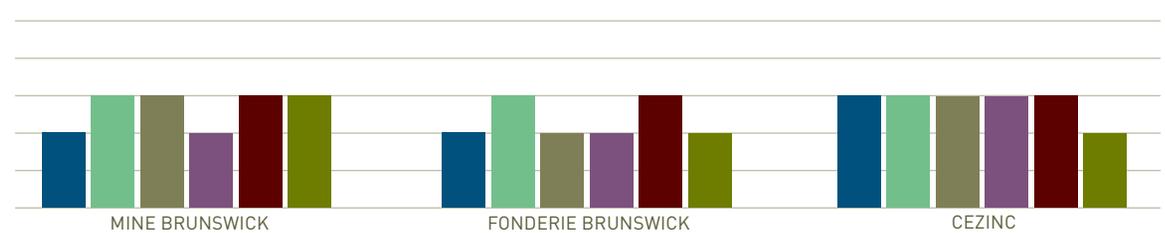
ÉVALUATION DES RELATIONS EXTERNES

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI) AAA
- EFFICACITÉ DES DÉMARCHES D'ENGAGEMENT ET DE CONSULTATION DES CI AA
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI A
- RAPPORTS B
- C



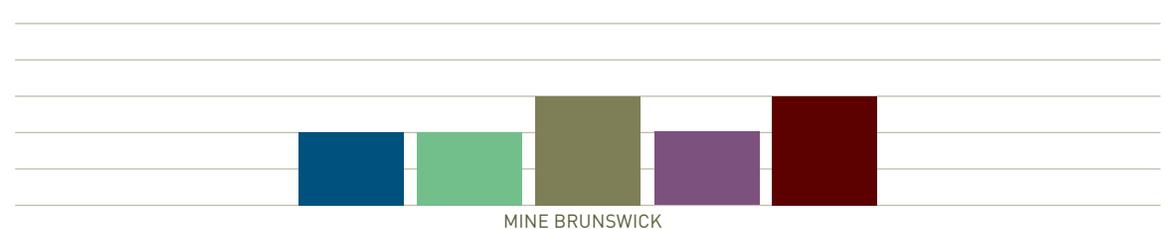
ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AAA
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AA
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE A
- SYSTÈMES DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA GESTION DES ÉMISSIONS DE GES B
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES GES C



ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES

- POLITIQUE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERES ET ÉNONCÉ DES ENGAGEMENTS AAA
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERES AA
- DÉLÉGATION DE LA RESPONSABILITÉ DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES ET DE L'OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES A
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES B
- MANUEL D'EES C



Lauréats

L'AMC souligne les réalisations de ses membres à l'occasion d'une cérémonie annuelle de remise de prix. De nombreuses sociétés sont à l'honneur cette année. Les lauréats ont obtenu au minimum une cote de niveau A pour tous les indicateurs d'un secteur de rendement (gestion des résidus miniers, gestion de l'énergie et des émissions de GES ainsi que relations externes) ou ont répondu « oui » à toutes les questions se rapportant aux indicateurs de la planification de la gestion de crises. L'installation doit faire effectuer la vérification des résultats par un tiers pour mériter cette reconnaissance.

Nous accordons une mention spéciale à l'exploitation d'Hemlo de société aurifère Barrick, qui a obtenu au minimum une cote de niveau A pour tous les indicateurs dans les quatre secteurs de rendement.

Prix du leadership AMC

société aurifère Barrick, Hemlo

Gestion des résidus

société aurifère Barrick, Hemlo

De Beers Canada, mine Victor

Syncrude Canada

Xstrata Nickel, installations de Sudbury

Gestion de l'utilisation d'énergie et des émissions de GES

société aurifère Barrick, Hemlo

Diavik Diamond Mines

Compagnie minière IOC, Labrador City

Compagnie minière IOC, Sept-Îles

Xstrata Nickel, mine Raglan

Relations externes

société aurifère Barrick, Hemlo
De Beers Canada, Snap Lake
De Beers Canada, mine Victor
Diavik Diamond Mines
Compagnie minière IOC, Labrador City
Compagnie minière IOC, Sept-Îles
Syncrude Canada
Teck Resources, fonderie de Trail
Xstrata Cuivre, fonderie Horne
Xstrata Cuivre, affinerie CCR
Xstrata Cuivre, exploitation minière Kidd
Xstrata Nickel, installations de Sudbury
Xstrata Nickel, mine Raglan
Xstrata Zinc, mine Brunswick
Xstrata Zinc, CEZinc
Xstrata Cuivre, fonderie Brunswick

Planification de la gestion de crises

société aurifère Barrick, Hemlo
société aurifère Barrick, siège social
De Beers Canada, siège social
De Beers Canada, mine Victor
Compagnie minière IOC, Labrador City
Compagnie minière IOC, Sept-Îles
Compagnie minière IOC, siège social
Syncrude Canada, siège social
Teck Resources, fonderie Trail
Teck Resources, Duck Pond
Teck Resources, siège social
Xstrata Cuivre, exploitation minière Kidd
Xstrata Nickel, installations de Sudbury
Xstrata Nickel, siège social



Pour plus d'information sur les partenariats de l'AMC, les émissions des compagnies dans l'environnement et les résultats VDMD de chaque compagnie, rendez-vous à:

WWW.MINING.CA